

Volume XXI Numéro 1 - Automne 2020



mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle



Michel Lacroix, « La “poésie des réserves” et les “tabarnaques” :
Jean-Guy Pilon et l’affirmation de la poésie du Québec
dans les échanges internationaux »

Patrice Groulx, « L’autodidaxie féconde de François-Xavier Garneau »

Maxime Colletet, « La double fonction sociale de l’université selon
le gouvernement de Duplessis, 1936-1959 »

mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

DIRECTEUR

Jonathan Livernois, Université Laval

COMITÉ DE RÉDACTION

Anne Caumartin, Collège militaire royal de Saint-Jean
François-Olivier Dorais, Université du Québec à Chicoutimi
Sophie Doucet, historienne indépendante
Rachel Nadon, Université de Montréal (secrétaire de rédaction)
Philippe Volpé, Université de Moncton (comptes rendus)

COMITÉ CONSULTATIF

Damien-Claude Bélanger, Université d'Ottawa
Harold Bérubé, Université de Sherbrooke
Michel Bock, Université d'Ottawa
Kevin J. Christiano, University of Notre Dame
François Dumont, Université Laval
Lucie Hotte, Université d'Ottawa
Sylvie Lacombe, Université Laval
Yvan Lamonde, Université McGill
É.-Martin Meunier, Université d'Ottawa
Élisabeth Nardout-Lafarge, Université de Montréal
Roberto Perin, York University

Mise en page : Kathleen Durocher, CRCCF
Révision linguistique : Josée Therrien
Révision des épreuves : Olivier Lagueux, CRCCF

En couverture :

Tom Thomson, *Black Spruce and Maple*,
peinture à l'huile sur panneau de bois, 26,7 cm x 21,6 cm, 1915.
Tom Thomson, Public domain, via Wikimedia Commons.

PARTENAIRE



uOttawa

Centre de recherche en
civilisation canadienne-française

Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle est une revue semestrielle dont les numéros paraissent les printemps et automne de chaque année. Les textes publiés dans *Mens* n'engagent que leurs auteurs. Toutes les demandes de reproduction doivent être acheminées à Copibec : 514 288-1664 / 1-800-717-2022 / licences@copibec.qc.ca.

Pour tout renseignement concernant les modalités d'abonnement se reporter à la dernière page. On peut nous joindre à l'adresse suivante :

Revue *MENS*

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

Université d'Ottawa, Pavillon Morisset

65, rue Université, bur. 040, Ottawa (ON) K1N 6N5

Téléphone : 613 562-5800, poste 4007 • Télécopieur : 613 562-5143

Jonathan.livernois@lit.ulaval.ca • <https://www.facebook.com/Mens-Revue-dhistoire-intellectuelle-et-culturelle-101130683276316/>

ISSN (imprimé) : 1492-8647

ISSN (en ligne) : 1927-9299

TABLE DES MATIÈRES

Note de gérance 5

Articles libres

La « poésie des réserves » et les « tabarnaques » : Jean-Guy Pilon
et l'affirmation de la poésie du Québec dans les échanges
internationaux
Michel Lacroix 7

L'autodidaxie féconde de François-Xavier Garneau
Patrice Groulx 41

La double fonction sociale de l'université selon le
gouvernement de Duplessis, 1936-1959
Maxime Colleret 77

Comptes rendus

Geoff Keelan. *Duty to Dissent: Henri Bourassa and
the First World War*
(*Pierre Anctil*) 111

Dan Horner. *Taking to the Streets: Crowds, Politics, and
the Urban Experience in Mid-Nineteenth-Century Montreal*
(*Harold Bérubé*) 114

Marie-Andrée Lamontagne. *Anne Hébert, vivre pour écrire :
biographie*
(*Sophie Doucet*) 120

Dominic Dagenais. *Grossières indécences : pratiques et identités
homosexuelles à Montréal, 1880-1929*
(*Amélie Grenier*) 125

Alexandre Dumas. *L'Église et la politique québécoise,
de Taschereau à Duplessis*
(*Jonathan Livernois*) 127



Note de gérance

Ce numéro marque, pour ainsi dire, la fin de l’anachronisme dans lequel *Mens* vivait depuis plusieurs années. En effet, nous voici revenus à la hauteur de notre temps, préparant ce numéro d’automne 2020 à l’automne... 2020. Les membres du comité de rédaction sont heureux d’avoir pu rattraper le retard de la revue, et ce, grâce à la publication de plusieurs numéros doubles et de dossiers de grande qualité depuis cinq ans. Nous remercions au passage le Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF) de l’Université d’Ottawa pour son soutien, et plus particulièrement Olivier Lagueux, responsable des publications et de la recherche, et Lucie Hotte, directrice du Centre.

Nous proposons dans ce numéro trois textes libres. Si cela n’était pas un cliché, je dirais que nous avons là une illustration parfaite de la diversité des publications que *Mens* fait paraître depuis vingt ans. Je le dirai quand même.

Je tiens aussi à saluer l’historienne Sophie Doucet, membre de notre comité de rédaction. De nouveaux défis professionnels l’amènent ailleurs qu’à *Mens*. Au nom des membres du comité, je lui souhaite la meilleure des chances pour la suite.

*Jonathan Livernois,
directeur de la revue
Pour l’équipe de Mens*



La « poésie des réserves » et les « tabarnaques » : Jean-Guy Pilon et l'affirmation de la poésie du Québec dans les échanges internationaux

Michel Lacroix
Université du Québec à Montréal

Résumé

L'année de l'Expo 67 fut exceptionnelle en ce qui a trait à la diffusion de la poésie québécoise à l'échelle internationale et à la diffusion de la poésie étrangère au Québec. Dans un cas comme dans l'autre, la revue *Liberté* et son directeur, Jean-Guy Pilon, eurent un rôle de premier plan, inscrit dans une démarche de longue haleine, antérieure à la fondation de la revue, afin de multiplier les contacts entre les acteurs de la scène littéraire québécoise (écrivains, éditeurs et revues) et la République mondiale des lettres. Ces échanges, loin d'être neutres, sont aussi révélateurs des conceptions de la littérature du Québec, ainsi que de la littérature en général, en même temps que catalyseurs des transformations en ce domaine. En nous penchant sur le numéro de *Liberté* consacré à la « jeune poésie » étrangère, sur le réseau d'échanges à l'origine de ce numéro, nous mettons en évidence les tensions et les imbrications entre des conceptions « politiques » et « esthétiques » de la littérature, ainsi que l'hésitation ou la confusion, à l'étranger, entre les désignations de poésie « canadienne », « canadienne-française » et « québécoise ». En conclusion, on découvre que Pilon et *Liberté* travaillèrent activement à exporter à la fois les textes d'écrivains d'ici et leur désignation comme « littérature québécoise ».

Abstract

*The year of Expo 67 was exceptional, both in the dissemination of Quebec poetry internationally and in the dissemination of foreign poetry in Quebec. In both cases, the magazine *Liberté* and its director, Jean-Guy Pilon, played a leading role, part of a long-standing process, predating the founding of the magazine, to increase contacts between the actors of the Quebec literary scene (writers, publishers and magazines) and the World Republic of Letters. These exchanges, far from being neutral, are also revealing of the conceptions of Quebec literature, as well as of literature in general, at the same time as they are catalysts of transformations on this subject. By examining the issue of *Liberté* devoted to “young poetry” from abroad, and the network of exchanges that made up this issue, we highlight the tensions and overlaps between “political” and “aesthetic” conceptions of literature, as well as the hesitation or confusion, abroad, between the designations of “Canadian,” “French-Canadian” and “Quebec” poetry. In the end, we discover that Pilon and *Liberté* worked actively to export, in the same breath, the texts of writers from here and their designation as “Quebec literature.”*

Les lecteurs francophiles de *Poetry Australia* eurent sans doute un choc linguistique et culturel lorsqu'ils découvrirent dans le numéro de juin 1967 les vers suivants de Gérald Godin : « mes sacrements mes tabernaques / qu'est-ce qu'il vous faut gang de saint-chrèmes / vous allez toutes nous essouffler / nous faire mourir nous enterrer / on s'enlise dans la misère / comme des picouilles dans la souombe¹ ». Ce choc devait être d'autant plus net qu'il s'agissait fort probablement de leur tout premier contact avec la poésie québécoise, avec l'idée même d'une poésie « québécoise² ». Cinquante ans plus tard, l'étonnement concerne plutôt l'entreprise concertée de diffusion internationale de la poésie québécoise dont ce numéro de revue n'est

¹ Gérald Godin, « Cantouque de la misère », *Poetry Australia*, n° 16 (juin 1967), p. 33-34.

² J'utilise les guillemets, ici, parce que l'ethnonyme désignant le corpus est précisément en jeu dans ce numéro de revue de *Poetry Australia*. J'aborderai cette question plus loin dans mon article.

qu'une forme parmi d'autres. L'année 1967 marque en effet une date importante dans l'intensification de la circulation de la poésie québécoise à l'étranger, comme de la poésie étrangère au Québec. L'Expo 67 de Montréal en fut le prétexte et le catalyseur, mais les acteurs, réseaux, institutions et logiques qui se croisent et se concertent pour aboutir au numéro de *Poetry Australia* et au numéro 52 de *Liberté* sur la « jeune poésie » de neuf pays (l'Australie, le Brésil, le Danemark, la France, la Grande-Bretagne, le Japon, la Pologne et l'URSS, en sus du Québec) œuvrent en ce sens depuis plus d'une dizaine d'années, pour certains. Ces démarches multiples et parfois contradictoires cherchent non seulement à faire connaître la poésie québécoise, mais aussi à la détacher, tant bien que mal, d'une conception folklorique, archaïsante.

Je me propose ici d'examiner de plus près ces deux numéros de revues ainsi que l'ensemble du projet qui les sous-tend³. J'étudierai d'abord chacun de ces numéros, en tentant de reconstituer le portrait qui se dégage des textes publiés et des éléments qui les accompagnent, en ayant recours aux archives documentant ces échanges. Cette démarche mettra en évidence le hiatus important entre l'esprit de « rencontre » des poésies de plusieurs pays, propre au numéro de *Liberté*, et le choc des conceptions concurrentes du corpus littéraire « national », sous-jacent à celui de *Poetry Australia*. Ce premier aperçu ouvrira, dans un deuxième temps, sur un plus grand angle qui permettra de situer la parution concertée des deux numéros en question dans le vaste projet de diffusion de la poésie québécoise à l'étranger entrepris par Jean-Guy Pilon à l'occasion de l'Expo 67. Par ce projet, comme on le verra, Jean-Guy Pilon put imposer à l'étranger

³ Travail qui s'inscrit, entre autres, à la suite de ceux de Marie-Andrée Beaudet (« La percée de la poésie québécoise en France dans les années 1950-1960 : analyse de la trajectoire de deux découvreurs, Alain Bosquet et René Lacôte », dans Colette Demaizière et Guy Lavorel (dir.), *Destin du livre*, Villeurbanne, Programme Rhône-Alpes. Recherches en sciences humaines, 1994) et de Robert Dion (*L'Allemagne de Liberté : sur la germanophilie des intellectuels québécois*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2007).



une nouvelle « politique de la littérature⁴ », fondée sur la reconnaissance de la « poésie du Québec ».

L'étude de l'offensive de diffusion de la poésie québécoise et, plus spécifiquement encore, de la poésie québécoise extrêmement contemporaine, telle qu'entreprise par Jean-Guy Pilon, montre la richesse des enjeux sous-jacents, sur les plans littéraire, culturel et politique. On y voit, d'abord, une démarche visant à faire connaître la littérature québécoise à l'étranger, à lui tailler une place dans la République mondiale des lettres, aux côtés des autres littératures nationales, grandes et petites. Cependant, cette quête de reconnaissance, de capital symbolique, se révèle aussi une entreprise de reconceptualisation négative (au sens dialectique) des fondements de la littérature québécoise, qu'il faut distinguer de ces autres ensembles « concurrents » que sont les littératures canadienne ou canadienne-française. Tout cela au moment même où l'État canadien et l'État québécois croisent le fer sur la scène internationale, en particulier du côté de la diplomatie culturelle⁵. Se rencontrent ainsi, dans le cas

⁴ « [U]ne politique de la littérature désigne un système de représentations, plus ou moins largement partagé, élaboré par les acteurs du champ littéraire, qui, en réponse à un impératif de justification, contribue à établir la grandeur de la littérature dans le monde social », définissant entre autres « la relation que la littérature peut ou doit entretenir à la société et à l'histoire » (Jean-François Hamel, « Qu'est-ce qu'une politique de la littérature? Éléments pour une histoire culturelle des théories de l'engagement », dans Laurence Côté-Fournier, Élyse Guay et Jean-François Hamel (dir.), *Politiques de la littérature : une traversée du xx^e siècle français*, Montréal, Figura, 2014, p. 14-15).

⁵ Il y a une abondance de travaux sur les aspects plus politiques de ces conflits, je me contenterai de signaler ici ceux qui tiennent compte de la diplomatie culturelle : Simon Mark, « Rethinking Cultural Diplomacy: The Cultural Diplomacy of New Zealand, the Canadian Federation and Québec », *Political Science*, vol. 62, n° 1 (2010), p. 62-83; David Meren, *With Friends Like These: Entangled Nationalisms in the Canada-Quebec-France Triangle, 1944-1970*, UBC Press, 2012; Evan Potter, « From "Stardust" to Statecraft: The Canada Council for the Arts and the Evolution of Canadian Cultural Diplomacy », *International Journal*, vol. 75, n° 2 (2020), p. 199-219; Stéphane Roussel et Greg Donaghy (dir.), *Mission Paris : les ambassadeurs du Canada en France et le triangle Ottawa-Québec-Paris*, Montréal, Hurtubise HMH, 2012, coll. « Cahiers du Québec ». Sur l'Expo 67, voir entre autres le numéro du *Bulletin d'histoire politique*, dirigé par Denis Monière, Robert



étudié ici, des enjeux culturels, économiques (éditeur, Pilon cherche aussi à vendre des recueils et des numéros de revue), littéraires et politiques, brouillant la netteté de l'opposition dessinée par Pascale Casanova entre les conceptions politiques (nationalistes) et cosmopolites des luttes pour la reconnaissance littéraire internationale⁶.

Un acteur, plus que tout autre, apparaît central dans le vaste réseau d'échanges mis en place entre les revues : Jean-Guy Pilon. Faute d'étude biographique, la contribution de ce dernier au développement des institutions culturelles québécoises demeure malheureusement une note en bas de page dans les travaux consacrés à *Liberté* ou à Radio-Canada. Nous ne pouvons ici qu'en donner quelques indications rapides, pour éclairer l'analyse. Après des études au Séminaire de Valleyfield et au Collège Bourget, Pilon fait des études de droit à l'Université de Montréal, où il collabore au journal étudiant *Le Quartier latin*, aux côtés de Jacques Godbout et d'André Belleau. Une fois son diplôme obtenu, en 1954, il devient réalisateur à Radio-Canada, où il crée, anime et réalise de très nombreuses émissions culturelles et littéraires. Il est d'ailleurs le premier directeur du Service des émissions culturelles, jusqu'en 1984. Après avoir publié un premier recueil de poèmes, *La fiancée du matin*, à compte d'auteur, en 1953, il fait paraître *Les cloîtres de l'été* à l'Hexagone en 1954 et se joint à l'équipe de la maison d'édition la même année. Un des membres fondateurs de *Liberté*, avant même la parution du premier numéro en 1959, il dirige la revue de 1959 à 1961, puis de 1963 à 1979. Il est l'un des organisateurs des Rencontres des écrivains, de 1957 à 1962, puis de la Rencontre internationale des écrivains de

Comeau et Martin Pâquet, « Expo 67, 40 ans plus tard », vol. 17, n° 1 (2008) ; Rhona Richman Kenneally et Johanne Sloan (dir.), *Expo 67: Not Just a Souvenir*, Toronto, University of Toronto Press, 2010.

⁶ Pascale Casanova, *La République mondiale des Lettres*, Paris, Seuil, 1999. Voir aussi les travaux menés depuis, dans une perspective bourdieusienne semblable, parmi lesquels Gisèle Sapiro (dir.), *Translatio : le marché de la traduction en France à l'heure de la mondialisation*, Paris, CNRS Éditions, 2008; Gisèle Sapiro (dir.), *Les contradictions de la globalisation éditoriale*, Paris, Nouveau Monde, 2009.



1972 à 1997. Pilon est élu à la Société royale du Canada, en 1967, puis à l'Académie canadienne-française en 1981. Il en sera le président de 1982 à 1996, participant à son changement de nom pour celui d'Académie des lettres du Québec. Auteur d'une œuvre variée, récipiendaire de récompenses multiples et exemplaire de la « poésie du pays », mais dont le prestige a fortement décliné dans les dernières décennies, Pilon est peut-être plus important encore, dans l'histoire culturelle et littéraire québécoise, en tant qu'« administrateur culturel », comme le montrera amplement le présent article⁷.

La revue *Liberté*

Commençons par le numéro de *Liberté* de juillet-août 1967, consacré à la « jeune poésie du monde⁸ ». Peu porté à écrire de longs textes de présentation, Pilon ne précise pas ce qu'il entend par « jeune poésie » ni si cette étiquette est plus ou moins synonyme de « nouvelle poésie », comme l'écrit pour sa part Cécile Cloutier dans le même numéro⁹. En fait, outre les remerciements adressés aux personnes et aux institutions qui l'ont aidé à choisir et à traduire les poèmes, Pilon se contente de formuler le regret de n'avoir pas pu préparer un numéro « plus complet, plus représentatif et plus géographiquement étendu¹⁰ ». Et pourtant, il n'y avait jamais eu, auparavant, un aussi grand nombre de littératures étrangères réunies dans un même numéro de revue au Québec. Les poèmes de huit pays y sont en effet rassemblés : Australie, Brésil, Danemark, France, Grande-Bretagne, Japon, Pologne et URSS. Peut-être n'y a-t-il même jamais eu

⁷ Il écrit d'ailleurs avec André Belleau un texte célébrant explicitement ce rôle, « L'administrateur de la culture », *Liberté*, vol. 9, n° 2 (mars 1967), p. 25-29.

⁸ J.-G. P. [Jean-Guy Pilon], « Présentation », *Liberté*, vol. 9, n° 4 (juillet-août 1967), p. 2.

⁹ Cécile Cloutier, « La nouvelle poésie », *Liberté*, vol. 9, n° 4 (juillet-août 1967), p. 118-127. On remarque une tension entre une acception proche de « poésie contemporaine », celle des poètes apparus récemment sur la scène littéraire, et un sens esthétiquement valorisé, de poésie « nouvelle », distincte de la poésie des aînés, donc implicitement plus originale.

¹⁰ J.-G. P., « Présentation », p. 4.



jusqu'alors de revue québécoise ayant publié des textes issus d'autant de littératures dans la totalité de ses numéros¹¹. Cela représente une ambition inédite pour la revue elle-même comme pour la littérature québécoise, celle de fédérer des liens multiples entre les poètes québécois et leurs collègues étrangers. *Liberté* vise ainsi à devenir un carrefour littéraire international, à animer les échanges littéraires transnationaux de façon à ce que la littérature québécoise (et non canadienne-française) existe aux yeux d'un nombre grandissant d'écrivains et d'institutions d'ailleurs et à ce que davantage de littératures nationales circulent au Québec.

Cette ambition très forte est en même temps, du fait de son caractère novateur, obligée de créer de toutes pièces les liens entre la revue, les poètes québécois et les poètes étrangers. Cette relative improvisation explique les regrets exprimés par Pilon et se manifeste, entre autres, dans le caractère hétéroclite des anthologies nationales proposées. Le nombre de poètes, de poèmes et de pages, la présence ou non d'introduction ou de notes biographiques, la langue de publication : toutes ces variables changent, de sélection en sélection. Dans deux cas, un seul poète est chargé de représenter la « jeune Poésie de son pays » (Yves Broussard pour la France, Fernand Ouellette pour le Québec), alors que l'URSS et l'Australie en retiennent cinq et six respectivement, le Japon et le Brésil, dix tous les deux et le Danemark et la Grande-Bretagne, respectivement treize et quatorze. Dans le cas de l'URSS et du Japon, les poètes ont essentiellement droit à un seul poème, pour un total respectif de cinq et six poèmes alors qu'à l'inverse, la sélection danoise rassemble pas moins de vingt-cinq poèmes.

¹¹ La publication de textes d'écrivains français, aux côtés des écrivains québécois, est une affaire ancienne, comme ceux des écrivains belges ou suisses d'expression française, mais au-delà de ces trois sources (pas toujours nettement distinguées), la publication des textes d'écrivains britanniques ou états-uniens est beaucoup plus rare, et encore davantage dans le cas des littératures allemande, espagnole, italienne ou sud-américaine. De ce fait, la présence, dans une même revue, de ces littératures ou d'autres est encore plus rare. Il n'y a cependant pas eu, à notre connaissance, d'examen systématique de ce phénomène.

Les sélections brésilienne, française, québécoise et soviétique ne sont pas précédées d'une introduction, mais celle de l'URSS a droit à des notes biographiques, esquissant ainsi tout de même un discours où trois traits reviennent constamment : les indications d'origine sociale (un petit-fils de paysan sibérien, un fils d'employé, deux fils de militaire, un fils de chercheur scientifique), la date des « premiers vers publiés » (entre 1949 et 1958 en l'occurrence) et le lien à la jeunesse (« véritable leader poétique de la jeunesse », 110; « un des précurseurs de la jeune poésie soviétique actuelle », 111; « chef de file de la jeune poésie soviétique », 112; « très populaire parmi la jeunesse », 114; « sa poésie [est] extrêmement prisée par la jeunesse », 116). Les responsables de ces présentations (le personnel de l'ambassade d'URSS à Ottawa) ont ainsi pris au pied de la lettre, pour y répondre de manière emphatique, la demande d'extraits représentatifs de la « jeune poésie », dans un style biographique qui a toutes les lourdeurs de l'appareil d'État : les poèmes proposés forment très ouvertement une anthologie « officielle », limitée à une seule tendance, de nature foncièrement politique.

Le cas du Japon est très différent, mais correspond lui aussi, d'une certaine manière, à un portrait très « orienté » en fonction des positions d'un groupe littéraire spécifique cette fois. Il ne s'agit pas, en effet, d'une sélection de jeunes poètes japonais au sens large, mais de poètes associés à la revue *VOU*. C'est donc cette revue, plutôt que la poésie contemporaine, que la très courte note (sept lignes) présente aux lecteurs québécois¹² comme une revue de « poésie expérimentale » : « Beaucoup de poètes japonais modernes y ont été édités et lui doivent

¹² Non sans une erreur de date, d'ailleurs : cette revue est fondée en 1935 et non pas en 1953. On peut ajouter à cette note que le fondateur de la revue, Kitasono Katue (1902-1978), a été, selon un de ses biographes, « a leading avant-garde literary figure in Japan and then throughout the world, from the 1920s to the 1970s » (John Solt, *Shredding the Tapestry of Meaning: The Poetry and Poetics of Kitasono Katue (1902-1978)*, Cambridge, Harvard University Press, 2011, [En ligne], [<http://www.hup.harvard.edu/catalog.php?isbn=9780674060746>] (8 mars 2021)). Il a, entre autres, entretenu une longue correspondance avec Ezra Pound, dont il a traduit plusieurs poèmes.

leur succès¹³ ». Ironiquement, cette note souligne que les poètes retenus ont publié « des essais expérimentaux très proches des problèmes de graphisme, de calligraphie et de typographie », mais l'échantillon retenu dans *Liberté* ne permet guère d'en faire la démonstration. Seul le cinquième poème, « Portrait de Jean Cocteau », par Ito Isao, s'éloigne de la très traditionnelle mise en page des poèmes précédents, en déployant verticalement un vers et obliquement le vers suivant¹⁴. Après les sections française et québécoise qui réduisent brutalement les poésies contemporaines aux textes d'un seul écrivain¹⁵, la section japonaise est la plus restrictive, ouvertement basée sur une sélection limitée à une école littéraire spécifique.

Pour ce qui est des quatre autres groupes nationaux, ceux de l'Australie, du Danemark, de la Grande-Bretagne et de la Pologne, leurs responsables cherchent tous, d'une certaine manière, à indiquer comment la sélection qu'ils proposent est représentative de la poésie contemporaine de leur pays, en dressant des portraits des principales écoles. Il y a ainsi, chez chacun d'eux, la volonté d'établir un lien dans leur présentation entre leur littérature nationale et la littérature québécoise, ce qui les conduit cependant, pour la plupart, à souligner la difficulté de tracer ce portrait. Le plus radical à cet égard est Uffe Harder. Estimant que « la poésie danoise de ces années-ci est une poésie sans écoles¹⁶ », contrairement à la situation dix ans plus tôt¹⁷, il n'ose pas aller plus loin que ces « [q]uelques mots sur la poésie

¹³ « La revue *VOU* », *Liberté*, vol. 9, n° 4 (juillet-août 1967), p. 84.

¹⁴ Ito Isao, « Portrait de Jean Cocteau », *Liberté*, vol. 9, n° 4 (juillet-août 1967), p. 87. On peut se demander d'ailleurs s'il n'y a pas eu une erreur de traduction, puisque le vers vertical va comme suit (une fois reproduit horizontalement) : « labblanchenoir ». Les difficultés de traduction permettent de croire que le vers était probablement censé se lire : « lablanchenoire ».

¹⁵ Au point où cela remet en question la pertinence même des étiquettes nationales.

¹⁶ Uffe Harder, « Quelques mots sur la poésie danoise », *Liberté*, vol. 9, n° 4 (juillet-août 1967), p. 40.

¹⁷ Il y a dix ans il eut encore été facile d'établir un panorama de la poésie danoise, selon les tendances et les regroupements » (Harder, « Quelques mots sur la poésie danoise », p. 39), ce qu'il fait d'ailleurs lui-même rapidement dans les lignes qui suivent.

danoise », soulignant cependant que la diffusion de la poésie danoise hors des pays scandinaves est « limitée », d'où le caractère exceptionnel de ce numéro de *Liberté*.

Derek Parker, dans son introduction à la poésie de Grande-Bretagne, se réjouit pour sa part du fait que la poésie anglaise n'affiche plus « un certain dénominateur commun¹⁸ » et que « jamais depuis 1914 un tel éventail de goûts et de tendances ne s'est manifesté en poésie¹⁹ ». Cependant, tout en mettant l'accent sur les auteurs, plutôt que sur les écoles, il n'hésite pas à porter un jugement assez brutal sur les différentes écoles et tendances, rejetant de sa sélection les « essais de poésie concrète », qui ne vont pas dans la bonne direction, ainsi que les poètes de « l'école de Liverpool », qui a selon lui « une place dans l'histoire de la publicité plutôt que dans celle de la poésie²⁰ ». Il ne va pas jusqu'à l'exclusivisme de *VOU* et infléchit d'ailleurs sa sélection dans un sens opposé aux expérimentations les plus radicales, mais assume très nettement son rôle de médiateur.

Piotr Kuncewich, chargé de présenter la poésie polonaise contemporaine, doit composer pour sa part avec son caractère « démesurément dynamique » et l'émergence « sinon des écoles, des ensembles de personnalités remarquables constituant un groupe entouré de satellites²¹ ». Il propose ainsi une rétrospective historique remontant à l'entre-deux-guerres, passant rapidement d'un courant à l'autre, allant jusqu'à distinguer entre « les années 1955-56 » et « les années 1958-59 », dans une surenchère de catégories. Bien que cette présentation découle elle aussi d'une institution paraétatique (l'Agence des auteurs), elle n'a pas le caractère « officiel » des notes biographiques de la sélection de l'URSS. On peut même y entrevoir une certaine distance par rapport aux contraintes, voire la censure de la part de l'État, quand Kuncewich indique qu'après 1956, « quand les

¹⁸ Derek Parker, « Introduction », *Liberté*, vol. 9, n° 4 (juillet-août 1967), p. 68.

¹⁹ Parker, « Introduction », p. 69.

²⁰ Parker, « Introduction », p. 67.

²¹ Piotr Kuncewich, « La poésie polonaise contemporaine », *Liberté*, vol. 9, n° 4 (juillet-août 1967), p. 88.

restrictions administratives disparurent peu à peu, les poètes trop longtemps silencieux, s'exprimèrent²² ». Les enjeux politiques semblent ainsi exclus, dans sa présentation, laquelle met ainsi en scène des luttes d'ordre esthétique entre les écoles.

Pour les ensembles sans introduction (Brésil et URSS) comme pour la Grande-Bretagne, la diffusion à l'échelle internationale de la poésie nationale, au Québec ou ailleurs, paraît aller de soi : nul besoin d'en parler. Pour les présentateurs des poésies danoise et polonaise, au contraire, la situation semble inhabituelle, puisque ces poésies circulent principalement dans des zones géographiques restreintes (la Scandinavie et l'Europe de l'Est, respectivement); le numéro de *Liberté* correspond à cet égard à une « tentative [...] de rompre le silence²³ ». Ainsi, le caractère exceptionnel de ce numéro de *Liberté* ne réside pas uniquement dans le fait que ces poésies étrangères sont publiées au Québec, mais aussi, pour certaines de ces poésies, qu'il s'agit là d'un rare cas de diffusion internationale.

Offrant comme Parker et Kuncewich une présentation détaillée de l'histoire récente de la poésie de son pays (l'Australie), de ses principales écoles et de ses figures de proue, Margaret Diesendorf place ce récit sous le signe de la « jeunesse », comme les « biographes » de l'URSS, mais cette jeunesse est celle de la nation elle-même et, *a fortiori*, de sa poésie. Reprenant l'*incipit* de l'Évangile de Jean, elle en tire l'idée que « les jeunes nations retracent le chemin des peuples primitifs, la poésie [...] étant la forme littéraire la plus pratiquée et la plus réussie chez elles²⁴ ». Cela explique à ses yeux l'effervescence de la poésie australienne contemporaine et les « panégyriques » qu'elle suscite. Confiante, désormais, dans la force de sa culture, la « nation » australienne peut désormais envisager de « faire face au monde » sans craindre « une invasion de la pensée étrangère²⁵ ». L'introduction de Diesendorf débouche ainsi sur une esquisse de la circulation

²² Kuncewich, « La poésie polonaise contemporaine », p. 90.

²³ Harder, « Quelques mots sur la poésie danoise », p. 40.

²⁴ Margaret Diesendorf, « Sept pains et quelques poissons », *Liberté*, vol. 9, n° 4 (juillet-août 1967), p. 15.

²⁵ Diesendorf, « Sept pains et quelques poissons », p. 21.



internationale de la poésie australienne, entre autres, grâce aux traductions. Ce récit de l'émergence de nouvelles littératures nationales sur la scène de la République mondiale des lettres diffère nettement des discours sous-tendant les autres contributions à ce numéro de *Liberté*. Aux côtés des « jeunes poètes » des grandes littératures, dont la légitimité tient partiellement à leur « ancienneté », s'imposent de « jeunes poésies » issues de littératures nationales détachées des ensembles coloniaux. Le discours développé par Diesendorf, dans la présentation de la littérature australienne, est celui qui aurait pu le plus facilement être appliqué au numéro entier de *Liberté* et à l'intégration de la littérature québécoise, à l'instar de la littérature australienne, dans les échanges internationaux. Cette proximité n'est d'ailleurs pas fortuite, comme le laisse entendre une note ajoutée par la rédaction, qui signale que *Poetry Australia* « a publié un numéro spécial sur la poésie canadienne en juin 1967. On y trouve des textes sur les poètes du Québec²⁶ ». Or, Diesendorf est corédactrice de cette revue, à laquelle Jean-Guy Pilon a collaboré, et que nous allons maintenant examiner.

Hétéroclite dans la composition et la présentation des ensembles littéraires nationaux, le numéro de *Liberté* manifeste tout à la fois la volonté d'inscrire la revue et la littérature québécoise dans les échanges internationaux, d'une part, et le caractère relativement artisanal et récent de cette entreprise, d'autre part. Le numéro de *Poetry Australia* est lui aussi composé de sections multiples, bien qu'il soit consacré *a priori* à « la » littérature canadienne, comme on le verra, mais son caractère hétéroclite tient essentiellement à des enjeux propres aux littératures canadienne et québécoise.

***Poetry Australia* : trois littératures nationales en une**

Après avoir dirigé la revue de la Société des poètes d'Australie (Poetry Society of Australia), *Poetry Magazine*, de 1961 à 1964, Grace Perry démissionne en raison des conflits entre différentes écoles littéraires.

²⁶ Diesendorf, « Sept pains et quelques poissons », p. 19.



Elle fonde une nouvelle revue dont la perspective est plus nettement internationale : *Poetry Australia*. La cause de cette scission est révélatrice : adhérant à l'idée selon laquelle la poésie devait faire fi des frontières linguistiques, Perry publie un numéro double comprenant la traduction en français (par Diesenford et Louis Dautheuil) de poètes australiens, ce à quoi s'oppose la faction plus conservatrice de la Société des poètes d'Australie.

D'une certaine manière, le numéro sur la littérature canadienne a été l'un des premiers, sinon le tout premier à adopter la perspective « internationale » de la revue²⁷. L'équipe de *Poetry Australia* ne présente pas elle-même le numéro spécial et n'annonce nulle part explicitement qu'il s'agit d'un numéro « canadien » : la table des matières indique bien qu'il y aura une section de « *French-Canadian Poems* », suivie d'une section de « Poètes du Québec », mais la première section, rassemblant exclusivement des poètes du Canada anglais, n'est présentée que sous le titre « *Poems* ». Quant à la couverture, ce n'est qu'implicitement qu'on peut déduire de la photographie d'une sculpture inuit que ce numéro est dédié à la poésie canadienne (nous reviendrons sur cet étrange choix de symbole). La tâche de présenter le numéro est donc confiée au « *guest editor* », A. J. M. Smith. Pour celui-ci, la tâche est complexe dans la mesure où, le numéro étant divisé, comme on l'a vu, en trois sections distinctes, Smith n'est responsable que de la première. Dans sa courte note – elle ne prend pas même une page – il se réjouit en premier lieu de l'invitation de Grace Perry à présenter cette « petite anthologie » de poésie canadienne, espérant que cela facilitera le rapprochement entre les cultures de ces deux importants pays du Commonwealth. Les poésies australienne et canadienne ne sont ainsi pas subsumées sous l'englobante

²⁷ Le seul numéro antérieurement publié consacré à la littérature étrangère est celui sur la littérature néo-zélandaise, en 1966, pays certes distinct, mais qui est très proche, sur plusieurs plans, de l'Australie. Le numéro spécial sur la littérature canadienne sera suivi par d'autres qui seront consacrés à la littérature japonaise, italienne, hollandaise et flamande, américaine, française, autrichienne, suédoise et de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

« littérature anglaise », fût-ce au pluriel, mais sous ce qui émerge alors à peine des luttes de décolonisation, le Commonwealth.

Smith souligne ensuite le caractère œcuménique de la sélection proposée, en glissant rapidement sur la question linguistique, pour mieux insister sur la diversité esthétique : « [*T*]he present collection is a small but fairly representative sampling of Canadian poems in both languages by writers of all schools²⁸ ». Cela lui permet de distinguer la « *West Coast School* » d'Olson, de Creeley et de la UBC, les poètes « expérimentaux » (Souster, Dudek et Purdy), ainsi que les tendances « intellectuelle » et « mythopoétique ». En plus d'offrir aux lecteurs une première cartographie de la poésie canadienne, les très brèves descriptions d'écoles indiquent que les poètes ont été choisis en fonction d'une perspective esthétique et qu'ils atteignent à une valeur universelle, et non pas « nationale » ou « régionale ». Qui plus est, ajoute Smith, les poètes canadiens sont désormais libres des engagements politiques ou sociaux de jadis²⁹ (sauf dans leur unanime opposition à la guerre impérialiste au Vietnam).

Paradoxalement, Smith laisse entendre que son propos vaut pour le numéro au complet, poèmes « canadiens-français » et « québécois » inclus, tous rassemblés sous l'étiquette de « *Canadian verse* ». En même temps, l'absence totale d'explications quant à la division en trois sections a sans doute suscité une certaine perplexité chez les lecteurs. D'autant plus que l'inclusion de Gatien Lapointe et de Rina Lasnier dans les « *French-Canadian Poems* » aussi bien que dans les « Poètes du Québec » brouille d'emblée, dès la table des matières, la distinction entre ces deux ensembles. Pire encore : l'ordre de présentation adopté fait que « Faim de l'amour » de Lasnier³⁰ clôture le premier sur une page paire

²⁸ A. J. M. Smith, « Introductory Note », *Poetry Australia*, n° 16 (juin 1967), p. 4.

²⁹ « *In theme and subject-matter, these poems are personal and universal – hardly at all national or regional – and freer than they would have been twenty years ago from social and political commitment* » (Smith, « Introductory Note », p. 4).

³⁰ Rina Lasnier, « Faim de l'amour », *Poetry Australia*, n° 16 (juin 1967), p. 38.

et que le second s'ouvre, à la page impaire lui faisant face, sur « Office du plus noble³¹ » de la même poète.

Un examen plus attentif des corpus respectifs des deux sous-ensembles n'offre pas davantage de pistes d'explication évidentes : qu'est-ce qui peut bien séparer les « *French-Canadian Poems* » des Godin, Grandbois, de Grandmont, Lapointe et Lasnier des poèmes des Chamberland, Fecteau, Hébert, Lapointe, Lasnier, Miron, Perrier, Piché et Pilon? Tous sont encore vivants et plusieurs sont proches de l'Hexagone ou y ont publié (Grandbois, Lasnier, Miron, Piché, Pilon). De même, on trouve des deux côtés des poèmes adoptant des versifications traditionnelles comme des poèmes en vers libre. On ne peut pas non plus projeter sur cette séparation l'opposition développée au même moment par la revue *Parti pris* entre littérature « canadienne-française » et littérature « québécoise », la première étant celle de l'aliénation ou de l'évasion individuelle, la seconde celle de la révolte³². Bien au contraire, la section des « *French-Canadian Poems* » s'ouvre, comme on l'a vu, sur un poème de Godin, alors responsable des éditions *Parti pris*, poème écrit en joual. Il y a bien, dans les « Poètes du Québec », deux noms d'écrivains qui collaborent à la revue *Parti pris*, ceux de Chamberland et de Miron, mais si les « Monologues de l'aliénation délirante » du second développent plusieurs aspects du discours de *Parti pris*³³, les poèmes de Chamberland, « Cime de la clameur » et « La fable du matin » n'ont guère de *topoi* à résonance politique³⁴. En fait, les aléas de la sociogenèse de ce numéro et des tensions politiques sous-jacentes expliquent le caractère bifide de la

³¹ Rina Lasnier « Office du plus noble », *Poetry Australia*, n° 16 (juin 1967), p. 39.

³² Voir, à ce sujet, les travaux de Lise Gauvin, *Parti pris littéraire*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975 et de Robert Major, *Parti pris : idéologies et littérature*, Québec, Éditions Nota bene, 2013 [1979].

³³ Sur les liens entre Miron et l'équipe de *Parti pris*, voir les pages que leur a consacré Pierre Nepveu dans sa biographie *Gaston Miron, la vie d'un homme*, Montréal, Éditions du Boréal, 2011.

³⁴ Alors qu'ils sont omniprésents dans les recueils *Terre-Québec* et *L'afficheur hurle*, publiés en 1964 et 1965, par Chamberland.

présentation de la poésie québécoise, dans *Poetry Australia*, comme nous le verrons dans la deuxième partie de notre analyse.

S'il n'y a pas de présentation claire de cette triple « anthologie canadienne » de la part des directeurs de la revue, on peut trouver, à la toute fin du numéro, dans la section des comptes rendus, deux textes respectivement consacrés à la poésie canadienne (c'est-à-dire à la poésie anglaise) et à la poésie québécoise. Dès son titre, « *Object of Envy: Newer Canadian Poetry*³⁵ », la recension de Norman Talbot indique assez bien que, du point de vue australien, la poésie canadienne la plus récente paraît plus intéressante, plus dynamique, plus variée que la poésie australienne contemporaine. C'est cependant celle de Margaret Diesendorf³⁶, dont le titre, « Terre de Québec, Mère Courage », est inspiré d'un vers de Gaston Miron, qui nous intéresse ici, car elle signale implicitement comment la poésie québécoise est reçue par une des responsables de la revue. Or cette réception s'oppose directement à la thèse « universaliste » et esthétique développée par Smith : « *The Poetry of Quebec is what I would call (in homage) "tribal" poetry. It is totemic, has a central, national aim, hence a circumference until the aim is reached*³⁷ » (56). Elle juge d'ailleurs que la 5^e édition de l'*Anthologie de la poésie canadienne-française* de Guy Sylvestre, objet de sa recension, « *defeats theories of "pure" poetry* ».

³⁵ Norman Talbot, « Object of Envy: Newer Canadian Poetry », *Poetry Australia*, n° 16 (juin 1967), p. 51-55.

³⁶ D'après ce qui est mentionné dans la deuxième édition de l'*Oxford Companion to Australian Literature*, Margaret Diesendorf (1912-1993) était une linguiste, traductrice et poète, qui a joué pendant plusieurs décennies un rôle important dans la communauté littéraire de Sidney. Elle a traduit Rilke en anglais (« Margaret Diesendorf », dans William H. Wilde, Joy Hooton et Barry Andrews (dir.), *The Oxford Companion to Australian Literature*, 2^e éd., 1994, [En ligne], [http://www.oxfordreference.com] (18 mars 2021)).

³⁷ Margaret Diesendorf, « Terre de Québec, Mère Courage », *Poetry Australia*, n° 16 (juin 1967), p. 56. On peut douter que, malgré cette précision et l'ajout du terme « totémique », les poètes québécois ayant pris connaissance de ce numéro, aient beaucoup apprécié l'étiquette de poésie « tribale ».

À cet égard, le portrait qu'elle propose de la littérature québécoise contredit celui de la littérature canadienne (incluant celle du Québec) offert par Smith dans sa note introductive. Là où ce dernier adopte la position définie comme « cosmopolite » par Casanova³⁸, position dominante dans les relations entre les littératures « nationales », Diesendorf trouve un grand intérêt dans la dimension politique, collective, de la poésie québécoise, laquelle confine nécessairement, pour Casanova, à une position dominée. Or, pour Diesendorf, la poésie québécoise échappe aux deux « pièges » des littératures « post-coloniales³⁹ » : se fondre complètement dans la littérature de la métropole ou adopter un « dialecte local » (« *local idiom* »). Elle se trouve à la fois assez émancipée sur le plan linguistique pour se distinguer et assez fortement liée aux « cohortes d'innovateurs » ayant marqué la poésie française moderne pour lui être comparée sans déchoir. La comparaison avec la poésie française de la Résistance montre que, pour Diesendorf, la poésie québécoise a réussi à être à la fois une poésie moderne et une poésie politiquement engagée, tout en explorant quelques grands « symboles totémiques » : le pays, la femme⁴⁰, la mer, la neige, la pierre, l'arbre, le sang et le mot. Plutôt que le sentiment d'envie (comme chez Talbot), c'est bien davantage celui de « fraternité » qui sous-tend le texte de Diesendorf et s'affiche dans le titre même de la recension, qui reprend à son compte, mais avec l'admiration due au caractère externe de l'énonciation, le vers de Miron : « Terre de Québec, Mère Courage ». La reprise du terme « Québec » laisse aussi entrevoir que, dans le conflit latent, mais jamais explicité entre le Québec et le Canada français, Diesendorf a choisi son camp, celui du Québec.

³⁸ Casanova, *La République mondiale des Lettres*.

³⁹ Ce terme n'est pas utilisé par Diesendorf, mais est le plus propre à nommer la situation qu'elle décrit, celle des « *young national identities* » cherchant à se distinguer de la littérature « *of the mother country* » (Diesendorf, « Terre de Québec, Mère Courage », p. 56-57).

⁴⁰ Elle souligne d'ailleurs que « le pays » est « *again and again identified with "la femme-mère" who is also "harvest", "bread"* » (Diesendorf, « Terre de Québec, Mère Courage », p. 57).

Politiques de la littérature : Canada, Canada français, Québec

Plonger dans les archives de *Liberté* permet de voir que, d'une certaine manière, le numéro sur la « jeune poésie » à travers le monde découle des liens avec l'équipe de *Poetry Australia*. Le 4 mai 1966, Margaret Diesendorf écrit à Pilon pour lui soumettre une série de traductions de poèmes australiens qu'elle a effectuées avec son collègue Louis Dautheuil. « Ceux-ci comptent [...] parmi les plus marquants de la génération », écrit-elle, ajoutant ceci : « nous espérons que les lettres canadiennes leur feront bon accueil⁴¹ ». Sans doute guidée par Pierre Seghers, qui allait publier leur traduction de *Child with a Cockatoo* de Rosemary Dobson et qui était déjà lié avec Pilon, *Liberté* et les poètes de l'Hexagone, Diesendorf entend par cette démarche favoriser la diffusion de la poésie australienne sur la scène littéraire « canadienne ». Elle en sait assez, cependant, pour s'adresser en français à la revue littéraire la plus importante alors du champ littéraire québécois.

Dans sa première lettre, le 11 mai, Pilon se montre favorable à la publication de ces poèmes : « [J]e suis très sympathique à l'idée de publier quelque chose dans *LIBERTÉ* : peut-être des poèmes précédés d'une introduction? ». Puis, la réflexion ayant fait son chemin, dans sa deuxième lettre à Diesendorf, le 18 août, il inscrit cette publication dans une perspective plus large, liée à l'approche de l'Expo 67 : « [N]ous n'avons pas encore établi avec précision notre programme de publication pour 1967, mais nous allons sûrement tenir compte du grand événement qui aura lieu à ce moment-là : l'Expo universelle, et en prendre prétexte pour publier des études sur les littératures nationales ».

⁴¹ Lettres conservées dans le dossier « Correspondance, poésie australienne » des archives de la revue *Liberté*, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après BAnQ), Centre d'archives de Montréal, Fonds *Liberté*, MSS 426/001/008. Tous les extraits des lettres de Pilon à Margaret Diesendorf et à Grace Perry, ainsi que des lettres adressées à Pilon par Diesendorf et Perry sont tirés de ce dossier.

À l'automne 1966, les réflexions de Pilon et de l'équipe de *Liberté* ont permis de préciser un peu plus le projet : ce sont désormais des poèmes et non des études qu'on souhaite publier. Pilon écrit en effet à Diesendorf, le 29 novembre 1967, qu'il a bien reçu un nouvel envoi de poèmes, accompagnés d'une introduction, spécifiant : « [C]es textes seront publiés dans notre numéro de juillet-août 1967, que nous voulons consacrer à la poésie du monde. » Le projet est encore flou, à en croire les archives ou, du moins, il n'a pas encore été véritablement mis en branle, dans la mesure où on n'y trouve aucune autre trace, en 1966, de correspondance reliée au numéro sur les poésies étrangères.

Parallèlement, à l'automne 1966, Pilon participe à la conception du numéro de *Poetry Australia*, mais de façon indirecte. Le dossier « canadien » semble en effet déjà mis en branle grâce aux liens entre Grace Perry et A. J. M. Smith. Le 10 octobre, Perry remercie Pilon de lui avoir offert son aide (probablement pour le numéro en question) et précise que « *plans for our Canadian issue are now well in hand* », ajoutant : « *I look forward to seeing some French poems* ». Le 28 décembre, Grace Perry revient à la charge, indiquant qu'elle a reçu de Smith la liste de ses collaborateurs et qu'elle doit recevoir les textes des poètes choisis par Pilon avant le 1^{er} mars de l'année suivante, « *if French poetry is to be included as intended* ». Mais surgit alors la figure de Glassco. Smith a annoncé à Perry que celui-ci allait écrire une courte note présentant dix des plus importants « *French Canadian poets* », mais qu'elle n'avait pas de contact direct avec Glassco.

Pilon prépare ainsi sa sélection, qu'il envoie le 20 février, ajoutant une « remarque générale » qui aura une grande importance dans la suite de ce projet, en plus d'être révélatrice du rôle des médiateurs dans la diffusion de la poésie québécoise à l'international, au cours des années 1960 :

Je souhaiterais, et c'est aussi le vœu de plusieurs des poètes ici représentés que ce groupe de textes soit présenté sous le titre « Poètes du Québec ». En effet, le Québec est le centre, le cœur et la presque totalité du Canada français. Depuis quelque temps

les termes « Québec » et « québécois » se substituent aux termes « Canada-français » [*sic*] (ce qui géographiquement ne veut rien dire) et au terme « canadiens-français ».

Dans sa réponse du 2 mars, Diesendorf remercie Pilon pour son choix de poèmes « québécois » (expression de Diesendorf), s'interroge sur la nature inédite des poèmes envoyés (condition *sine qua non* pour la revue) et annonce une « petite complication » : l'envoi des poèmes de Smith comprenait huit poèmes de cinq « poètes québécois » (expression, encore une fois, de Diesendorf), choisis par Glassco. Du point de vue de la revue, cela ne pose pas de problème cependant, puisqu'elle est prête à publier « tous les textes inédits⁴² ». Par ailleurs, répondant à la « remarque générale de Pilon », elle confirme : « [N]ous sommes d'accord pour présenter les poètes comme "Poètes du Québec" ». Ce sont donc Smith et Glassco qui ont refusé de présenter leurs « *French Canadian poems* » sous l'étiquette de « Poètes du Québec », adoptant ainsi le principe d'une culture « bilingue », d'une littérature exprimant une voix nationale en deux langues⁴³. Ainsi, la constitution d'un réseau australo-

⁴² Le suivi de ces envois, incluant ce détail, permet de voir que Pilon avait proposé à Diesendorf un ensemble de 14 poètes et de 31 poèmes. Parmi ces poètes, en sus de ceux publiés par *Poetry Australia*, il y avait Jacques Brault, Raoul Duguay, Roland Giguère, Paul-Marie Lapointe et Fernand Ouellette. Cependant, l'exigence d'inédits éliminait ceux de Brault (« Visitation »), de Giguère (« Devant le fatal » et « La vue repue ») et de Lapointe (« Psaumes pour une révolte de terre »). Quant au poème de Duguay (« Or le cycle du sang dure donc »), la censure l'a éliminé, comme l'explique Diesendorf à Pilon le 5 mai 1967 : « Le poème de raoul duquay qui était sous considération est finalement tombé victime aux ciseaux du censeur, tel *Ulysse*. Notre revue est texte obligatoire dans les écoles secondaires de la Nouvelle Zélande et un grand nombre de lycées et de collègues en Australie sont abonnés... ».

⁴³ Sans ouvrir un nouveau chapitre dans cette note, signalons que Patricia Godbout a analysé, dans *Traduction littéraire et sociabilité interculturelle au Canada* (Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2004), le rôle de traducteurs, d'anthologistes et de critiques de la littérature québécoise joué par Glassco et Smith. Cela a permis de montrer que Smith se rangeait, avec Glassco et Scott, dans les rangs des « poètes cosmopolites » et qu'il estimait « plus important d'être poète que d'être *poète* canadien » (p. 30). Centrée sur les années 1950, l'étude de Godbout

canadien pourvu de deux axes « canadiens » imperméables l'un à l'autre (celui reliant Perry et Smith, auquel est arrimé Glassco, d'un côté, celui reliant Diesendorf et Pilon, de l'autre), et le fossé « politique » entre les conceptions « nationales » des uns et des autres, explique pourquoi on en est venu à cet étrange compromis d'une poésie « nationale » en trois sections dans le numéro de *Poetry Australia* consacré à la littérature du Canada⁴⁴. D'une certaine manière, ce projet mène à la rencontre (et au choc) de trois entreprises distinctes de *nation building* centrées sur la poésie, trois « politiques de la littérature » tentant de projeter à l'étranger leur défense et illustration de la poésie nationale. Certes, de nombreux traits relient ces « politiques de la littérature » à des positions spécifiquement politiques, mais aucune d'entre elles ne peut être réduite à une simple « politisation de la littérature ». Au contraire, de même que Pilon intègre dans sa sélection des poètes qui ne partagent pas les positions « séparatistes » de la revue *Liberté*, qui ne partagent pas les traits de

ne permet pas de savoir ce qui a mené Smith de son *Book of Canadian Poetry* de 1943, exclusivement consacré aux poètes canadiens-anglais, au *Oxford Book of Canadian Verse, in English and French* (dont le titre indique l'inclusion des poètes québécois). Cependant, une étude sur la Foster Poetry Conference, organisée en 1963, permet de voir que les démarches de Smith et de Glassco pour organiser une rencontre des poètes anglophones et francophones du Québec, dans le but de promouvoir une culture bilingue, binationale, se sont heurtées à l'évolution rapide de la scène littéraire québécoise, qui voit l'émergence, cette même année, de *Parti pris*. Tant et si bien que le désintérêt des poètes québécois proches de *Liberté* et de *Parti pris* et la méfiance du gouvernement envers *Parti pris* et les appels à une révolution indépendantiste et socialiste ont réduit la portée de l'événement à une réunion de poètes anglophones. Cela n'a cependant pas empêché Glassco de s'intéresser aux partipristes, comme le montre la sélection d'un poème inédit de Godin dans sa section de *Poetry Australia*. Quoi qu'il en soit, on peut voir que ceux qui, comme Glassco, Scott et Smith ont entrepris de tisser des liens entre les littératures canadienne-anglaise et québécoise francophone, se sont trouvés malgré eux dans des situations très délicates, avec la montée du mouvement indépendantiste québécois et l'affirmation d'une littérature québécoise distincte, ne devant pas être intégrée dans l'ensemble plus vaste de la littérature canadienne.

⁴⁴ Cette ambiguïté dans la manipulation des catégories nationales explique peut-être la décision de ne pas indiquer dans le paratexte le caractère « canadien » ou « québécois » de cette publication.

la « poésie du pays » diffusée par celle-ci et l'Hexagone ou qui s'opposent au socialisme révolutionnaire de *Parti pris*, de même Glassco et Smith intègrent dans leurs diverses sélections de poèmes « canadiens-français » des textes relevant de la « poésie du pays » et des poètes associés à *Parti pris* (donc remettant directement en question la catégorie même de « littérature canadienne-française »).

Le parcours unique du projet de *Poetry Australia* montre tout à la fois l'importance des réseaux, des interactions individuelles en particulier, dans la genèse des échanges littéraires internationaux, ainsi que la façon dont les médiateurs peuvent infléchir ces échanges en fonction de leurs « politiques de la littérature » respectives. Ainsi, Pilon se fait le promoteur, dans ses échanges avec ses interlocuteurs étrangers, de la poésie « québécoise », clairement distincte de la poésie « canadienne » ou « canadienne-française ».

« Ils se proclament “Québécois” » : poésie et affirmation nationale à l'étranger

Il n'est pas le seul acteur alors à œuvrer ainsi à la diffusion de la littérature « québécoise ». On connaît déjà, par divers travaux, l'infatigable travail de Gaston Miron en ce sens, qui a laissé des traces dans d'autres numéros de revues. C'est le cas, par exemple de la revue *Les Lettres nouvelles*, qui publie en décembre 1966 et en janvier 1967 un numéro sur la littérature du Canada⁴⁵. Dans le titre du numéro et sa composition, c'est la conception « binationale » défendue par Glassco et Smith dans le numéro de *Poetry Australia* qui domine; selon toute vraisemblance, c'est Naïm Kattan, cumulant le rôle de correspondant étranger pour la revue et de fonctionnaire au Conseil des arts du Canada, qui a opté pour cette conception, laquelle a reçu l'aval de la direction de la revue, malgré l'opposition des poètes québécois. La note éditoriale signale explicitement cette confrontation :

⁴⁵ « Écrivains du Canada », *Les Lettres nouvelles*, numéro spécial (décembre 1966-janvier 1967).

Les meilleurs parmi ces jeunes poètes, groupés autour de la revue *Parti pris*, sont des partisans farouches de l'indépendance. Deux d'entre eux, Gaston Miron et Paul Chamberland, sont venus nous rendre visite rue Amélie pour nous exprimer leur répugnance à figurer dans un numéro de revue consacré à des « écrivains canadiens ». Ils nous ont dit qu'ils ne se reconnaissaient rien de commun avec les Canadiens-anglais [*sic*] et rejetaient comme fausse et méprisante l'appellation « Canadien-français » [*sic*] : ils se proclament « Québécois ». Le mieux était de les inviter à expliciter noir sur blanc leur position et celle de leurs amis⁴⁶.

De manière très paradoxale, la revue insère ainsi un court chapitre intitulé « Canadiens-français », pour séparer la section consacrée aux Canadiens anglais et celle consacrée aux « Canadiens français », chapitre dans lequel Jacques Godbout, Jacques Brault et Paul Chamberland expriment « l'infamie que c'est d'être Canadien français⁴⁷ ». Ce chapitre, cependant, n'est pas annoncé dans la table des matières, laquelle n'annonce pas plus clairement la division en deux parties⁴⁸. Plus jésuitique encore (ou plus impérialiste), la note

⁴⁶ Note éditoriale, *Les Lettres nouvelles*, numéro spécial (décembre 1966-janvier 1967), p. 18.

⁴⁷ Jacques Godbout, Jacques Brault et Paul Chamberland, « Canadiens-français », *Les Lettres nouvelles*, numéro spécial (décembre 1966-janvier 1967), p. 77. Il s'agit en fait d'extraits de « Suite fraternelle » et de *L'afficheur hurle* dans le cas de Brault et de Chamberland, lesquels ne peuvent guère tenir lieu d'explication argumentée pour le public français, réduisant à des déclarations lyriques (ou ironiques, dans le cas de Godbout) les revendications des écrivains québécois.

⁴⁸ Chamberland a cependant droit, dans la section implicitement « canadienne-française », à une « Mise au point » (p. 210-213) précédant son « Poème de l'antéévolution » (p. 214-215), mais on est alors tout près de la fin du numéro. Le lecteur doit traverser deux cents pages pour bénéficier de l'explication annoncée dans l'introduction. Chamberland y écrit, entre autres : « Nous sommes quelques-uns à rejeter l'appellation "écrivains canadiens" : nous nous considérons et désirons être reconnus écrivains QUÉBÉCOIS [les majuscules sont dans le texte]. [...] Le Canada n'est pas notre pays. » (p. 210). S'élevant contre la dépendance politique et la dépendance économique des Canadiens français, qu'il affirme déterminés par « l'aliénation culturelle-linguistique qui menace notre survie collective », il affirme que « l'homme Canadien-français [*sic*] n'est pas loin d'être un sous-homme. Déculturé, particularisé, folklorisé, réduit à la condition de mineur et de



éditoriale proclame que, dans le choc entre les deux ensembles littéraires, « les Canadiens-français [*sic*] sortent vainqueurs [...] par l'originalité, les trouvailles de langage et de rythme, les recherches techniques, la violence – chez les meilleurs – d'une révolte qui touche aux racines mêmes de la vie⁴⁹ ». Tant et si bien que, du point de vue de la France, cela les « condamne » au statut de « Canadiens » : « En sont-ils moins Canadiens pour autant? Certes pas. Ce sont même eux qui nous donnent la meilleure image de ce pays⁵⁰. » *Les Lettres nouvelles* affirment ainsi, ultimement son rejet de la politique de la littérature défendue par *Liberté* et *Parti pris*. L'épisode montre cependant que l'affirmation, extrêmement récente, de cette nouvelle politique de la littérature, loin d'être un « repli » sur une position « provincialiste », à usage strictement « interne » et en contradiction avec les positions cosmopolites dominant la République mondiale des lettres, est fortement liée à une volonté de projection internationale, de participation active aux luttes internationales pour la reconnaissance des littératures nationales, à une « ouverture sur le monde », comme l'affirme Chamberland.

C'est d'ailleurs ce que nous montre Pilon dans le numéro de *Liberté* consacré à la jeune poésie du monde et, plus largement, l'ensemble de son travail à la tête de *Liberté*, à laquelle nous revenons. Bien que, dès le mois d'août 1966, les échanges avec Diesendorf aient fait germer l'idée du numéro « international », Pilon ne se lance dans la préparation du numéro sur la « jeune poésie » du monde qu'au début de 1967, par l'envoi d'une série de lettres. Il adresse d'abord une première salve épistolaire à sept destinataires d'autant de pays,

minoritaire, il est bien près de sombrer dans l'incohérence et la dépersonnalisation » (p. 212). Mais, contre cette tentation de disparaître, surgit « la volonté d'être Québécois comme double projet d'enracinement et d'ouverture sur le monde » (p. 212-213). Chamberland soutient ainsi que le projet d'affirmation d'une identité québécoise n'est pas fondé sur une exclusion ou un particularisme outrancier.

⁴⁹ Note éditoriale, *Les Lettres nouvelles*, numéro spécial (décembre 1966-janvier 1967), p. 18-19.

⁵⁰ Note éditoriale, *Les Lettres nouvelles*, numéro spécial (décembre 1966-janvier 1967), p. 19.



le 14 février (Danemark, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Israël, Italie et Japon). À l'exception de la Poetry Society, pour l'Angleterre, et d'Uffe Harder, pour le Danemark, ces lettres sont envoyées à des revues littéraires étrangères⁵¹. À la suite d'une consultation auprès du ministère des Affaires extérieures⁵², Pilon procède à un deuxième envoi massif, le 10 avril 1967, adressé aux représentants diplomatiques de dix pays (Brésil, Cuba, Espagne, Grande-Bretagne, Hongrie, Mexique, Pologne, Portugal, République populaire de Chine et URSS), en plus d'écrire au Pen Club d'Israël. À tous, Pilon fait parvenir la même lettre, ne modifiant que l'adresse du destinataire. En voici les deux premiers (et principaux) paragraphes :

À l'occasion de l'Expo Universelle de 1967 et de la Rencontre mondiale de poésie qui se tiendront à Montréal au cours des prochains mois, la revue *LIBERTÉ* a décidé de consacrer un numéro spécial à la jeune poésie du monde.

Je viens donc solliciter votre collaboration et vous inviter à préparer pour *LIBERTÉ* un dossier sur la poésie de votre pays, comportant une vingtaine de poèmes des poètes les plus représentatifs qui ont moins de trente-cinq ans. Ce choix de poèmes devrait être précédé d'une brève présentation générale indiquant les lignes de force actuelles, les tendances, etc.⁵³

⁵¹ Pourquoi Pilon choisit-il de s'adresser à ces revues-là, précisément, rien ne permet de le découvrir clairement. Pour ce qui est du choix des pays, on constate que Pilon intègre dans sa liste un grand nombre de pays européens et quelques rares pays des autres continents. Ainsi, l'Amérique du Sud se trouve réduite au seul Brésil. On ne voit pas *a priori* de critères évidents dans ses choix.

⁵² René de Chantal, qui avait été professeur de littérature française à l'Université de Montréal et premier directeur, en 1965-1966, de la revue *Études françaises*, écrit à Pilon le 27 février 1967 pour lui dire qu'il a consulté ses collègues du Ministère et que ceux-ci ont « conclu que peut-être la meilleure procédure pour vous serait d'écrire à Ottawa aux ambassades des pays mentionnés ». De Chantal lui rappelle à ce sujet que, lorsque la revue mexicaine *Parva* avait voulu publier de la poésie canadienne, c'est le ministère des Affaires extérieures qui avait demandé à *Liberté* et à la *Tamarack Review* de lui proposer des poèmes (BAnQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds *Liberté*, MSS426/005/006).

⁵³ Fonds *Liberté*, MSS426/005/006.

Puis, inlassable, Pilon tire une troisième salve de neuf lettres identiques, le 20 avril, à nouveau adressées aux revues⁵⁴, mais pour leur proposer cette fois de publier dans leurs pages une sélection de poètes québécois, en prenant ouvertement prétexte de l'Exposition universelle, là aussi :

Vous n'ignorez pas qu'en plus de l'Exposition universelle de Montréal qui ouvre maintenant ses portes, l'année 1967 marquera le centenaire de la Confédération canadienne.

À cette occasion, nous avons pensé vous offrir la sélection la plus représentative possible de quelques textes inédits de poètes canadiens, accompagnés de quelques articles critiques de présentation et de situation. Nous souhaiterions que vous puissiez consacrer un numéro spécial de votre revue ou une partie d'un numéro spécial à la poésie du Québec qui a connu ces dernières années un extraordinaire développement et atteint une qualité exceptionnelle que plusieurs critiques de réputation internationale ont maintes fois soulignés⁵⁵.

C'est donc tout près de trente invitations que *Liberté* envoie à travers le monde, en un peu plus d'un mois. La plupart de ces invitations ne reçoivent pas de réponses. Dans le cas des invitations à publier dans *Liberté*, les archives nous permettent de voir que deux échanges, en sus de celui avec l'Australie, ont été faits à titre individuel, ceux avec le Danemark et le Japon. Pour le Brésil, la Grande-Bretagne et

⁵⁴ Il s'est alors adressé à *Invencao* du Brésil, à la *Georgia Review* des États-Unis, à la *Transatlantic Review* et au *Times Literary Supplement* de Grande-Bretagne, à *Resena* du Mexique, à la *Frankfurter Heft* d'Allemagne, à *Europe* de France, à *Keshet* d'Israël, ainsi qu'à *VOU* du Japon. On voit ainsi, par les doubles ou triples envois, que Pilon était particulièrement désireux d'obtenir des poèmes de Grande-Bretagne, d'Israël, du Japon et des États-Unis.

⁵⁵ BAnQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds *Liberté*, MSS426/005/006. On peut noter que, dans cette lettre, Pilon glisse des catégories « canadiennes » dans ses deux premières phrases, et l'étiquette de « poésie du Québec », dans sa troisième, sans indiquer aucunement qu'il y a là, à ses yeux, une différence capitale. Il mise ainsi sur le possible intérêt pour le Canada, découlant de l'Expo 67, pour mettre en lumière la poésie québécoise.

la Pologne, ce sont les appareils diplomatiques qui se mettent en branle, avec des résultats variables : l'ambassade du Brésil prend quelques mois avant d'envoyer à Pilon, le 5 juin, une sélection de poèmes tirés d'une anthologie précédemment publiée chez Seghers, en avouant laisser de côté le critère de la « jeunesse » exigé par Pilon : « [L]es poètes en question ont tous plus de 35 ans », en avançant une justification fort douteuse : « les très jeunes poètes brésiliens n'ont pas encore été publiés, ce qui m'empêche de vous présenter leurs poèmes⁵⁶ ». La Pologne confie le dossier à une structure officielle, l'Agence des auteurs. Le Haut-Commissariat de la Grande-Bretagne à Ottawa, par l'intermédiaire de son conseiller culturel, Arthur J. Montague, suggère à Pilon de s'adresser à la Poetry Society, laquelle lui recommande de communiquer avec le directeur de la revue de l'association *Poetry Review*, Derek Parker. On passe ainsi d'une structure étatique à une association professionnelle, tout en demeurant dans la logique des appareils.

Pour ce qui est de la dynamique inverse, celle de la publication à l'étranger de numéros de revues consacrés à la poésie québécoise, le portrait est plus difficile à établir, pour des raisons documentaires. Le 9 février 1967, Pilon écrit à Yves Préfontaine : « À l'occasion de l'Expo, et au cours de l'année 1967, plusieurs revues étrangères veulent consacrer des sections, parfois importantes, à la littérature canadienne et plus spécialement à la poésie. [...] [J]'ai déjà reçu trois demandes venant du Mexique, du Danemark et du *Journal des poètes* (Bruxelles)⁵⁷ ». Le caractère vague des deux premières demandes, à la différence de la mention précise de la revue *Le Journal des poètes*, dans la troisième, combiné au fait que nous avons retrouvé plusieurs échanges avec cette revue, mais aucune trace de contact avec des revues mexicaines ou danoises dans le fonds d'archives de *Liberté*, porte à croire qu'il n'y a pas eu de numéros consacrés à la poésie québécoise, en 1967, au Danemark et au Mexique.

⁵⁶ BAnQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds *Liberté*, MSS426/005/006.

⁵⁷ BAnQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds *Liberté*, MSS426/005/007.

Dans l'état actuel de nos recherches, nous avons pu retrouver quatre numéros de revues, en sus de *Poetry Australia*, qui sont directement liés au projet de Pilon, ceux du *Journal des poètes*, des *Cahiers des midis*⁵⁸, d'*Europe* et d'*Adam International Review*. Publiées en Belgique et en France, les trois premières ont consacré un numéro à la littérature québécoise (à la poésie seulement pour *Le Journal des poètes* et les *Cahiers des midis*), contribuant ainsi à diffuser à l'échelle internationale la nouvelle politique de la littérature défendue par Pilon et *Liberté*. *Adam International Review*, pour sa part, a intégré les poèmes proposés par Pilon dans un numéro « bilingue » consacré à la littérature canadienne comme ensemble unique⁵⁹.

Prestigieuse revue littéraire publiée à Londres de 1939 à 1941 (prenant ainsi le relais d'une revue publiée antérieurement en Roumanie), puis de 1946 à 1984, *Adam International Review* compte parmi ses collaborateurs Beckett, Cocteau, Durrell, T. S. Eliot, Forster, Koestler, Sartre, etc. Aucune lettre ne permet de savoir si Pilon a tenté de défendre le caractère distinct de la poésie du Québec, mais

⁵⁸ Nous n'avons pas pu retrouver d'exemplaire de ce numéro ou de détails sur sa table des matières. On trouve cependant, dans les dossiers sur les projets d'anthologies « internationales » des traces des échanges entre Pilon et la direction des *Cahiers des midis*, ainsi qu'une liste de poètes et de poèmes que Pilon présente comme inédits (les *Cahiers des midis* ayant exprimé leur désarroi devant la parution du numéro du *Journal des poètes* consacré à la poésie du Québec, dont la liste de poètes correspondait presque exactement à la leur). Pilon propose ainsi des poèmes de Jacques Brault, de Paul Chamberland, de Raoul Duguay, d'Hélène Fecteau, de Claude Gauvreau, de Roland Giguère, d'Anne Hébert, de Gatien Lapointe, de Paul-Marie Lapointe, de Rina Lasnier, d'André Major, de Gaston Miron, de Luc Perrier et d'Alphonse Piché, en plus de ses propres poèmes (BAnQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds *Liberté*, MSS426/005/007).

⁵⁹ Comme dans le cas de *Poetry Australia*, les textes publiés dans ce numéro ont été proposés par deux médiateurs distincts, Fred Cogswell et Jean-Guy Pilon, mais à la différence de Perry et de Diesendorf, Miron Grindea insère les textes des écrivains québécois, ici et là, en désordre dans le numéro. Les textes en question sont des poèmes d'Hélène Fecteau, d'Anne Hébert, de Gatien Lapointe, de Paul-Marie Lapointe, de Rina Lasnier, de Gaston Miron, de Luc Perrier, d'Alphonse Piché et de Jean-Guy Pilon, en plus d'un texte autobiographique de Naïm Kattan et d'une étude de Jean-René Ostiguy sur « l'âge nouveau de la peinture canadienne ». Ces deux derniers textes, cependant, n'ont pas été envoyés à la revue par Pilon.

l'introduction de Miron Grindea, son directeur, laisse voir qu'il a eu vent des conflits politico-littéraires en jeu, indiquant que « *the present political confrontations [are] much too complex for a faraway literary journal to understand*⁶⁰ ». Cette incompréhension ne l'empêche pas de trancher et de présenter le numéro, au singulier, comme l'expression de « la » voix du Canada, et de faire fi des dénonciations de bilinguisme (accusé d'être un facteur d'avilissement de la langue française), avançant que « *most of the French Canadians are glad whenever their work is being translated by their English fellow-writers*⁶¹ ». Grindea peut ainsi défendre à la fois l'idée de la « bonne entente » et la conception d'une littérature « canadienne » s'exprimant en deux langues telle que défendue par les poètes canadiens-anglais⁶², et assumer le point de vue cosmopolite de la métropole, qui envisage la valeur de cette littérature de haut et de loin. Cette attitude contraste assez nettement avec l'ouverture qu'a manifestée *Poetry Australia* au sujet des revendications des poètes québécois et de la valeur poétique de la poésie « engagée »; leurs positions respectives, au centre et en périphérie, sont certainement des facteurs qui peuvent expliquer cet écart. Néanmoins, aucune de ces revues du champ littéraire anglophone ne donne la primauté au point de vue « québécois », contrairement aux revues de la francophonie.

Nous avons vu, plus haut, que la rédaction des *Lettres nouvelles* était réticente à accepter la nouvelle étiquette d'écrivains québécois. Quelques mois plus tard, *Le Journal des poètes*, publié à Bruxelles,

⁶⁰ « The Voice of Canada », *Adam International Review*, vol. 32, n^{os} 313-314-315 (1967), p. 5. Les références aux textes de Pilon et de Major publiés dans *Le Journal des poètes* montrent elles aussi que Grindea a dû faire face aux revendications des poètes québécois.

⁶¹ « The Voice of Canada », p. 5.

⁶² C'est aussi la position défendue par Hugh MacLennan, dans un article intitulé, comme son roman, « Two Solitudes » (*Adam International Review*, vol. 32, n^{os} 313-314-315 (1967), p. 7-10), où il entrevoit que ces « solitudes » seront dépassées, dans un avenir proche, grâce au respect mutuel, que celle de F. R. Scott, dans son poème légèrement ironique, « Bonne entente » (*Adam International Review*, vol. 32, n^{os} 313-314-315 (1967), p. 6).

l'adoptera, sur sa page couverture, en plus de laisser Jean-Guy Pilon et André Major expliquer la portée de cette nouvelle désignation. Pilon annonce : « Voici la parole des poètes du Québec », le « seul pays français en Amérique du Nord » dont la poésie est le « champ d'expression le plus profond »; « on a dit de la poésie actuelle du Québec qu'elle était la plus pure et la plus véhémement des poésies nationales depuis la dernière guerre⁶³ ». Major, pour sa part, souligne l'« effort de nationalisation » de la « poésie canadienne-française contemporaine », associé à un « renouvellement de ses formes » et avance qu'il faut employer « le terme québécois pour bien marquer que la volonté de ce renouvellement est aussi une volonté de profonde transformation », transformation basée sur une « contestation de l'Histoire et de la société canadienne-française⁶⁴ ». À ses yeux, par-delà la diversité des formes et des thèmes de la poésie contemporaine, il est possible d'affirmer qu'« il existe une poésie québécoise ». Il y a bien, à la page suivante, un article de Guy Sylvestre, « de l'Académie canadienne-française », qui persiste à faire référence, jusque dans son titre, à « la poésie canadienne-française⁶⁵ », ainsi qu'une subtile remarque, dans la note éditoriale, sur le fait que « les immigrés » (l'exemple étant celui de Michel Van Schendel) ont « peut-être un point de vue différent⁶⁶ » sur les revendications « québécoises », mais, dans la présentation générale du numéro, ce sont désormais des traits secondaires. Le Québec est désormais le terme dominant. Il en sera de même, deux ans plus tard, du numéro d'*Europe* consacré à la « Littérature du Québec », numéro qui découle lui aussi des démarches entamées par Pilon à l'occasion de l'Expo 67, bien que son directeur, Pierre Abraham, dans l'introduction (intitulée « *Europe* et le Québec »), exprime un regret à l'endroit des « écrivains de langue française qui

⁶³ Jean-Guy Pilon, « Voici la parole des poètes du Québec », *Le Journal des poètes*, vol. 37, n° 5 (juillet 1967), p. 2.

⁶⁴ André Major, « Vers une poésie nationale », *Le Journal des poètes*, vol. 37, n° 5 (juillet 1967), p. 3.

⁶⁵ Guy Sylvestre, « La poésie canadienne-française », *Le Journal des poètes*, vol. 37, n° 5 (juillet 1967), p. 4.

⁶⁶ Pierre Bourgeois, « Montréal 1967, Knokke 1968 », *Le Journal des poètes*, vol. 37, n° 5 (juillet 1967), p. 2.

vivent dans d'autres provinces que le Québec » : « [À] ces écrivains, je [...] leur demande de ne pas se considérer comme exclus⁶⁷ ». Ce regret est désormais *a posteriori*, effet secondaire du changement accompli.

En définitive, la volonté de Pilon d'amener *Liberté* et les poètes québécois à s'engager dans des échanges plus soutenus avec les écrivains étrangers a produit des résultats remarquables, sur plusieurs plans. Au Québec même, ses démarches ont mené au numéro de revue offrant le plus vaste ensemble de littératures étrangères de l'histoire littéraire québécoise (à ce moment), en plus des Rencontres mondiales de poésie. À l'étranger, les efforts de Pilon ont suscité la diffusion la plus large et la plus représentative, sans doute, de la littérature québécoise, grâce aux numéros d'*Adam International Review*, des *Cahiers des midis*, d'*Europe*, du *Journal des poètes* et de *Poetry Australia*, auxquels on peut ajouter celui des *Lettres nouvelles*, bien que l'initiative ne vienne pas de Pilon. Il n'y a jamais eu avant de plus grande diffusion de la littérature québécoise à l'étranger, il n'y a sans doute jamais eu d'équivalent depuis. La reconnaissance de cette littérature nationale sur la scène internationale a alors franchi un cap, d'autant plus important que c'est en raison de critères esthétiques que la plupart des médiateurs étrangers choisissent de la diffuser chez eux, en vertu de la valeur attribuée à cette production littéraire. Ironiquement, cette reconnaissance cosmopolite marque un moment crucial dans la redéfinition de cette littérature nationale, devenue « québécoise » et non plus « canadienne » ou « canadienne-française ». Les archives montrent abondamment le rôle crucial joué par Jean-Guy Pilon dans ce processus, bien qu'il ait été le résultat d'un travail collectif auquel les écrivains proches de *Parti pris* (dont Chamberland, Major et Miron) ont largement collaboré. Ces échanges ont par ailleurs fondé cette reconnaissance de la littérature québécoise sur la valeur accordée à un nombre extrêmement restreint de poètes, dont le choix a été en grande partie déterminé par Pilon, qui propose essentiellement le

⁶⁷ Pierre Abraham, « Europe et le Québec », *Europe*, vol. 47, n^{os} 478-479 (février-mars 1969), p. 5.

même ensemble d'une revue à l'autre⁶⁸, quitte à déjouer la demande de textes inédits. Comme Pilon a contribué activement à la sélection proposée par Bosquet dans ses anthologies, on peut statuer qu'il a été (avec *Liberté*, *Parti pris* et l'Hexagone) l'un des plus importants, sinon le plus important médiateur de la nouvelle politique de la littérature et du corpus qui en était à ses yeux exemplaire⁶⁹.

Aussi exceptionnel qu'ait été cet ensemble de publications, il ne constitue pas un hapax dans l'histoire de la circulation internationale de la littérature québécoise ou dans l'histoire des liens tissés par Pilon et *Liberté* avec les auteurs et les revues d'ailleurs. En amont, les projets de 1967 s'inscrivent dans une tentative constante, de la part de Pilon, de nouer des liens à l'échelle internationale. Les archives dévoilent à cet effet que, dès 1958, avant même la publication d'un premier numéro, Pilon écrit à de multiples revues et ambassades étrangères afin de leur annoncer la fondation de *Liberté*, de leur proposer des échanges ou de leur demander des informations. Il s'adresse ainsi successivement à l'ambassade du Japon, à la revue *L'Union soviétique*, au *Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques*, à *La Culture et la vie* (URSS), à la *Tamarack Review*, à la revue *Quadrum* (Bruxelles / Milan), à *La Littérature soviétique*, à l'ambassade d'Allemagne, à *Yugoslaviya* de Belgrade, à la *Deutsche Rundschau*, au *Merkur*, aux ambassades d'Espagne, du Brésil et de la Suisse⁷⁰. Une fois la revue lancée, les démarches auprès des collaborateurs et des organismes financiers ont pris le pas sur ces contacts avec l'étranger, qui se sont par la suite beaucoup amenuisés. *Liberté* a continué de s'intéresser aux littératures étrangères, mais il n'y a eu pendant plusieurs années

⁶⁸ On en a vu la liste dans les énumérations ci-dessus, mais on peut dire en somme que les poètes les plus souvent publiés dans les revues étrangères, entre 1967 et 1969 (trois numéros ou plus), ont été Chamberland, Giguère, Hébert, Gatién et Paul-Marie Lapointe, Lasnier, Miron, Perrier, Piché et Pilon.

⁶⁹ « Les politiques de la littérature s'énoncent et se justifient sur la base d'une interprétation et d'une appréciation d'un ensemble de textes jugés exemplaires » (Hamel, « Qu'est-ce qu'une politique de la littérature? », p. 18).

⁷⁰ Les lettres sont conservées dans le dossier « Archives – correspondance 1958 » (BANQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds *Liberté*, MSS426/001/001).

que de très épisodiques liens⁷¹, à l'exception de la relation avec les écrivains et les critiques français.

Ce n'est qu'après 1967 que les liens entre *Liberté* et les écrivains étrangers se sont affermis durablement. *Liberté* a ainsi publié en 1971 un numéro sur l'Algérie, puis en 1972 un numéro sur la littérature d'Israël, lequel découlait des liens noués en 1967 avec la revue *Keshet*, qui a publié de son côté un numéro sur la littérature québécoise. Mais surtout Pilon a transformé la « Rencontre des écrivains », relancée en 1968, en « Rencontre québécoise internationale des écrivains », à partir de 1972. Organisées de concert avec *Liberté* (qui a publié les textes des rencontres de 1972 à 1982), puis avec l'Académie des lettres du Québec, ces rencontres ont accueilli chaque année de nombreux écrivains de plusieurs pays. Dans le même esprit que le projet d'export-import mis en place par Pilon en 1967, ces rencontres visent à faire du Québec un lieu d'échanges littéraires transnationaux important, en échappant autant que faire se peut à la centralisation française. L'intitulé quelque peu paradoxal de ces rencontres, à la fois québécoises et internationales, confère à ces rencontres une nouvelle identité nationale, tout en affichant une ouverture au reste du monde.

Avant ces « rencontres québécoises internationales des écrivains », il y a donc eu une « rencontre des écrivains », tenue à cinq reprises, de 1957 à 1961⁷², puis de 1968 à 1971. Jean-Guy Pilon, principal animateur de ces rencontres, en avait pris l'idée lors de sa participation en 1956 à la Biennale de poésie de Knokke-le-Zoute, en Belgique, organisée par Pierre-Louis Flouquet et *Le Journal des poètes*. Très

⁷¹ La revue a ainsi publié, au fil des années, des textes de l'écrivain hongrois Frédéric Karinthy (n° 8 et n°s 9-10, 1960), d'Anaïs Nin (n° 23, 1962) et de Lukacs (n° 39, 1965).

⁷² réentée comme la « première rencontre des poètes canadiens », celle-ci s'est déroulée sur le thème « La poésie et nous » et a fait l'objet d'une publication aux Éditions de l'Hexagone. Au cours des trois rencontres suivantes, des invitations ont été adressées aux écrivains et aux critiques canadiens-anglais, mais la cinquième, en 1961, a pris un tournant plus politique, qui a donné lieu à certaines revendications, dont celles-ci : « que le français soit déclaré seule langue officielle du Québec [et] que soit reconnu le droit à l'autodétermination des Québécois » (André Belleau, « La Rencontre des écrivains depuis 1967 : une expérience d'animation culturelle », *Liberté*, vol. 16, n°s 5-6 (décembre 1974), p. 85).

intéressé par ces rencontres internationales⁷³, Pilon s'y est rendu à plusieurs reprises, nouant ainsi des liens avec Flouquet et nombre de poètes étrangers⁷⁴, devenant même un des jurés du Grand Prix international de poésie (aux côtés d'Uffe Harder) en 1965. Outre le fait que Pilon a développé comme Flouquet une stratégie de positionnement international misant sur la périphérie francophone, sans s'opposer directement à la centralité de Paris, dont le projet de 1967 est une réalisation parmi d'autres, les liens avec la Biennale de poésie sont révélateurs, par ailleurs, d'un changement de perspective sur la littérature du Québec. Écrivant à Pilon, en juillet 1956, pour lui annoncer que la Biennale cette année-là allait porter sur les « sources de la poésie populaire », Flouquet lui demande « un article sur la poésie folklorique du Canada. Et un autre sur la poésie des indiens des réserves canadiennes⁷⁵ ». Dans cette lettre, Flouquet réduit outrageusement la poésie « du Canada » à ses traits les plus stéréotypés, les plus éloignés d'une perspective cosmopolite (ou plutôt : il la regarde de loin et de haut, à partir d'un point de vue cosmopolite, mais en la réduisant à son caractère « anthropologique »). On mesure mieux, à la lumière de cette lettre, tout le chemin parcouru, en 1967, quand on passe de la « poésie des réserves » aux « tabarnaques » de Gérard Godin : la poésie du Québec s'affiche désormais à l'échelle internationale comme une poésie moderniste et contestataire.

⁷³ Dans le rapport sur sa participation à la IV^e Biennale internationale de poésie (1959) envoyé au Conseil des arts du Canada, Jean-Guy Pilon dit avoir été frappé par « l'intérêt considérable que l'on porte d'une façon générale à tout ce qui se fait au Canada : littérature, poésie, théâtre, peinture » et y souligne aussi « la nécessité qu'il y a pour notre pays à être représenté à ces rencontres internationales ». Il ajoute qu'il y a rencontré Alain Bosquet avec lequel il a établi le plan d'une anthologie de poésie (Bosquet la publiera en 1962 en coédition Seghers-HMH sous le titre *La poésie canadienne*, puis en republiera une nouvelle version, en 1968, sous le titre *La poésie du Québec*). Voir le texte du rapport sur la Biennale de 1959, BAnQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds Jean-Guy Pilon, MSS085/006/005.

⁷⁴ Dans son introduction au numéro d'*Adam International Review*, Miron Grindea dit de Pilon qu'il est « a popular figure at the Biennales internationales de poésie » (« The Voice of Canada », p. 5).

⁷⁵ BAnQ, Centre d'archives de Montréal, Fonds Jean-Guy Pilon, MSS085/006/004.

L'autodidaxie féconde de François-Xavier Garneau¹

Patrice Groulx
Historien

Résumé

On s'est peu attardé aux sources de la pensée de François-Xavier Garneau (1809-1866), en dépit de sa place parmi les fondateurs de l'histoire et de la littérature québécoises. Le clergé catholique a laissé entendre que, parce qu'il était un autodidacte, formé hors de sa surveillance, Garneau diffusait des idées peu orthodoxes et que, pour cette raison, il n'était pas un historien à part entière. En réalité, Garneau n'a jamais cessé d'enrichir ses connaissances et ses capacités d'analyse en lisant des œuvres de toute provenance. Nous analysons ici son programme de lectures et, ce faisant, nous voulons ouvrir une réflexion sur l'apport de l'autodidaxie à la constitution de la discipline historique.

Abstract

Little attention has been paid to the sources of thought of François-Xavier Garneau (1809-1866), despite his place among the founders of Quebec history and literature. The Catholic clergy has suggested that because he was a self-taught man, trained outside its supervision, Garneau spread unorthodox ideas, making him an incompletely trained historian. In fact, Garneau never ceased to enrich his knowledge and analytical skills by

¹ L'auteur remercie Yolande Grisé, Gérard Bouchard et France Julien, ainsi que les deux lectrices ou lecteurs anonymes mandatés par la revue *Mens*, pour leurs commentaires sur la version originale de cet article.

reading works from many different origins. Here we analyze his reading program and, in doing so, we want to open a reflection on the contribution of self-education to the constitution of the historical discipline.

En dépit de la place de François-Xavier Garneau (1809-1866²) parmi les fondateurs de l'histoire et de la littérature du Québec, on s'est peu attardé aux sources de ses connaissances et de sa pensée. La tache originelle dont le clergé catholique a frappé l'auteur de l'*Histoire du Canada* (1845) n'est pas étrangère à ce désintéret. Critiques intransigeants de cette œuvre trop libérale à leurs yeux, les censeurs ecclésiastiques ont attaqué la réputation de l'historien en prétendant que son éducation était incomplète parce qu'il n'avait pas suivi le cours classique. Au lendemain de son décès, même le bienveillant biographe de Garneau, l'abbé Henri-Raymond Casgrain, soulignait « le malheur de son éducation solitaire, abandonnée à elle-même, privée de cette salutaire direction qu'impriment aux jeunes talents nos institutions religieuses³ ». Garneau aurait été responsable de ces lacunes, en refusant l'offre du curé de sa paroisse d'étudier gratuitement au Séminaire de Québec à la condition de devenir prêtre⁴. Un siècle après la parution de l'*Histoire du Canada*, les religieux continuaient de minimiser la contribution de l'historien qui, n'ayant « pas eu l'avantage de faire ses études dans un collège », selon eux, n'aurait toujours été qu'« un apprenti⁵ ».

² La biographie du personnage vient d'être publiée (voir Patrice Groulx, *François-Xavier Garneau : poète, historien et patriote*, Montréal, Éditions du Boréal, 2020).

³ Henri-Raymond Casgrain, *F.-X. Garneau*, Québec, J. N. Duquet, 1866, p. 123-124.

⁴ Casgrain, *F.-X. Garneau*, p. 16-17.

⁵ Thomas Charland, « Garneau : préparation de l'historien », et Georges Robitaille, « L'œuvre de Garneau et la critique de son temps », *Centenaire de l'Histoire du Canada de François-Xavier Garneau*, Société historique de Montréal, 1945, p. 125 et 135. Sur le dénigrement dont a fait l'objet l'*Histoire du Canada*, voir Pierre Savard, « Les rééditions de l'*Histoire du Canada* de François-Xavier Garneau devant la critique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 4 (mars 1975), p. 539-553.

En réalité, l'autodidaxie de Garneau n'a posé de problème qu'à l'Église, soucieuse de diriger les lectures des fidèles⁶. Gustave Lanctot s'est félicité, au contraire, de la résistance de Garneau à l'appel du Séminaire, l'historien ayant pu s'éduquer « hors de la discipline conformiste et dogmatique du moment⁷ ». Paul Wyczynski a également souligné que Garneau était un « autodidacte intelligent » dont l'« étonnante curiosité » a été couplée à une judicieuse intuition⁸. Il reste que l'étendue et l'influence de ses lectures sur sa pensée ont été peu étudiées⁹.

⁶ Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré, *Sociologie de la lecture*, Paris, La Découverte, 2003, p. 26-29 et 36-38; Dominique Julia, « Lectures et Contre-Réforme », dans Guglielmo Cavallo et Roger Chartier, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 2001, p. 325-331; Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920 : la Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 9-33.

⁷ Gustave Lanctot, *Garneau, historien national*, Montréal, Éditions Fides, 1946, p. 143.

⁸ Paul Wyczynski, « La poésie de François-Xavier Garneau », dans Maurice Lemire (dir.), *Le romantisme au Canada*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1993, p. 239.

⁹ Les sources de la pensée de Garneau ont été effleurées par ses biographes Henri-Raymond Casgrain, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Gustave Lanctot, Pierre Savard et Paul Wyczynski, et Gérard Bergeron. Quelques chercheurs en ont creusé divers aspects : Georges Robitaille, « Garneau et Augustin Thierry », *Études sur Garneau*, Montréal, Librairie d'action canadienne-française, 1929, p. 15-53; Marcel Trudel, *L'influence de Voltaire au Canada*, t. 1 : 1760-1850, Montréal, Éditions Fides, 1945, p. 167-192; Harry Douglas Smith, *L'influence d'Augustin Thierry sur François-Xavier Garneau*, thèse de doctorat (histoire), Québec, Université Laval, juillet 1947; Marc Lebel, « Garneau disciple de Michelet? », *Bulletin du CRCCF*, n° 9 (décembre 1974), p. 1-4; Pierre Savard, « François-Xavier Garneau et l'historien français Henri Martin », *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français*, n° 7 (hiver-printemps 1984), p. 11-19; Maxime Raymond-Dufour, *L'Universel et le national : une étude des consciences historiques au Canada français de la première moitié du XIX^e siècle*, thèse de doctorat (histoire), Montréal et Paris, Université de Montréal et Université de Paris IV-La Sorbonne, 2016, p. 284-341. Marie-Frédérique Desbiens dessine un tableau d'ensemble de l'activité littéraire où Garneau compte parmi les figures marquantes (Marie-Frédérique Desbiens, *Le premier romantisme au Canada : entre engagement littéraire et politique*, Québec, Éditions Nota bene, 2018).



L'identité autodidacte de Garneau : une hypothèse

En tant que lecteur autodidacte, Garneau exprime le désir à la fois d'entrer dans l'orbite du pouvoir politique et de participer à un projet patriotique et savant¹⁰. Or, l'autodidaxie est « un mode de formation et d'apprentissage non structuré par une programmation explicite, externe à la personne¹¹ ». Sous cet angle, Garneau n'était pas entièrement autodidacte, puisqu'après avoir appris les rudiments de l'écriture et du calcul, il a été placé pendant quelques années dans une école utilisant la méthode de l'enseignement mutuel (où il a

¹⁰ Serge Gagnon a voulu « démontrer les corrélations entre la société canadienne-française du XIX^e siècle et la connaissance que les historiens ont établie de la Nouvelle-France » (*Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, p. 412) et a défini les cadres sociopolitiques qui ont marqué la pensée historique au Québec au XIX^e siècle (p. 9-33). L'évolution de cette pensée a également été arrimée à la circulation sociale des idées (voir Yvan Lamonde, « La diffusion des idées et le décollage culturel », *Histoire sociale des idées au Québec, vol. 1 : 1760-1896*, Montréal, Éditions Fides, 2000, p. 401-432; Heather Murray, « Working on the Middle Ground: Circles and Cultural Associations as Sources for Intellectual History », dans Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme, *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 190-198; Manon Brunet, « Sources, objets et objectifs de l'histoire des réseaux littéraires au XIX^e siècle », dans Bélanger *et al.*, *Les idées en mouvement*, p. 199-209). Enfin, l'étude de la diffusion des livres (en particulier, celle d'Yvan Lamonde et de Sophie Montreuil (dir.), *Lire au Québec au XIX^e siècle*, Montréal, Éditions Fides, 2003) a offert une voie mitoyenne qui tient compte à la fois des acteurs individuels, des institutions et du marché, ce dernier étant tributaire de l'état de fortune et du rang social des acteurs. Voir aussi Maurice Lemire (dir.), *La vie littéraire au Québec, t. II : 1806-1839. Le projet national des Canadiens*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1992; Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (dir.), *La vie littéraire au Québec, t. III : 1840-1869. « Un peuple sans histoire ni littérature »*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996; Karim Chahine, *Mille mots valent une image : synthèses d'histoire nationale et poétique de l'histoire chez François-Xavier Garneau et Benjamin Sulte, 1845-1884*, mémoire de maîtrise (histoire), Québec, Université Laval, 2018.

¹¹ Hélène Bézille-Lesquoy, « L'autodidacte » : *entre pratiques et représentations sociales*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 17, note 1. Le terme est « connoté comme désuet » dans les milieux de l'éducation (on préfère celui d'autoformation), mais la figure de l'autodidacte est toujours vivante et possède « des valeurs heuristiques inépuisables » (p. 17).



acquis en fait une « compétence autodidacte¹² »), puis en apprentissage chez deux hommes de droit notarial.

À quelques reprises, Garneau a lui-même souligné qu'il était un autodidacte en poésie. Il n'a « pas eu l'avantage de faire un cours régulier d'études classiques » et il a dû surmonter « toutes les difficultés qui accompagnent le manque de fortune », expliquait *Le Canadien* pour relever son mérite lorsqu'il a fait paraître un de ses premiers poèmes¹³. Dans la première notice biographique qu'il a rédigée en 1848 pour accompagner la publication de certains de ses poèmes, Garneau a insisté sur son manque d'éducation : « Mis à l'école à 5 ans, des malheurs de famille firent ensuite négliger son éducation. [...] Pendant sa cléricature, il se livra à des études diverses [...]»¹⁴. Par la suite, il est resté discret sur le sujet, à part le moment où il a révélé son refus d'étudier au Séminaire, revêtant ainsi l'identité du « *self-made-man* » intellectuel¹⁵.

Nous baserons notre étude des lectures de Garneau sur les questions suivantes : par quel processus un individu de très modeste extraction peut-il passer de sa « culture première » (celle qui « représente le monde du sens commun, de la perception spontanée, de la familiarité, de l'unanimité, de l'homogénéité du temps, de l'espace et de l'Être ») à une « culture seconde » (« un monde à l'écart, un monde *construit*¹⁶ » remettant en cause le monde coutumier) à *l'extérieur* du cadre formel des études classiques¹⁷? L'autodidaxie, au

¹² Bézille-Lesquoy, « *L'autodidacte* », p. 93.

¹³ « Le lecteur se rappelle... », *Le Canadien*, 31 août 1831, p. 3.

¹⁴ James Huston, *Le Répertoire national*, vol. I, Montréal, Lovell et Gibson, 1848, p. 200, note 1.

¹⁵ Sur cette figure de « héros positif », voir Bézille-Lesquoy, « *L'autodidacte* », p. 49-53.

¹⁶ Julien Goyette, *Temps et culture : Fernand Dumont et la philosophie de l'histoire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017, p. 34-35.

¹⁷ Pour l'exploration de l'espace social de la formation des intellectuels, voir Marcel Fournier, « La culture savante comme style de vie : les intellectuels dans le Québec de naguère », *Questions de culture*, n° 1, 1981, p. 131-166, [En ligne], [http://classiques.uqac.ca/contemporains/fournier_marcel/culture_savante_style_de_vie/culture_savante_style_de_vie_texte.html#_ftnref] (21 mars 2019); Fernand Dumont, « La culture savante telle qu'en elle-même », *Le sort de la culture*,

lieu d'être la tare déshonorante qui imprègne l'imaginaire de la connaissance¹⁸, ne serait-elle pas au contraire un moyen d'accéder légitimement au haut savoir? Et n'aurait-elle pas contribué, *in fine*, à la constitution de la science historique?

Pour aborder la pratique autodidactique de Garneau, nous observerons d'abord l'évolution de ses lectures, puis les catégories d'ouvrages qui l'ont intéressé. Nous examinerons ensuite l'usage qu'il a fait de ses lectures sous la forme de citations, de paraphrases, d'allusions, d'images et parfois de plagiat. Notre conclusion portera sur la construction culturelle de l'historien.

Périodisation des intérêts de lecture de Garneau

Nous avons répertorié l'ensemble des écrits ou des auteurs que Garneau a lus ou consultés. Ce corpus a été reconstitué à l'aide de tous les ouvrages cités ou mentionnés dans la première et la troisième édition de l'*Histoire du Canada* (1845-1852 et 1859), dans le *Voyage en Angleterre et en France*, dans les articles, les poèmes et les deux hebdomadaires que Garneau a publiés (*L'Abeille canadienne* en 1833-1834 et *L'Institut* en 1841), dans sa correspondance et ses archives, dans les registres des bibliothèques de la Société littéraire et historique de Québec (SLHQ) de janvier 1839 à janvier 1847 et de l'Institut canadien de Québec (ICQ) de mars 1849 à novembre 1865, et enfin dans l'inventaire après décès de sa bibliothèque personnelle. Nous avons également effectué des sondages dans ses écrits pour y chercher des sources non signalées. Pour préciser avec un degré satisfaisant de certitude les titres des ouvrages lus, nous avons consulté les catalogues des bibliothèques du temps¹⁹. Après avoir repéré environ 1800

Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1987, p. 129-153; Yvan Lamonde *et al.* (dir.), « Introduction », *Dictionnaire des intellectuels au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2017, p. 7-22.

¹⁸ Sur le « héros négatif » de l'autodidaxie, voir Bézille-Lesquoy, « *L'autodidacte* », p. 20-41.

¹⁹ Georges-Barthélemi Faribault, *Catalogue d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique [...]*, Québec, W. Cowan, 1837; *Catalogue des livres appartenant à la Chambre d'assemblée*, Québec, Fréchette, 1835; *Catalogue méthodique des livres de la bibliothèque de l'Institut canadien de Québec*, Québec, Augustin Côté, 1852.

références et mis à l'écart les entrées indéchiffrables dans les registres, nous avons répertorié quelque 721 titres ou auteurs qui ont fondé en bonne partie la culture de Garneau. Nous avons aussi pris connaissance des moments où Garneau a eu accès aux textes qu'il a étudiés (tableau 1).

Tableau 1
Survol chronologique des lectures de Garneau

Période	Lieu de la mention dans les sources	Auteurs ou titres distincts identifiés
1827-1837	Archives; poèmes; <i>L'Abeille canadienne</i> ; premiers articles d'histoire	34
1839-1842	Registre de la SLHQ; <i>L'Institut</i> ; poèmes et articles	76
1843-1845	Articles; SLHQ; <i>Histoire du Canada</i> (vol. 1)	101
1845-1849	SLHQ; archives; <i>Histoire du Canada</i> (vol. 2 et 3)	101
1849-1852	Registre de l'ICQ; <i>Histoire du Canada</i> (vol. 4)	152
1852-1855	ICQ; <i>Voyage en Angleterre et en France</i>	65
1855-1859	ICQ; <i>Abrégé de l'histoire du Canada</i> ; <i>Histoire du Canada</i> , 3 ^e édition	55
1859-1865	ICQ; « Une conclusion d'histoire »	37
1866	Inventaire après décès	100
	Total	721

Note : chaque auteur ou titre n'apparaît qu'une seule fois, à sa première occurrence. Par exemple, même si l'inventaire après décès contient plus de 134 auteurs ou titres, plusieurs d'entre eux avaient déjà fait l'objet d'une entrée antérieurement, d'où le chiffre de 100 inscrit dans le tableau.

La plus ancienne pièce du corpus est la copie manuscrite (1827) d'un manuel de rhétorique pour jeunes filles que la famille a conservée comme une relique²⁰. Pour Garneau, la copie est un geste naturel acquis au cours de sa formation juridique auprès de Joseph-François Perrault et d'Archibald Campbell. En vue de combler son retard scolaire, Garneau aurait aussi recopié, d'après Casgrain, « tout son cours de belles-lettres et de rhétorique, et Boileau en entier²¹ ». Cette pratique n'est pas inhabituelle à l'époque, et elle est rendue nécessaire par la rareté et la cherté des imprimés. On copie pour des raisons pratiques, pour mieux mémoriser le texte, ou pour rendre hommage à « la puissance de l'original²² ». Durant son séjour à Londres, Garneau transcrit également un journal du siège de Québec déniché par son patron, Denis-Benjamin Viger; ici, la copie permet la diffusion d'un document permettant de mieux connaître un événement fondateur de l'histoire nationale.

Garneau fréquente les rayonnages de personnes plus fortunées, et certainement ceux de ses patrons Perrault et Campbell. On peut présumer que ces deux notaires ont veillé à sa formation poétique, car Garneau compose des poésies dès 1830²³. Avec *L'Abeille canadienne*, lancée en 1833, le jeune homme révèle l'éclectisme de ses goûts. Il s'intéresse aux écrits étrangers dans tous les domaines : géographie, économie politique, sciences appliquées, poésie et histoire. Entre 1834 et 1836, il occupe le poste de traducteur à temps partiel pour la Chambre d'assemblée; cette fonction le conduit à la bibliothèque parlementaire où il s'approvisionne probablement dans la collection

²⁰ Gabriel-Henri Gaillard, *Rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles*, Paris, Nyon fils, 1752; la copie, incomplète, se trouve à l'Université d'Ottawa, au Centre de recherche en civilisation canadienne-française (ci-après CRCCF), Fonds François-Xavier-Garneau, P144A, 4.

²¹ Casgrain, F.-X. *Garneau*, p. 18. Casgrain tient ce renseignement de Garneau lui-même ou de son fils Alfred.

²² Anthony Grafton, « Le lecteur humaniste », dans Cavallo et Chartier, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, p. 257-258.

²³ Paul Wyczynski, « La poésie de François-Xavier Garneau », p. 239.

des livres sur le Canada²⁴. Grâce à ses premières recherches sérieuses en histoire, il publie des « Extraits historiques » dans *Le Canadien* de février à août 1837, recourant essentiellement à Pierre-François-Xavier de Charlevoix, à Michel Bibaud, à William Smith et à Robert Christie.

De 1839 à 1842, la liste de ses emprunts à la SLHQ confirme sa curiosité : récits de voyage, romans, poèmes, encyclopédies, revues, auteurs étrangers, quelques biographies, des livres destinés à la famille. Les emprunts se partagent, en gros, entre les classiques de la littérature (Jean-Jacques Rousseau, Germaine de Staël, Camões, Byron, Chateaubriand, etc.) et les descriptions de pays étrangers. De mars à mai 1841, Garneau garnit *L'Institut* d'extraits de livres et de périodiques français pour faire connaître l'actualité scientifique et littéraire, et encourage la production locale en reproduisant les « mémoires » lus dans les séances de la SLHQ.

Le détail des visites de Garneau à la bibliothèque parlementaire à partir de 1843 reste un mystère, mais les sources de *l'Histoire du Canada* (1845) permettent de déduire qu'elles sont fructueuses²⁵. En 1845, quelques mois après son embauche à la Ville de Québec au poste de greffier, il déménage avec sa famille dans un immeuble où la corporation municipale loue aussi des locaux aux bibliothèques de la SLHQ, du *Mechanic's Institute* et de la *Library Association*²⁶. Durant les années où il publie les deux premières éditions de *l'Histoire du Canada* (1845-1852), il lit au moins 252 nouvelles publications, livres et périodiques confondus. À partir de 1849, ses emprunts à la

²⁴ Voir Patrice Groulx, « Genèse de *l'Histoire du Canada* (1845-1852) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 27, n° 1 (automne 2018), p. 19; Marc Lebel, « François-Xavier Garneau, traducteur », *Meta*, vol. 22, n° 1 (1977), p. 33-36.

²⁵ Sur le contenu de provenance française de cette bibliothèque, voir Gilles Galichan, « Le livre français au Parlement du Bas-Canada, 1791-1840 », dans Claude Galarneau et Maurice Lemire, *Livre et lecture au Québec (1800-1850)*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1988, p. 115-131.

²⁶ Archives de la Ville de Québec, Livre des cotisations, 1845; Marcel Lajeunesse, « La bibliothèque au Québec, une institution culturelle au cœur des débats sociaux », dans André Turmel (dir.), *Culture, institution et savoir*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, p. 171-179; Bibliothèque et Archives nationales du Québec (ci-après BANQ), Québec, Fonds Literary and Historical Society of Quebec, P948.

nouvelle bibliothèque de l'ICQ²⁷ témoignent toujours de ses goûts éclectiques : les pièces de théâtre se mêlent aux romans d'aventures, aux recueils de poésie, à la littérature de voyage et à l'histoire étrangère. À partir de 1852, ses visites à l'ICQ s'espacent. En 1858 et 1859, absorbé par la troisième édition de son ouvrage, il emprunte en majorité des livres d'histoire, en particulier les plus récents.

Dressé en 1866, l'inventaire de sa bibliothèque personnelle révèle le cumul d'une vie, les livres que Garneau a achetés et ceux qu'il a reçus de ses confrères²⁸. Le catalogue est modeste, mais sa variété est comparable à celle des bibliothèques privées de Québec qui ont été l'objet d'une étude²⁹.

Ce décompte est incomplet. Nous n'avons pas la liste des ouvrages juridiques que Garneau a étudiés durant ses années de cléricature et qui, pourtant, ont influencé le fond et la forme de ses écrits. Ses jugements sur la politique, la littérature et la religion reposent sur la lecture de journaux ou de revues dont il n'a pas fait mention. Nous ignorons également quels documents il consultait dans les salles de lecture sans les emprunter. Enfin, les registres des emprunts de plusieurs bibliothèques sont introuvables.

Par ailleurs, il est souvent difficile de discerner dans quelle mesure Garneau a réellement lu les ouvrages qu'il a mentionnés ou qu'il a empruntés. Conscients de ce problème, Yvan Lamonde et Sophie Montreuil ont établi dans leur étude une échelle selon les indices que donnent les sources. La lecture *réelle* doit être certifiée par l'auteur (par exemple, le compte rendu d'une œuvre); elle est *probable* ou

²⁷ BAnQ, Québec, Fonds Institut canadien de Québec, P108.

²⁸ Garneau n'a pas conservé tous ses achats. Par exemple, il se procure à la librairie Crémazie, de 1846 à 1849, une demi-douzaine de livres qui ne figurent pas dans l'inventaire de sa bibliothèque personnelle (Librairie Crémazie, état de compte 1845-1849, Archives de la Ville de Montréal, Fonds François-Xavier-Garneau, BM26, S1, D1). Il est possible qu'il en ait fait don à l'ICQ.

²⁹ Marcel Lajeunesse, « Les bibliothèques personnelles et la bibliophilie », dans Patricia Fleming, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. I : *Des débuts à 1840*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2004, p. 215-219; Gilles Labonté, *Les bibliothèques privées à Québec, 1820-1829*, thèse de maîtrise (histoire), Québec, Université Laval, 1986.

possible lorsqu'elle est signalée par une marque forte (par exemple, une citation), ou plus faible (par exemple, un emprunt à la bibliothèque). Elle est *fictive* si rien ne permet d'attester sa réalité³⁰. Dans le cas de Garneau, les deux livres dont il a publié des comptes rendus³¹, ainsi que les textes de diverses provenances qu'il a reproduits, ceux qu'il cite fréquemment dans l'*Histoire du Canada*, ainsi que ceux qu'il emprunte à répétition dans les bibliothèques ont *sûrement* été lus. Garneau a *probablement* lu en bonne partie ceux de sa bibliothèque personnelle. Pour les autres, on ne peut parler que d'une lecture *possible*. S'agissant des gros ouvrages de référence en histoire, ainsi que des dictionnaires et des encyclopédies qu'il emprunte, il en a certainement lu des chapitres ou des articles.

Les catégories d'ouvrages lus ou consultés par Garneau

Il est impossible de juger du temps consacré par Garneau à chacune de ces lectures, même si les dates de retrait et de retour des livres de bibliothèque en donnent des indices. Le relevé de l'ensemble des lectures que nous avons pu retracer permet toutefois d'ébaucher une analyse multidimensionnelle de l'univers intellectuel de Garneau. Tous ces livres et ces auteurs constituent un bagage disparate et révèlent un souci d'universalité. Sans être lui-même un éclectique au sens philosophique du terme, Garneau s'appuie aussi bien sur les humanistes et les encyclopédistes que sur ses contemporains de la génération romantique et libérale pour imaginer la nouvelle science historique³².

Afin de rendre compte de la diversité de ses intérêts et d'observer la place relative des catégories d'ouvrages et de genres littéraires dans la culture de l'historien, nous avons établi une classification calquée

³⁰ Lamonde et Montreuil (dir.), *Lire au Québec au XIX^e siècle*, p. 11. Voir aussi Cécile Facal, « Littérature personnelle et histoire de la lecture : de la théorie à la pratique », *Mens*, vol. 5, n° 2 (printemps 2005), p. 223.

³¹ François-Xavier Garneau, « Essai de grammaire française [...] », *Le Canadien*, 3 juin 1842, p. 1.

³² Nathalie Richard, « Histoire et "psychologie" : quelques réflexions sur la spécificité de l'histoire au XIX^e siècle », *Romantisme*, n° 104 (1999), p. 71.

sur celle proposée par l'ICQ dans son catalogue de 1852, qui indique les types d'ouvrages que préférerait l'historien lorsqu'il empruntait ou achetait des livres (tableau 2³³).

Tableau 2
Répartition des titres par catégories

Catégories (classification adaptée du catalogue de l'ICQ)	Nombre d'auteurs ou de titres	Pourcentage du total
Géographie et voyages	68	9,4
Histoire (toutes périodes confondues)	205	28,4
Biographies et autobiographies / mémoires	62	8,6
Grammaire, rhétorique et dictionnaires	30	4,2
Théâtre	21	2,9
Poésie	63	8,8
Romans	48	6,7
Philosophie et religion	31	4,3
Économie politique et statistiques	21	2,9
Sciences	33	4,6
Journaux et périodiques	64	8,9
Droit	14	1,9
Beaux-arts	2	0,3
Compilations (œuvres complètes, etc.)	45	6,2
Auteurs ou titres indéterminés	14	1,9
Total	721	100

À noter que les chiffres rendent compte du nombre d'auteurs ou de titres consultés ou cités, mais pas de la fréquence des consultations ou des citations de Garneau. La ligne « auteurs ou titres indéterminés » comprend les auteurs ou les ouvrages sur lesquels nous avons trop peu de renseignements pour être en mesure de les catégoriser.

³³ Nous avons tenu compte des remarques d'Yvan Lamonde sur la manière de cataloguer à la bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal à des fins de comparaison : « La bibliothèque de l'Institut canadien de Montréal (1852-1876) : pour une analyse multidimensionnelle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, n° 3 (hiver 1988), p. 335-361.

Sans surprise, les sciences historiques (histoire, biographie et autobiographie) occupent la première place avec 37 % du total. Prises ensemble, les œuvres de fiction (poésie, roman, théâtre) arrivent en deuxième position, à un peu plus de 18 %. Ce dernier pourcentage paraît faible si on se représente Garneau uniquement comme un homme de lettres, mais il coïncide avec la proportion des œuvres littéraires qu'il pouvait trouver dans une « bibliothèque du savoir » comme celle de la Chambre d'assemblée, consacrée au droit et au politique³⁴.

Plus des trois quarts des livres consultés par Garneau sont en langue française. Cette proportion reflète, *grosso modo*, la proportion des titres en français et en anglais dans les catalogues et les inventaires connus. Les romans, les biographies et les mémoires, le théâtre et les « œuvres complètes » sont les catégories où le français compte pour plus de 85 % des titres ou des auteurs. Cette concentration du français dans les créations littéraires reflète le besoin de Garneau de s'imprégner de culture française dans une colonie anglicisée. « Nous ne recevons pour ainsi dire la lumière et la vie que par le reflet et nous ne vivons que par ce que l'on vit à Londres; nous sommes comme une excroissance de l'île d'Albion », se plaignait-il quelques années avant la fondation de l'ICQ³⁵. En revanche, une proportion substantielle, plus de 25 % des publications qu'il consulte ou cite en histoire, en géographie, dans les récits de voyage et dans les périodiques, sont en anglais, car il cherche à comprendre la politique coloniale du Royaume-Uni et la révolution américaine.

³⁴ Isabelle Ducharme, « L'offre de titres littéraires dans les catalogues de bibliothèques de collectivités de Montréal », dans Lamonde et Montreuil (dir.), *Lire au Québec au XIX^e siècle*, p. 244-258.

³⁵ Lettre de François-Xavier Garneau à Edmund Bailey O'Callaghan, 23 juin 1846, Library of Congress, Manuscript Division, E. B. O'Callaghan Papers.

Les traces des lectures de Garneau dans ses travaux de 1831 à 1845

La poésie a fait connaître Garneau bien avant l'histoire, puisque de 1831 à 1842, il a publié vingt-sept morceaux, dont les plus remarquables figurent dans le *Répertoire national*³⁶. Toutefois, la transposition des airs populaires qu'il a effectuée dans plusieurs de ses poésies est un aspect méconnu du passage de sa propre « culture première » à la « culture seconde³⁷ ». La poésie arrive justement en troisième position parmi ses lectures préférées. « Pionnier du romantisme » au pays, comme l'a montré Yolande Grisé³⁸, Garneau a cité dans ses textes quelques poètes de cette mouvance littéraire : l'Écossais Robert Burns, le Français Pierre-Jean de Béranger et, surtout, l'Anglais John Milton, dans la traduction par Chateaubriand du *Paradis perdu*. Dans *L'Abeille* et dans *L'Institut*, il reproduit des pièces de Casimir Delavigne, Alexandre Dumas père, Anaïs Ségalas et Adam Mickiewicz. Il emprunte surtout les livres dans les bibliothèques et achète plusieurs recueils. Il lit les auteurs de l'Antiquité et les auteurs classiques, mais les écrivains qu'il fréquente le plus souvent sont ceux qui militent pour la reconnaissance politique et culturelle de leur nation : l'Écossais Thomas Campbell (qu'il a rencontré à Londres), Alphonse de Lamartine, Victor Hugo, Burns, Béranger et Mickiewicz.

Ses périodiques, *L'Abeille canadienne* et *L'Institut*, répondent à la même volonté de relever la culture générale des Canadiens en donnant accès à ces derniers à une variété de connaissances et de

³⁶ James Huston, *Le répertoire national*, Montréal, Lovell et Gibson, 1848, 2 volumes.

³⁷ Ses poèmes, « Le voltigeur, 1812 » (1831), « Le Canadien en France » (1833), « L'an 1834 » (1833?) et « Pourquoi désespérer? » (1834), sont composés sur des airs populaires. Voir Paul Wyczynski, « La poésie de François-Xavier Garneau », p. 242-243. François Dumont a publié les partitions de ces chansons, dans François-Xavier Garneau, *Poèmes*, Québec, Éditions Nota bene, 2008, p. 153-158.

³⁸ Yolande Grisé, « Introduction : notre premier poète romantique », dans Yolande Grisé et Paul Wyczynski (dir.), *Poésies de François-Xavier Garneau*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 12-15.

divertissements littéraires³⁹. Dans une société dominée et en partie analphabète, les moyens de développer la recherche savante ou la création littéraire sont limités, de sorte que Garneau est contraint d'imprimer des articles repiqués dans des publications françaises. Pour *L'Abeille*, il sélectionne les documents, les lit, les retravaille, bref, il se les approprie avant de les faire imprimer, parfois sous le nom de l'auteur original (Alexandre Dumas, André Chénier, Félicité de La Mennais), d'autres fois sans en indiquer la source. On trouve dans ce dernier cas l'article le plus long du journal, publié en neuf tranches sous le titre « Aperçu historique sur l'industrie humaine », un texte de César Moreau tiré d'une revue française⁴⁰. Dans la rubrique « La semaine », Garneau reproduit également des biographies sans mentionner de source; or, deux d'entre elles au moins proviennent du *Dictionnaire historique* de F.-X. de Feller (1818-1820). En raison de la cadence rapide exigée pour la sélection des articles, leur traduction dans plusieurs cas et la production matérielle du périodique, ses lectures ont probablement été superficielles.

L'Abeille ne contient presque rien de Garneau lui-même, mais dans *L'Institut*, lui et ses collaborateurs rectifient le tir en publiant leurs compositions, leurs analyses ou leurs commentaires. Ils reproduisent évidemment des pages tirées d'autres sources, ainsi que les rapports de plusieurs sociétés savantes, étrangères ou locales. Ils discutent d'innovations techniques et des transformations du droit colonial et offrent leurs avis sur l'éducation et la diffusion des connaissances au pays. Leurs lectures ont probablement été assez superficielles, mais comme le remarque Micheline Cambron, le rapport de Garneau avec « le savoir et le temps » semble s'être

³⁹ Micheline Cambron, « François-Xavier Garneau et la presse : écrire, fabriquer et penser le journal », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 27, n° 1 (automne 2018), p. 38-65.

⁴⁰ César Moreau, « Aperçu historique sur les progrès de l'industrie humaine », *Journal des travaux de la Société française de statistique universelle*, vol. III, n° 3 (septembre 1832), p. 42-47.

transformé, car *L'Institut* plonge dans « la science qui se fait⁴¹ ». L'hebdomadaire contribue par exemple à la canadienisation des savoirs en diffusant les travaux de la SLHQ. Mieux, en établissant le contenu du journal à l'aide de ses lectures, Garneau intègre trois étapes dans son travail qui lui seront utiles lorsqu'il entreprendra l'écriture de l'histoire nationale : diversifier les sources de connaissance, les ancrer dans les problèmes de développement du nouveau pays et les exposer dans un récit cohérent et imagé. *L'Institut* témoigne donc de sa maturation en tant que savant.

Le journalisme encourage Garneau à porter un jugement sur les écrits dont il prend connaissance. En 1842, il publie le compte rendu de *l'Essai de grammaire française* d'Amable Berthelot⁴². En somme, l'autodidacte est suffisamment bien formé pour prendre position sur un manuel destiné aux écoles.

Lectures et citations dans les livres de Garneau

Dans *l'Histoire du Canada*, Garneau montre toute sa mesure de lecteur de livres et de documents historiques. L'expérience acquise par la publication de ses périodiques et des « Extraits historiques » lui a permis de savoir par où commencer. Dans les « Extraits », il reproduit en effet, après les avoir découpées et remaniées, plusieurs pages du *Journal d'un voyage [...] dans l'Amérique septentrionale* du père Charlevoix (1721), qu'il distingue de *l'Histoire et description générale de la Nouvelle-France* (1744). Il cite également quelques autres sources et, surtout, il entreprend de les commenter.

De la première édition de *l'Histoire du Canada* à la troisième⁴³, Garneau a utilisé, en les citant ou en les mentionnant, au moins 228 œuvres, textes ou articles de 177 auteurs différents, et cela sans compter une douzaine de travaux que nous n'avons pas réussi à

⁴¹ Cambron, « François-Xavier Garneau et la presse », p. 49.

⁴² Garneau, « Essai de grammaire française [...] », p. 1.

⁴³ Sur l'évolution des trois éditions, voir Charles Bolduc, « Métamorphoses de *l'Histoire du Canada* de F.-X. Garneau », dans Paul Wyczynski (dir.), *François-Xavier Garneau : aspects littéraires de son œuvre*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1966, p. 131-167.

préciser. Lorsqu'il entame la rédaction de son livre vers 1842, il sait, de par son expérience de notaire, que les documents authentiques conservés dans les archives institutionnelles sont la matière première de l'historien, mais que les originaux se trouvent en Europe. Il lui faut donc se rabattre sur les documents publiés par ses prédécesseurs et sur des études. Les premiers chapitres de son livre, qui portent sur les découvertes, les Autochtones, l'Acadie et la Louisiane, sont fondés sur un petit nombre d'auteurs. Garneau sait qu'il dépend des bibliothèques de la Chambre d'assemblée et de la SLHQ pour se documenter et souhaite donc « que la législature continuera d'affecter des fonds, pour enrichir ces collections et faire imprimer des manuscrits, ou de nouvelles éditions d'anciens ouvrages, qui deviennent de plus en plus rares⁴⁴ ».

Les citations et les mentions d'auteurs sont une composante essentielle de son exposé et de sa stratégie de persuasion. Elles servent non seulement à garantir l'authenticité des informations transmises, mais aussi à prouver que l'historien est capable de trouver les bonnes sources, de les évaluer et de les partager, bref, de réunir des connaissances et de contribuer à une communauté des savoirs historiques en construction. Les citations transmettent directement des connaissances factuelles et des jugements. Pour signaler la présence d'une citation dans *l'Histoire du Canada*, Garneau emploie habituellement des guillemets. S'il paraphrase un auteur ou s'il veut indiquer d'où il tire une date ou une donnée, il mentionne son nom entre parenthèses dans le texte ou encore dans une note en bas de page. À de très rares occasions, il plagie des passages en les intégrant à son texte sans indiquer leur provenance.

Citations et mentions sont beaucoup plus abondantes dans les deux premiers tomes que dans les suivants : 232 dans le tome I (1845), 170 dans le tome II (1846), 61 dans le tome III (1848) et 40 dans le tome IV (1852). Cette répartition inégale s'explique par la nature de l'exposé dans les deux premiers tomes, où Garneau traite beaucoup

⁴⁴ François-Xavier Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, Québec, Aubin, 1845, p. 4.

de questions, entre autres l'histoire étrangère et les Autochtones, qu'il ne connaît qu'indirectement. La troisième édition (1859) témoigne de l'afflux de documents trouvés dans les archives européennes depuis 1845 : Garneau remplace plus de quarante références de la première édition par de nouvelles sources.

Dans quelle mesure l'historien a-t-il lu tous les auteurs qu'il mentionne et a-t-il été influencé par eux? On peut penser que ses connaissances sont superficielles pour certains d'entre eux, notamment dans les premières pages de son ouvrage. Par exemple, dans le « Discours préliminaire » de 1845, il mentionne Niebuhr, dont il a emprunté le livre à la SLHQ l'année précédente⁴⁵, mais il n'en reparlera plus par la suite. En ce qui concerne Vico, il renvoie à un article de la *Biographie universelle*⁴⁶; la lecture qu'il prétend en donner est donc *fictive*, et l'est probablement aussi dans les cas de Valla, Glareanus, Bacon ou Descartes, dont il ne mentionne que les noms. Ces références servent avant tout à convaincre le public de sa fréquentation des meilleurs maîtres.

En général, quels auteurs Garneau lit-il? On peut citer plusieurs ecclésiastiques (Charlevoix, les *Relations* et le *Journal des jésuites*, Chrétien Le Clercq), dont les travaux constituent les seules sources disponibles sur la Nouvelle-France. L'abbé Raynal, qu'il affectionne, constitue un cas à part, puisqu'il s'agit d'un prêtre défroqué qui servait parfois de prête-nom aux encyclopédistes et qui critiquait l'Église et le colonialisme⁴⁷. Garneau consulte aussi des auteurs des Lumières (Montesquieu, Voltaire, etc.), des encyclopédistes et des historiens libéraux (entre autres Jules Michelet, Jean de Sismondi et Léon Guérin). Thomas Hutchinson et George Bancroft, deux Américains, l'aident à expliquer la stratégie anglaise dans la conquête du Canada,

⁴⁵ BAnQ, Québec, Fonds Literary and Historical Society of Quebec, P948.

⁴⁶ Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 14, note; Société de gens de lettres et de savants, *Biographie universelle, ancienne et moderne*, 1811-1828, 52 volumes.

⁴⁷ Voir, par exemple, Muriel Brot, « Diderot, Raynal et l'historiographie des origines dans l'*Histoire des deux Indes* », *Le Monde français du dix-huitième siècle*, vol. 3, n° 1 (2018), s.p., note 1; Hans-Jürgen Lüsebrink, « L'*Histoire des Deux Indes* et ses extraits : un mode de dispersion textuelle au XVIII^e siècle », *Littérature*, n° 69 (1988), p. 32.

et Jared Sparks, à exposer les démêlés entre Londres et ses colonies. Les autres auteurs traitent de l'Acadie (Marc Lescarbot) et de la Louisiane (François Barbé-Marbois).

En cherchant sa matière dans toutes les sources en France, aux États-Unis, en Espagne, chez des prêtres et des laïcs, des catholiques, des protestants ou des déistes, des coloniaux et des métropolitains, des conservateurs et des révolutionnaires, des spécialistes du politique, du militaire et de l'économie, en confrontant ou en soupesant des thèses divergentes, l'historien révèle encore une fois sa polyvalence intellectuelle. Le tableau 3 présente les auteurs qu'il cite ou mentionne le plus souvent.

Tableau 3
Les auteurs les plus souvent cités ou mentionnés dans les trois éditions de l'Histoire du Canada

Auteur	Total des références	Citation avec indication de source	Citation sans indication de source	Mention de source sans citation
Charlevoix, P.-F.-X. de	38	4	16	18
Raynal, G.-T.-F.	31	9	13	9
Jésuites (<i>Relations et Journal</i>)	25	5	2	18
Hutchinson, Thomas	16	7	0	9
Guérin, Léon	12	1	1	10
Lescarbot, Marc	10	7	0	3
Voltaire	9*	5	3	0
Bancroft, George	9	5	0	4
Sparks, Jared	9	1	2	6
Barbé-Marbois, François	7	5	2	0
Michelet, Jules	7	1	4	2

Note : nous traitons à part les « conclusions d'histoire » publiées en 1862 et en 1864 dans la presse. Nous ne tenons pas compte de la traduction anglaise de son livre, que Garneau n'a pas autorisée, et dans laquelle le traducteur a ajouté des « sources » de sa propre initiative. Une « citation sans indication de source » est un passage guillemeté dont Garneau ne précise pas la provenance. (*) Une de ses citations de Voltaire est un plagiat (voir l'explication plus loin).

Charlevoix et Raynal, pourtant presque aux antipodes l'un de l'autre, sont les plus longuement cités, parfois sur deux ou trois pages et par paragraphes entiers. Le savant Charlevoix s'impose naturellement, et d'emblée, Garneau souligne sa dette envers « le premier [des] historiens » du pays (tome I, p. 2), dont il s'inspire au point de reproduire ses constructions narratives⁴⁸.

Dans ses deux dernières « conclusions d'histoire⁴⁹ », Garneau ajoute de nouvelles et très longues citations. Quelques-unes viennent d'auteurs qu'il a découverts entre 1859 et 1862 (Henry Grattan, Émile de Bonnechose et Walter Scott, ici à titre d'historien de l'Écosse). La publication de ces conclusions s'explique par le sentiment d'urgence, car Garneau a l'intuition que le déclin rapide de sa santé l'empêchera bientôt de lire et d'écrire. Sans doute veut-il aussi avoir le dernier mot dans une curieuse concurrence avec lui-même parce que la traduction anglaise de son livre (1860), qu'il désavoue à cause des changements apportés par le traducteur⁵⁰, risque de devenir sa dernière parole imprimée. Il cherche surtout à alerter ses compatriotes sur les responsabilités de leurs représentants dans les pourparlers menant à la Confédération et, de fait, provoque une réflexion éditoriale dans *Le Canadien* à ce sujet⁵¹. Les longues citations pallient la difficulté de composer.

⁴⁸ Maxime Raymond-Dufour, *L'Universel et le national*, p. 287-295.

⁴⁹ « Une conclusion d'histoire », *Le Courrier du Canada*, 21 juillet 1862, p. 1; « Une conclusion d'histoire revue, corrigée et augmentée », *La Revue canadienne*, vol. I, n° 7 (juillet 1864), p. 413-434.

⁵⁰ François-Xavier Garneau, *History of Canada, from the Time of Its Discovery [...]*, Montréal, John Lovell, 1860, 3 volumes, traduction d'Andrew Bell. Voir aussi Joël Lagrandeur, *L'Histoire du Canada de F.-X. Garneau et sa traduction anglaise : analyse comparative de deux livres*, mémoire de maîtrise (littératures de langue française), Montréal, Université de Montréal, 2006.

⁵¹ L'article du *Courrier du Canada* est reproduit dans *Le Canadien*, 23 juillet 1862, p. 1, et commenté dans le même journal le 25 juillet 1862, p. 2.

Avec le *Voyage en Angleterre et en France*⁵², qu'il publie en feuilleton dans le *Journal de Québec* de novembre 1854 à mai 1855, Garneau expérimente un genre nouveau pour lui. Son récit est fondé non seulement sur les souvenirs de son séjour à Londres et à Paris de 1831 à 1833, mais aussi sur la consultation de livres et d'au moins une revue, *L'Illustration*, dont il emprunte plusieurs exemplaires à la bibliothèque de l'ICQ en septembre 1854. Une quarantaine de mentions et de citations, dont certaines longues de plusieurs paragraphes, sont réparties dans le texte. Des quelque vingt-neuf auteurs cités, on compte neuf historiens ou mémorialistes, huit poètes et quatre voyageurs. En 1856, Garneau publie également un manuel scolaire sur un modèle étasunien⁵³, mais sans effectuer de nouvelles recherches, car il résume la deuxième édition de son grand ouvrage.

Lectures et relectures en parallèle

Lorsqu'il écrit l'*Histoire du Canada*, Garneau se concentre naturellement sur les livres qui lui serviront de sources factuelles. Mais, par ailleurs, il fréquente des auteurs offrant du dépaysement, des réflexions, voire une « philosophie » sur le passé.

Chez les historiens, il étudie les travaux d'Augustin Thierry de manière répétée pendant au moins deux décennies. Il consulte à plusieurs reprises les *Récits des temps mérovingiens*, mais surtout, dès le début de l'*Histoire du Canada*⁵⁴, il fait référence à l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, un livre phare⁵⁵ qu'il citera très longuement dans ses « conclusions d'histoire » de 1862 et de

⁵² François-Xavier Garneau, *Voyage en Angleterre et en France dans les années 1831, 1832 et 1833*, Québec, Augustin Côté, 1855.

⁵³ François-Xavier Garneau, *Abrégé de l'histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à 1840, à l'usage des maisons d'éducation*, Québec, A. Côté, 1856; John Gilmory Shea, *A School History of the United States : From the Earliest Period to the Present Time*, New York, Edward Dunigan and Brother, 1855.

⁵⁴ Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 7 et t. IV, p. 80-81.

⁵⁵ Philippe Contamine, « Le Moyen Âge romantique et libéral d'Augustin Thierry », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres*, vol. 139, n° 4 (1995), p. 969-981.

1864 afin de rappeler la longue expérience de l'Angleterre dans l'absorption des plus petites nations, en l'occurrence l'Écosse et l'Irlande. Quelques jours avant sa mort, il l'emprunte encore à l'ICQ, avec les *Lettres sur l'histoire de France*, un recueil d'articles datant des années 1820 dans lequel Thierry renouvelle le questionnaire des études historiques.

Parmi les poètes et les romanciers, Lamartine, Hugo et Chateaubriand sont ses auteurs préférés. Garneau lit les *Méditations poétiques* et *La mort de Socrate* de Lamartine durant son séjour en Angleterre; à l'ICQ, il emprunte les œuvres de ce poète une demi-douzaine de fois; mais surtout, il possède personnellement cinq de ses titres, dont l'*Histoire de la Restauration* et le *Cours familier de littérature*. Il lit et relit Hugo, notamment *Le Rhin* (un récit de voyage), *Bug-Jargal* (un roman magnifiant la révolte des esclaves d'Haïti en 1791), *Notre-Dame de Paris* et des recueils poétiques, *Les Orientales*, *Odes et ballades*, *Les feuilles d'automne*. L'*Atala* de Chateaubriand l'initie à l'histoire de la Louisiane, le *Génie du christianisme* renouvelle son regard sur les religions et les *Mémoires d'outre-tombe* le font entrer dans la France révolutionnaire et napoléonienne.

Insistons sur le lien que l'on peut discerner entre la réforme des études historiques entamée en France au début des années 1820 et la mutation esthétique du romantisme apparue dans les mêmes années. Le roman historique, un genre nouveau dont le populaire *Ivanhoé* de Walter Scott est un archétype, selon Augustin Thierry, propose une réflexion sur la manière de ranimer le passé. Les romanciers et les poètes offrent à leur manière une vision de l'histoire et de l'avenir. Les écrits destinés au divertissement ou à la méditation servent aussi à approfondir et à diversifier la « psychologie » collective à l'aide de descriptions colorées des temps révolus. Les historiens sont donc poussés à repenser leur mode d'exposition : leurs récits ne devraient-ils pas être plus vivants, plus ressentis? La thèse de Thierry est précisément que la civilisation européenne a nivelé les différences entre les peuples, qui se sont fusionnés pour construire les nations modernes; que, pour cette raison, les historiens ont négligé de montrer

ces peuples sous leurs couleurs originales; et que, grâce à des auteurs comme Scott, entrent « en scène les différentes races d'hommes dont la fusion graduelle a formé les grandes nations de l'Europe⁵⁶ ». En lisant Michelet, Garneau a constaté que l'histoire pouvait être racontée comme un roman. Sans doute trouvait-il aussi des sujets de réflexion dans des ouvrages tels que *L'hermite en province* ou *L'hermite de Londres* (Pierre de Jouy), qui peignent des types sociaux en France et en Angleterre.

Yolande Grisé a souligné l'originalité et le caractère pionnier des poèmes de Garneau, « notre premier poète romantique⁵⁷ ». Mais l'autodidaxie entrave le futur historien. Sa poésie, souligne Paul Wyczynski, est « un mélange de romantisme et de pseudo-classicisme », où « souvent une méditation d'allure lamartinienne se transforme en discours encombré de nombreuses périphrases⁵⁸ ». Odette Condemine donne des exemples du répertoire des « phrases-clichés à l'usage des rimeurs » que Garneau emprunte « au langage des salons⁵⁹ ». En revanche, remarque le journaliste parisien Isidore Lebrun, l'*Histoire du Canada* « est exempt[e] des redondances, des phrases ampoulées et déclamatoires⁶⁰ » caractéristiques de la presse canadienne. Sans être un chef-d'œuvre littéraire, ce livre révèle que « Garneau possède une culture littéraire et stylistique assez remarquable pour un écrivain canadien » de son temps, juge sœur Paul-du-Sauveur⁶¹.

⁵⁶ Augustin Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*, Paris, Sautet et compagnie, 1827, p. 84. Voir Marcel Gauchet, « Les "Lettres sur l'histoire de France" d'Augustin Thierry », dans Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, vol. I, p. 811-819.

⁵⁷ Yolande Grisé, « Introduction : notre premier poète romantique », dans Grisé et Wyczynski, *Poésies de François-Xavier Garneau*, p. 1-53.

⁵⁸ Paul Wyczynski, « [Poèmes épars] de François-Xavier Garneau », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I : *des origines à 1900*, Montréal, Éditions Fides, 1980.

⁵⁹ Odette Condemine, « F.-X. Garneau – poète », dans Wyczynski (dir.), *François-Xavier Garneau : aspects littéraires de son œuvre*, p. 37.

⁶⁰ Lettre d'Isidore Lebrun à F.-X. Garneau, [automne 1846], CRCCE, Fonds François-Xavier-Garneau, P144B1, 6.

⁶¹ Sœur Paul-du-Sauveur [Thérèse Frigon], « Métaphore et comparaison dans l'*Histoire du Canada* de Garneau », dans Wyczynski (dir.), *François-Xavier Garneau : aspects littéraires de son œuvre*, p. 198; voir aussi Pierre Savard et Paul Wyczynski,

La longue filiation de l'historien « véridique »

Le *Don Quichotte* de Miguel de Cervantes, chef-d'œuvre d'imagination construit en récits emboîtés les uns aux autres et considéré comme le premier roman moderne, exerce lui aussi un puissant attrait sur Garneau : ce dernier l'emprunte à au moins huit reprises entre décembre 1849 et juillet 1852, puis en garnit sa bibliothèque personnelle. Peut-être se reconnaît-il, par autodérision, dans l'ingénieux hidalgo dont les chimères sont alimentées par la lecture de romans de chevalerie. Mais l'historien a probablement plus d'affinités encore avec l'auteur imaginaire que Cervantes a donné à son roman, un érudit arabe affirmant que « les historiens doivent être véridiques, ponctuels [exacts], jamais passionnés, sans que l'intérêt ni la crainte, la rancune ni l'affection, les fassent écarter du chemin de la vérité⁶² ». À l'évidence, Garneau reproduit l'esprit et certains mots de cette description dans une lettre qu'il adresse à Louis-Hippolyte LaFontaine dix mois après avoir lu le roman : « Je puis parler avec une parfaite indépendance. Je ne dois de reconnaissance spéciale ni au clergé, ni au gouvernement, ni à qui que ce soit [...] ce qui me laisse dans la plus grande liberté de parler des hommes et des choses *tel qu'un historien éclairé, indépendant et véridique doit faire*⁶³. »

L'homologie de ces termes est l'indice de la résurgence chez Garneau d'une conception de l'histoire héritée des Anciens, dans laquelle la vérité est une notion clé. Chez Cicéron, un des auteurs les plus cités à ce propos, la définition de l'histoire sous les trois facettes de la vérité, du témoignage et du temps passé débouche sur

« *Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours* de François-Xavier Garneau », dans Maurice Lemire (dir.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, t. I.

⁶² Miguel de Cervantes Saavedra, *Histoire de l'ingénieux hidalgo Don Quichotte de la Manche*, livre second, traduction de Louis Viardot, Paris, Livre Club du Libraire, [1957], p. 76.

⁶³ Lettre de F.-X. Garneau à L.-H. LaFontaine, 17 septembre 1850 [brouillon], CRCCE, Fonds François-Xavier-Garneau, P144B2, 3. Les italiques sont de nous.

la leçon de vie dont l'orateur se fait l'interprète. « Et l'histoire, ce témoin des temps, cette lumière de la vérité, cette mémoire vivante qui nous instruit à vivre, cette interprète des temps anciens, quelle autre voix que celle de l'orateur peut la rendre immortelle? », écrit-il⁶⁴. En des temps de délibération, et plus impérativement encore lorsque la Cité traverse une crise vitale, l'historien peut à bon droit se croire investi d'une fonction de fiduciaire de la mémoire collective, cette dernière lui fournissant des exemples pour guider l'action citoyenne. Le phénomène a été observé chez Chateaubriand par François Hartog⁶⁵. Lui-même fasciné par la rhétorique dès l'adolescence et imprégné de cette idée que l'histoire est « institutrice de vie », Garneau aura spontanément senti le devoir de rétablir la vérité pour orienter ses compatriotes dans la revendication d'une modernisation constitutionnelle qui anime la vie politique du Bas-Canada dans les décennies 1830-1840. L'écriture de l'*Histoire du Canada* se situerait ainsi à la jonction d'une conception héritée de l'Antiquité, selon laquelle le passé a une place dans le présent, et d'un régime d'historicité naissant fondé sur la science positive et l'accélération brutale du temps à partir de la Révolution française. L'explication que Garneau donne à LaFontaine sur les qualités de l'historien « éclairé, indépendant et véridique » découlerait de sa formation classique, pourtant acquise hors du collège. La structure même de son œuvre porte les traces de cette métamorphose, par exemple lorsqu'il intègre, dans le premier volume, les schémas narratifs montrant l'action décisive de héros isolés (Colomb, Cartier, Gourgues et La Salle) dans une trame générale où l'ensemble de la nation goûtera les fruits du Progrès⁶⁶.

⁶⁴ Cicéron, *De l'orateur*, dans *Œuvres complètes*, Paris, Garnier Frères, 1867, p. 148. Rien n'indique que Garneau ait consulté Cicéron, mais cette traduction, moins littérale que celle qui définit l'histoire comme une « maîtresse de vie », lui est contemporaine.

⁶⁵ François Hartog, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003, p. 77-107. Dans ces pages, Hartog montre comment Chateaubriand, un autre des auteurs favoris de Garneau, s'est glissé « entre l'ancien et le nouveau régime d'historicité ».

⁶⁶ Maxime Raymond-Dufour, « Entre progrès et émulation : l'*Histoire du Canada*

Lecture collective

L'accès aux bibliothèques privées ou publiques est un aspect crucial de l'expérience du lecteur ou de la lectrice du milieu du XIX^e siècle, et à plus forte raison de celle d'un autodidacte. Ces institutions forment un espace vital aux yeux de Garneau et des autres sociétaires, qui se recrutent dans la classe moyenne et se considèrent comme les guides naturels de la nation. « Si, comparativement au reste des habitants de l'Amérique, les Canadiens français sont peu nombreux, ils peuvent compenser cette faiblesse par leur supériorité intellectuelle, et rien n'est plus propre à élever leur intelligence que les associations formées dans le but de se rencontrer et de s'instruire⁶⁷ », écrit-il par exemple pour exposer le bilan de l'ICQ. Dès qu'il en a la possibilité, Garneau devient membre des rares bibliothèques de sociétés de Québec ou encourage leur croissance en leur donnant des livres. Un de ses premiers gestes, lorsqu'il est reçu notaire, est d'offrir des volumes de droit au Quebec Mechanic's Institute⁶⁸. Il fréquente la bibliothèque du Parlement, riche en ouvrages d'histoire et de culture politique⁶⁹, et dont le déménagement forcé à Kingston en 1841, puis l'incendie provoqué par des émeutiers torys de Montréal en 1849 l'indignent au plus haut point⁷⁰. Il contribue aussi à rassembler la collection de l'Institut canadien de Québec au début de 1848. En 1853, année où il préside l'ICQ, il est fier d'annoncer que sa bibliothèque contient 1900 volumes et il invite les membres à redoubler d'efforts pour l'enrichir.

de François-Xavier Garneau (1845-1852) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 27, n° 1 (automne 2018), p. 77-84.

⁶⁷ F[rançois]-X[avier] Garneau et Phi. Huot, « Institut canadien », *Le Canadien*, 21 février 1853, p. 3.

⁶⁸ A. Sewell, « Quebec Mechanics' Institute », *Quebec Mercury*, 15 février 1831, p. 109.

⁶⁹ Gilles Gallichan, « Le romantisme et la culture politique au Bas-Canada », dans Maurice Lemire (dir.), *Le romantisme au Canada*, p. 128-130.

⁷⁰ [F.-X. Garneau], « La Bibliothèque de la Chambre d'Assemblée », *L'Institut*, 8 mai 1841, p. 42; lettre de F.-X. Garneau à E. B. O'Callaghan, 9 mai 1849, Washington, D. C., Library of Congress, Manuscript Division, E. B. O'Callaghan Papers.

Les livres d'histoire forment le noyau de ses emprunts durant les années où il compose et réédite son grand ouvrage, mais dépassent rarement la moitié des emprunts qu'il effectue au cours d'une année donnée, car les récits de voyage, les mémoires et les œuvres de fiction (théâtre, poésie, romans, travaux littéraires) forment l'autre moitié (tableau 4). C'est durant les décennies 1840, 1850 et 1860 que Garneau emprunte le plus de livres, mais avec des variations importantes. Il y a des pics remarquables en 1851, 1852 et 1857, années au cours desquelles une bonne partie des auteurs choisis sont des contemporains tels que Charles Nodier, Hugo, Chateaubriand, Lamartine, ou des classiques, de Homère à Boileau. Les creux des années 1854, 1856 et 1858 peuvent être expliqués par ses occupations pressantes, puisque Garneau publie alors le *Voyage en Angleterre et en France* et les deux premières éditions de l'*Abrégé d'histoire du Canada*.

Ces creux sont la preuve indirecte que l'historien était bien le premier lecteur des livres empruntés. Toutefois, les membres les plus âgés de la famille avaient aussi accès à ces livres. Il est possible que certains de ces volumes, notamment les recueils de poésie et les pièces de théâtre, aient été lus à voix haute, une pratique répandue dans tous les milieux et à toutes les époques⁷¹. Le catalogue de l'ICQ ne propose pas de section pour la jeunesse⁷², mais plusieurs titres s'adressent à elle. Garneau emprunte les *Étrennes à la jeunesse ou recueil d'histoires morales*, *Le trésor de la jeunesse chrétienne*, ou *Les petits émigrés* de Madame de Genlis, ainsi que des romans d'aventures d'Alexandre Dumas ou de Fenimore Cooper. *Pierre Simple*, traduction d'un « roman maritime » de l'Anglais Frederick Marryat, de même

⁷¹ Alberto Manguel, « Écouter lire », *Une histoire de la lecture*, Arles, Actes Sud; Montréal, Leméac, 1998, p. 137-153; Roger Chartier, « Lectures et lecteurs "populaires" de la Renaissance à l'âge classique », dans Guglielmo Cavallo et Roger Chartier, *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 2001, p. 346-348, coll. « Points ».

⁷² Contrairement, par exemple, au *Catalogue de la librairie ecclésiastique et classique de J. & O. Crémazie* (Québec, 1845), qui contient une « bibliothèque de l'enfance chrétienne » et une « bibliothèque pieuse pour la jeunesse et l'enfance chrétienne ».

que *Pierre Mouton*, roman d'aventures de Louis Reybaud, pouvaient intéresser autant Garneau père que son fils Alfred, âgé entre 14 et 16 ans au moment de leur emprunt.

Ce type de roman s'adresse aussi aux femmes. Garneau donne un indice de sa préoccupation pour les lectures féminines (du moins celles de sa conjointe Esther Bilodeau et de sa fille Joséphine, qui entre à l'école en 1852) lorsqu'il suggère à Henri-Émile Chevalier, alors que ce dernier lui demande conseil pour l'écriture d'un roman historique sur la tentative de colonisation de l'île de Sable⁷³, que la présence de femmes dans cette aventure, même si elle est improbable, « ralliera la moitié du genre humain à [cette] heureuse idée qu'applaudira l'autre moitié⁷⁴ ». D'autres romans ou récits de voyage empruntés par Garneau entrent dans la catégorie des « romans d'apprentissage » ou « d'éducation⁷⁵ », qui connaissent beaucoup de succès chez les romantiques d'Europe. C'est le cas de *L'Abbaye de Northanger* de Jane Austen, ou de *Stello*, dans lequel Alfred de Vigny discute du conflit entre création poétique et politique.

⁷³ Émile Chevalier, *L'île de Sable*, Paris, Calmann-Lévy, 1860. En reconnaissance de son amitié, Chevalier dédie le livre à Garneau.

⁷⁴ Lettre de F.-X. Garneau à Henri-Émile Chevalier, 21 avril 1854 [brouillon], CRCCF, Fonds François-Xavier-Garneau, P144B2, 1.

⁷⁵ Claude Burgelin, « Roman d'éducation ou roman d'apprentissage », *Encyclopaedia Universalis*, [En ligne], [<http://www.universalis-edu.com/acces.bibl.ulaval.ca/encyclopedie/roman-d-education-roman-d-apprentissage/>] (21 mars 2019); Denis Pernot, « Du "Bildungsroman" au roman d'éducation : un malentendu créateur? », *Romantisme*, 1992, n° 76, p. 105-119.

Tableau 4
Le nombre d'emprunts de volumes aux bibliothèques
de la SLHQ et de l'ICQ

Année	GV	H	BM	T	P	R	C	Total	Alfred
1839	7	1	3	1	3	1	4	20	
1840	5		2				4	11	
1844		1						1	
1845		4					3	7	
1846		10	1	1	1		2	15	
1847							1	1	
1849		7	8		2	5	4	26	
1850	3	9	3			5	8	28	
1851	7	7	3	8	4	15	6	50	
1852	8	9	11	4	7	16	12	67	
1853	3	3	6		1	5	4	22	
1854						2	1	3	
1855		5	3		5	5	3	21	
1856		2		2		1		5	1
1857		8	3	1	2	11		25	19
1858		3						3	3
1859		10	2			4	2	18	17
1860	1	3	12	1		2	1	20	14
1861		2	2		1	2		7	2
1862		1						1	
1864			2					2	
1865		2						2	
Total	34	87	61	18	26	74	55	355	56

Note : les catégories sont la géographie et les voyages (GV), l'histoire (H), les biographies et les mémoires autobiographiques (BM), le théâtre (T), la poésie (P), le roman (R) et les compilations, surtout des « œuvres complètes » (C). La colonne de droite indique le nombre d'emprunts effectués par Alfred Garneau pour le compte de son père.

De la lecture au plagiat, à la censure et à l'autocensure

Garneau a-t-il plagié d'autres auteurs? Marcel Trudel a lancé cette accusation, alléguant que l'auteur de l'*Histoire du Canada* avait copié Voltaire « en cachette⁷⁶ ». Garneau connaissait sûrement le concept de plagiat, que l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert avait défini dès 1765 comme « l'action d'un écrivain qui pille ou dérobe le travail d'un autre auteur, & qui se l'attribue comme son travail propre⁷⁷ ». La définition est restée la même jusqu'à aujourd'hui : « Détourner l'œuvre d'autrui à son profit et sous son propre nom, en procédant à un recopiage plus ou moins littéral⁷⁸ ». La justification de l'emprunt d'une idée peut être difficile à apprécier, car les nouvelles interprétations de l'histoire reposent souvent sur des relectures⁷⁹.

Suivant une pratique admise, la société canadienne n'ayant pas les moyens de faire vivre un contingent d'auteurs, le fondateur de *L'Abeille canadienne* a emprunté des textes à des auteurs étrangers, mais sans pour autant se les attribuer. Dans le prospectus annonçant le petit hebdomadaire, Garneau affirme que, « comme une abeille », sa feuille « butinera partout pour remplir l'objet de sa mission⁸⁰ ».

⁷⁶ Trudel, *L'influence de Voltaire au Canada*, t. 1, p. 165. Trudel a voulu montrer que Garneau était inapte à repousser la (mauvaise) influence des Lumières, rejoignant le jugement de ses maîtres à l'Université Laval. Signalons que, pour l'enseignement de l'histoire, le Petit Séminaire de Québec utilisait des œuvres de Voltaire; si Garneau y avait fait ses études, il aurait malgré tout été exposé aux thèses du philosophe (voir Pierre Savard, « Les débuts de l'enseignement et de la géographie au Petit Séminaire de Québec (1765-1830) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, n° 4 (mars 1962), p. 509-525).

⁷⁷ « PLAGIARISME, ou selon d'autres, PLAGIAT », *Encyclopédie*, vol. XII (1765), p. 679a, [En ligne], [<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedia/article/v12-1732-0/>] (25 janvier 2019).

⁷⁸ Hélène Maurel-Indart, « Plagiat », *Encyclopaedia Universalis France*, [En ligne] [<http://www.universalis-edu.com.acces.bibl.ulaval.ca/encyclopedia/plagiat/>] (24 janvier 2019).

⁷⁹ Voir le chapitre que consacre Stephen Bann au « cycle » constitué par les historiens Barante, Thierry et Michelet, *The Clothing of Clío: A Study of the Representation of History in Nineteenth-Century Britain and France*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p. 31-53.

⁸⁰ [François-Xavier Garneau], « Au public », *L'Abeille canadienne*, 7 décembre 1833, p. 1.

De fait, *L'Abeille* était constituée d'articles publiés en France, souvent sans indication de provenance. Dans la reconnaissance des emprunts, Garneau a toutefois évolué. Lorsqu'il reprend l'expérience de l'édition avec *L'Institut* en 1842, il indique toujours ses sources. Dans *l'Histoire du Canada*, il est tout aussi soigneux : pour quelque 200 citations ou paraphrases, il donne ses références dans des notes en bas de page, ou indique leur présence par des guillemets ou par un nom d'auteur mis entre parenthèses. Certes, ces références n'ont pas la précision qu'on exige aujourd'hui d'une publication scientifique, mais elles sont tout à fait acceptables pour l'époque, en particulier dans un livre destiné à un assez large public.

De tous les plagiats qu'allègue Trudel, un seul cas est avéré, lorsque Garneau reproduit un passage de *l'Essai sur les mœurs* (tome I, p. 16⁸¹). Les autres emprunts sont l'expression d'opinions ou de jugements apparentés à ceux de Voltaire, d'où l'idée infondée que Garneau se soit livré à un « butinage clandestin⁸² ». Notons aussi qu'une citation attribuée par Garneau à Bossuet (tome I, p. 347) est en réalité tirée d'une œuvre de Michelet; il s'agit donc ici d'une erreur d'identification, puisque Garneau ne cache pas qu'il effectue un emprunt⁸³. Il est probable qu'en recopiant certains passages, l'historien ait confondu des sources.

Inférant que l'autodidaxie ouvre la porte aux erreurs religieuses et prétextant des plagiats inexistantes, Trudel a mis en doute l'honnêteté intellectuelle de Garneau. Celui-ci, au contraire, n'a pas caché sa dette à l'égard de Voltaire. Son indépendance intellectuelle révèle plutôt la maîtrise d'une culture combien plus libre que celle que commence à imposer le clergé catholique après 1840⁸⁴. En effet, dans

⁸¹ Ce plagiat, qui se trouve dans une note en bas de page, n'a pas été corrigé dans les éditions subséquentes.

⁸² Marcel Trudel, « À la mode de Voltaire : notre "historien national" Garneau », *Mythes et réalités dans l'histoire du Québec*, t. III, Montréal, Hurtubise HMH, 2006, p. 160.

⁸³ Jules Michelet, *Précis de l'histoire moderne*, dans *Ceuvres*, t. II, Bruxelles, Méline, Cans et Compagnie, 1840, p. 103.

⁸⁴ Claude-Marie Gagnon, « La censure au Québec », *Voix et Images*, vol. 9, n° 1



une triste illustration des effets de la pression cléricale, l'historien Garneau a lui-même censuré, dans la bibliothèque de l'ICQ lorsqu'il en a exercé la direction avec le poète Octave Crémazie, les œuvres émoustillantes d'un historien et de poètes antiques, Suétone, Ovide et d'autres⁸⁵.

Dans un autre cas illustrant bien la difficulté d'éviter l'accusation de plagiat, Garneau reproduit une citation célèbre en italique sans en indiquer la provenance : le « chef d'une peuplade indienne dont l'on voulait prendre le territoire », écrit-il, aurait répondu : « *Durons-nous aux os de nos pères, levez-vous et marchez*⁸⁶. » Cette protestation peut avoir été tirée de l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire (« Nous sommes nés sur cette terre, nos pères y sont ensevelis; dirons-nous aux ossements de nos pères : Levez-vous, et venez avec nous dans une terre étrangère⁸⁷? »), mais elle est présente chez au moins cinq auteurs antérieurs à Garneau, lesquels n'indiquent pas davantage son origine⁸⁸. Ladite citation constitue en réalité un axiome incorporant deux poncifs, l'un portant sur l'éloquence des chefs autochtones et l'autre,

(automne 1983), p. 106-107; Pierre Hébert, avec la collaboration de Patrick Nicol, « M^{gr} Bourget : l'Institut canadien de Montréal, répression et accalmie (1840-1876) », *Censure et littérature au Québec*, Montréal, Éditions Fides, p. 63-104; René Hardy, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 1999; Marcel Lajeunesse, « Bibliothèques », et Frédéric Brisson, « Librairies », dans Pierre Hébert, Yves Lever et Kenneth Landry (dir.), *Dictionnaire de la censure au Québec*, Montréal, Éditions Fides, 2006, p. 78-83 et 400-405.

⁸⁵ Kenneth Landry, « Institut canadien de Québec », dans Hébert, Lever et Landry (dir.), *Dictionnaire de la censure au Québec*, p. 364; « Correspondance », *Courrier du Canada*, 20 mars 1857, p. 1-2; BAnQ, Québec, Fonds Institut canadien de Québec, Minutes du Bureau de direction, 22 janvier 1849 – 22 février 1863.

⁸⁶ Garneau, *Histoire du Canada*, t. I, p. 154.

⁸⁷ Voltaire, *Œuvres complètes*, t. XVI, 1785, p. 28; l'*Essai sur les mœurs* date de 1756.

⁸⁸ H. Doraison, « Motifs de concilier les esprits et les cœurs », *Gazette nationale ou le Moniteur universel*, n° 82, 23 mars 1791, p. 690; abbé Guillaume-Thomas Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, vol. XIII, Londres, 1792, p. 26; abbé Jacques Delille, *L'imagination*, vol. II, Paris, 1823, p. 155; Bernardin de Saint-Pierre, *Œuvres complètes*, t. II, Paris, 1820, p. 208; François-René de Chateaubriand, *Voyage en Amérique*, dans *Œuvres complètes*, vol. IV, 1838, p. 112.



sur le lien sacré entre les Premières Nations et leur terre natale. Les représentations dépeignant la grandeur des Autochtones dans leur état de nature abondent dans les *Relations* des jésuites et dans les *Mœurs des sauvages américains* de Joseph-François Lafitau⁸⁹, ainsi que dans la poésie de Garneau lui-même⁹⁰.

Dans le *Voyage en Angleterre et en France*, nous avons repéré un authentique plagiat : Garneau traduit plusieurs paragraphes d'un guide de voyage anglais⁹¹. Il n'a bien sûr pas d'excuse, mais le délit est inhabituel chez lui. Pressé par les délais serrés d'une publication en feuilleton, il aura pris ce raccourci en jugeant que le larcin est mineur. « On dirait que le temps lui a manqué, à certains moments, pour intégrer les données livresques à ses propres impressions », remarque Paul Wyczynski au sujet du *Voyage*, notant qu'à sept reprises, Garneau « cite ou paraphrase sans indiquer ni l'œuvre ni l'auteur qu'il suit⁹² ».

La censure des gardiens de la foi a surtout frappé Garneau lors de la sortie de l'*Histoire du Canada* en 1845⁹³. La menace d'un boycottage de son livre a contraint l'historien à s'autocensurer, jusqu'à accepter que la troisième édition soit approuvée par un « ecclésiastique compétent⁹⁴ », mais anonyme. Elle poursuit l'historien après sa mort, lorsque son premier biographe, l'abbé Casgrain, critique les erreurs

⁸⁹ Sur la figure du chef, voir Jean-Marie Therrien, *Parole et pouvoir : figure du chef amérindien en Nouvelle-France*, Montréal, L'Hexagone, 1986.

⁹⁰ « Quand, soudain, il entend comme une ombre qui passe / Et sous lui frémir des os » (« Le dernier Huron », dans Grisé et Wyczynski (dir.), *Poésies de François-Xavier Garneau*, p. 204).

⁹¹ John Albany, *The Englishmen's Guide to Calais, and [...] to Paris*, Londres, Hurst, Chance and Co., 1829, p. 115-116; les phrases pillées se trouvent aux pages 234-235 du *Voyage en Angleterre et en France*, 1855.

⁹² Paul Wyczynski, « F.-X. Garneau et la relation de voyage », dans Wyczynski (dir.), *François-Xavier Garneau : aspects littéraires de son œuvre*, p. 99.

⁹³ Groulx, « Genèse de l'*Histoire du Canada* », p. 26-29.

⁹⁴ Casgrain, *F.-X. Garneau*, p. 64. Il est douteux que Garneau ait fait lire tout son livre par un tiers; il est plus probable qu'il ait consulté un prêtre pour interpréter des points de doctrine, des écrits et des questions touchant la place des religieux au pays.

religieuses de son œuvre⁹⁵. La censure a aussi pris une forme inattendue lorsque le traducteur de l'*Histoire du Canada*, Andrew Bell, a dénaturé plusieurs passages de l'œuvre dans le but de flatter le lectorat anglophone en prétextant que Garneau n'était pas toujours bien renseigné⁹⁶.

Conclusion : l'autodidaxie, voie de passage de la culture première à la culture disciplinaire

Durant ses années de formation, Garneau lit de tout. Il veut parfaire ses connaissances et contribuer au relèvement culturel de ses compatriotes en publiant des articles et des poèmes. Il effectue le passage de la culture première d'un enfant pauvre du faubourg à la culture seconde d'un professionnel urbain. Vers 1840, porté par le projet d'écrire une histoire nationale, il fréquente assidument les bibliothèques à la recherche de modèles, d'une philosophie de l'histoire et de nouvelles connaissances. Il assimile la méthode historique par imitation des maîtres du genre et au contact personnel de quelques « antiquaires » locaux. Tout en écrivant, il continue d'explorer la littérature pour étendre son savoir sur la nature et sur l'humanité. En effet, pour Garneau, l'étude du passé ne doit pas se limiter à la recherche de preuves documentaires, de dates ou de statistiques, mais vise aussi à comprendre les ressorts humains des événements. La tâche exige d'aborder l'histoire dans sa complexité, à l'aide des outils des autres sciences humaines (sociologie, économie politique, géographie humaine, archéologie, linguistique) qui commencent à s'autonomiser.

L'acquisition d'une expérience de l'histoire par la lecture participe d'un mouvement plus vaste d'unification, de professionnalisation et d'institutionnalisation des études historiques qui touche le monde

⁹⁵ Voir Yves Bourassa et Hélène Marcotte, « Un discours “exemplaire” : la biographie de François-Xavier Garneau par Henri-Raymond Casgrain », *Voix et Images*, vol. 22, n° 2 (1997), p. 285-287.

⁹⁶ Lagrandeur, *L'Histoire du Canada de F.-X. Garneau et sa traduction anglaise*.

occidentale à la même époque⁹⁷. Dans la production intellectuelle française sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1814-1848), où Garneau trouve l'essentiel de ses repères conceptuels, l'écriture de l'histoire est une pratique multidimensionnelle par ses fondements théoriques, ses méthodes d'enquête positive, sa capacité de discernement de la « psychologie » des principaux acteurs, ses formes d'exposition et la variété de son public lecteur. L'archétype du récit historique issu de cette révolution, « un produit de synthèse hautement élaboré », fusionne en effet « l'exactitude érudite et sa présentation à la fois dans un tableau d'ensemble et une narration continue », relie « des événements et des faits dans leur contingence et leur inscription dans une trame intelligible », repense « la production de l'histoire et la restitution des choses telles qu'elles sont réellement advenues⁹⁸ ».

La culture seconde de Garneau, formée par les livres, lui fournit les matériaux et l'habileté intellectuelle qui permettent de fonder ce que nous qualifierons de culture tierce. Fernand Dumont en a eu l'intuition : dans la culture seconde « émerge » une « virtualité », laquelle « devient *officielle* dans la culture savante⁹⁹ ». On pourrait reprocher à cette intuition de Dumont d'avoir un « aspect quelque peu sommaire », à l'image de la différenciation que le sociologue établit entre les cultures première et seconde¹⁰⁰, mais il reste que c'est dans l'autodidaxie que s'est formé un de nos proto-intellectuels¹⁰¹. Parce que la recherche et l'écriture imposent une discipline à ce lecteur indiscipliné, curieux de tout, qui doit apprendre à se diriger dans la forêt des connaissances où l'entraînent ses questions et ses goûts, Garneau engendre une méthode

⁹⁷ Marcel Gauchet, « L'unification de la science historique », *Philosophie des sciences historiques : le moment romantique*, Paris, Seuil, 2002, p. 10.

⁹⁸ Marcel Gauchet, « Les “Lettres sur l'histoire de France” d'Augustin Thierry », dans Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, p. 818-819; Nathalie Richard, « Histoire et “psychologie” », p. 69-75.

⁹⁹ Dumont, « La culture savante telle qu'en elle-même », p. 146.

¹⁰⁰ Voir Goyette, *Temps et culture*, p. 34.

¹⁰¹ Yvan Lamonde *et al.*, « Introduction », et Patrice Groulx, « Garneau, François-Xavier (1809-1866) », dans Lamonde *et al.* (dir.), *Dictionnaire des intellectuels. les au Québec*, p. 15 et 160-161.

et une œuvre qui favoriseront la disciplinarisation de l'histoire. L'hétérogénéité de ses lectures, qui mêlent l'histoire à la science et aux œuvres d'imagination, est loin de constituer un ensemble désordonné; découlant de la culture humaniste, l'approche qu'il a adoptée préfigure aussi l'interdisciplinarité. Qualifier Garneau d'« *apprenti* [...] jusqu'à son dernier souffle » ne serait-ce pas rendre hommage à la tradition de furetage, de libre arbitre, de ténacité, de bricolage intellectuel, en définitive, qui a fécondé ici la science historique?

La double fonction sociale de l'université selon le gouvernement de Duplessis, 1936-1959¹

Maxime Colleret
CIRST – Université du Québec à Montréal

Résumé

Dans cet article, nous nous intéressons à la conception de l'université des gouvernements de Maurice Duplessis de 1936 à 1959. Plus précisément, nous défendons la thèse selon laquelle les unionistes conçoivent l'université à la fois comme un élément important du rayonnement de la culture franco-catholique et comme un outil capital du développement économique. D'ailleurs, puisqu'une large part du modèle économique de l'Union nationale est basée sur les ressources naturelles, Duplessis et ses ministres s'affairent à lier le développement universitaire aux richesses géologiques, hydrauliques et forestières.

Abstract

In this article, we analyse Maurice Duplessis' government's representation of universities from 1936 to 1959. Specifically, we argue that the Unionists conceived universities as both important elements in the dissemination of Franco-Catholic culture and as vital tools for economic development. Indeed, since a significant part of the Union Nationale's economic model was based on natural resources, Duplessis and his ministers sought to link universities to geological, hydraulic and forestry resources.

¹ Je tiens à remercier Stéphane Savard, Yves Gingras et Mahdi Khelifaoui d'avoir pris le temps de me relire. Vos commentaires ont été précieux. Il va sans dire que je demeure l'unique responsable des erreurs qui pourraient se retrouver dans mon texte.

C'est le bouillonnement des idées, caractéristique de la période présente, qui, en attirant l'attention sur le sol physique de la patrie, a fait penser à la science de la Terre².

FRÈRE MARIE-VICTORIN, 1937.

« Les années 1950-1960 sont marquées par un faible degré de normalisation et un manque de planification du développement universitaire. Les institutions d'enseignement supérieur sont alors considérées par le pouvoir d'un point de vue humaniste, au même titre que les organismes culturels³. » S'ils nuancent cette affirmation en soutenant que l'État considère de plus en plus la fonction économique de l'université tout au long des années 1950, en particulier dans le domaine des ressources naturelles, c'est essentiellement de cette manière que Jules Racine St-Jacques et Martin Maltais décrivent la conception de l'université de l'Union nationale dans un article sur le financement universitaire. En retraçant le financement public des universités au Québec de 1950 à 1968, les chercheurs soutiennent que la transition d'un régime de financement discrétionnaire sous Maurice Duplessis à une systématisation du financement universitaire pendant les années 1960 résulte « [d']une conception de l'institution universitaire de plus en plus associée à celle d'un rouage économique, dissociant par le fait même l'université de son statut d'institution culturelle que lui conféraient ses dirigeants et les responsables politiques à l'époque de Maurice Duplessis⁴ ».

Pour ces auteurs, la Révolution tranquille marque donc une coupure avec la période duplessiste en ce qui a trait à la manière dont

² Frère Marie-Victorin, « Pour un institut de géologie », dans Yves Gingras (dir.), *Science, culture et nation*, Montréal, Éditions du Boréal, 1996, p. 145.

³ Jules Racine St-Jacques et Martin Maltais, « Faire l'économie du savoir : usages et représentations du financement public des universités du Québec, de l'après-guerre à la Révolution tranquille (1950-1968) », *Globe, revue internationale d'études québécoises*, vol. 17, n° 2 (2014), p. 117.

⁴ Racine St-Jacques et Maltais, « Faire l'économie du savoir », p. 120.

le pouvoir politique conçoit la fonction sociale de l'université. Les années 1960 transforment d'ailleurs considérablement le monde universitaire québécois. En retraçant l'histoire des 25 premières années du réseau de l'Université du Québec (UQ) fondé en 1968, Lucia Ferretti a par exemple montré comment cette période de création institutionnelle répond à des besoins criants de rattrapage économique pour les francophones et à un désir de démocratisation de l'enseignement supérieur⁵. Dans un ouvrage collectif qui rassemble des textes de plus d'une dizaine de chercheurs à travers le monde, Lyse Roy et Yves Gingras ont pour leur part analysé comment la croissance démographique d'après-guerre, la demande de scolarisation qui en résulte et la nécessaire formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans des économies nationales de plus en plus tertiarisées engendrent la création d'une multitude d'universités, qui se distinguent des anciennes institutions par leur caractère public et laïc, mais aussi par leur fonctionnement administratif et leur plus grande intégration au milieu dans lequel elles évoluent⁶.

Ces transformations universitaires et la place que prend désormais l'État comme maître d'œuvre d'un système d'enseignement dont il entend être « l'architecte, le planificateur, le gestionnaire et le financier⁷ » ne signifient toutefois pas que le pouvoir politique québécois concevait les institutions universitaires *principalement* comme des lieux culturels

⁵ Lucia Ferretti, *L'université en réseau : les 25 ans de l'Université du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1994, p. 11-34. Cette thèse a été réactualisée dans Pierre Doray et al. (dir.), *L'Université du Québec 1968-2018 : 50 ans de contributions éducatives et scientifiques au développement du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2018.

⁶ Lyse Roy et Yves Gingras, *Les universités nouvelles : enjeux et perspectives*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2012. Voir aussi Yves Gingras, « Le rapport Parent et la recherche universitaire », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 2, n° 12 (2004), p. 41-48.

⁷ Notons qu'au Québec, la place désormais assumée par l'État en éducation ne se limite pas au monde universitaire. Voir Pierre Doray et Claude Lessard, « Introduction », dans Pierre Doray et Claude Lessard (dir.), *50 ans d'éducation au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 1.

voués à la « reproduction de l'ordre social traditionnel⁸ » avant les années 1960. La littérature sur la fonction économique de l'université pendant la première moitié du xx^e siècle est par ailleurs abondante⁹. Nous savons donc que les universités québécoises avaient une fonction économique bien avant la Révolution tranquille, mais, outre l'étude de Racine St-Jacques et de Maltais sur le financement universitaire, très peu a été fait sur la manière dont l'Union nationale concevait la fonction sociale de l'université. C'est cette lacune historiographique que nous souhaitons combler dans notre analyse.

Plus précisément, nous cherchons à savoir comment les gouvernements de Maurice Duplessis conçoivent la fonction sociale de l'université et à déterminer si cette conception est isolée des considérations économiques ou, au contraire, si elle est intégrée au modèle de développement économique privilégié par les gouvernements québécois de 1936 à 1959.

Par l'entremise d'une analyse qualitative des débats parlementaires, souvent utilisés par les historiens pour relever la manière dont le pouvoir politique se représente la fonction des institutions¹⁰, nous montrerons que l'idée avancée par Racine St-Jacques et Maltais selon laquelle l'université a une fonction éminemment culturelle pour

⁸ Racine St-Jacques et Maltais, « Faire l'économie du savoir », p. 117.

⁹ Voir notamment Jean-François Auger, « L'université au service de l'industrie : la vente de services de laboratoire en génie au Canada, 1895-1939 », dans Yves Gingras et Lyse Roy (dir.), *Les transformations des universités du XIII^e au XXI^e siècle*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2006, p. 126-127; Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*, Montréal, Éditions du Boréal, 2008, p. 229-248; Jean-Marie Desroches et Robert Gagnon, « Georges Welter et l'émergence de la recherche à l'École Polytechnique de Montréal, 1939-1970 », *Recherches sociographiques*, vol. 24, n° 1 (1983), p. 33-54; Pierrick Malissard, « Les "Start-Up" de jadis : la production de vaccins au Canada », *Sociologie et sociétés*, vol. 32, n° 1 (2000), p. 93-106; Denis Goulet, *Histoire de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, 1843-1993*, Montréal, VLB éditeur, 1993, p. 345-361.

¹⁰ Pensons notamment à l'étude sur Hydro-Québec de Stéphane Savard, *Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005*, Québec, Éditions du Septentrion, 2013, p. 30. Ce matériau a également été utilisé amplement par Jonathan Livernois dans son dernier ouvrage sur le duplessisme (Jonathan Livernois, *La révolution dans l'ordre : histoire du duplessisme*, Montréal, Éditions du Boréal, 2018).

l'Union nationale est tout à fait vraie. Mais cette conception ne s'oppose pas à un idéal universitaire plus économique qui justifie une série de politiques gouvernementales dès les premières années du régime duplessiste. Plusieurs de ces mesures ont par ailleurs été mentionnées rapidement par Racine St-Jacques et Maltais. Nous considérons toutefois qu'elles méritent un traitement plus détaillé, car la fonction sociale de l'université, selon l'Union nationale, est double : l'institution doit à la fois participer à l'épanouissement de la culture nationale des Canadiens français et contribuer au développement économique du Québec par la formation d'ingénieurs et de techniciens francophones en mesure de prendre leur place dans le riche secteur des ressources naturelles, considéré comme une des pierres angulaires de la croissance économique de la province.

L'université, pour Duplessis et ses ministres, est en effet un outil de développement économique essentiel à l'exploitation des richesses minières, forestières et hydrauliques québécoises, dès la première élection de l'Union nationale. C'est donc dire que la culture et l'économie ne s'opposent pas dans l'idéal universitaire duplessiste. Les gouvernements Duplessis considèrent que ces fonctions doivent cohabiter au sein même de l'institution universitaire, pour des raisons d'épanouissement national et de développement industriel.

Cette étude se situe en quelque sorte dans le prolongement de celle de Stéphane Castonguay sur *Le gouvernement des ressources naturelles* au Québec de 1867 à 1939. Dans son ouvrage, Castonguay s'est intéressé aux activités « technoscientifiques » de l'État québécois et a montré comment l'exploitation des ressources naturelles est devenue un « objet de connaissance » et un « outil de gouvernement », qui a engendré « la mise en forme de territorialités étatiques par la science ainsi que la formation de l'État et l'accroissement de ses capacités administratives¹¹ ». L'activité scientifique a donc permis à

¹¹ Stéphane Castonguay, *Le gouvernement des ressources naturelles : sciences et territorialité de l'État québécois, 1867-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2016, p. 2.



l'État d'occuper l'espace et de développer son expertise en matière d'administration. C'est ce que Castonguay a appelé le gouvernement des ressources naturelles.

Notre analyse rejoint la sienne dans la mesure où ce dernier mentionne l'importance des universités dans la formation de techniciens et de chercheurs nécessaires au développement de l'expertise étatique. Elle s'en distingue également à plusieurs égards. Non seulement la période étudiée n'est pas la même, l'objet d'étude n'est pas la formation de l'État, mais bien l'université selon le gouvernement. En outre, s'il apparaît évident depuis l'étude de Castonguay que le gouvernement constitue son expertise scientifique en partie grâce aux universités, nous verrons que les politiques gouvernementales sont également orientées vers la formation d'ingénieurs et de techniciens qualifiés pour travailler dans les entreprises, la plupart du temps étrangères¹², qui exploitent les ressources abondantes du territoire. L'université, selon l'Union nationale, doit alors participer à la fois au gouvernement des ressources naturelles et à l'exploitation des ressources par des intérêts privés¹³.

Bien qu'il s'insère dans l'historiographie des universités, cet article s'inscrit aussi dans la riche historiographie du duplessisme. Nous empruntons les concepts de libéralisme et de conservatisme à Bourque, à Duchastel et à Beauchemin, qui ont amplement travaillé sur la période Duplessis. Selon ces auteurs, « le discours politique libéral est par définition conservateur ». En fait, l'utopie du discours libéral « consiste à penser qu'une société peut se transformer économiquement sans que ses structures sociales soient perturbées ». C'est cela qui leur permet de conclure que le discours duplessiste est libéral, mais « paraît en même

¹² Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, t. II : *Le Québec depuis 1930*, Montréal, Éditions du Boréal, 1989, p. 244-246; John A. Dickinson et Brian Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Québec, Éditions du Septentrion, 2009, p. 303.

¹³ Pendant cette période, les entreprises qui exploitent les ressources naturelles relèvent toutes du secteur privé, sauf dans le cas d'Hydro-Québec, qui est une société d'État.



temps socialement conservateur et disciplinaire¹⁴ ». Si le caractère intrinsèquement conservateur du discours libéral peut être débattu, cette définition permet tout de même d'éclairer la conception de l'université des gouvernements Duplessis. Comme nous le verrons, le discours unioniste sur l'université est à la fois conservateur, puisque voué au maintien des structures sociales et culturelles, comme Racine St-Jacques et Maltais l'ont habilement montré, et libéral puisqu'il considère l'université comme l'une des composantes du développement économique d'une province riche en ressources naturelles.

Pour faire ressortir la double fonction de l'université, nous nous pencherons d'abord brièvement sur les justifications essentiellement culturelles auxquelles ont eu recours Duplessis et ses ministres afin de résister à l'intervention du gouvernement fédéral dans le monde universitaire à la suite de la commission Massey. Comme cette question a été traitée de manière approfondie ailleurs, entre autres par Jules Racine St-Jacques¹⁵, nous nous contenterons de rappeler les grandes lignes du débat pour souligner le lien que les gouvernements Duplessis établissent entre université et nation. Nous analyserons ensuite plus en détail les discours gouvernementaux qui lient les universités québécoises à l'exploitation des ressources minières, forestières et hydrauliques de 1936 à 1959. Notons finalement que notre analyse se concentre sur les universités francophones. Nous ne traiterons pas de l'Université McGill, car sa fonction économique, en raison de ses forts liens avec la grande bourgeoisie anglophone, ne fait aucune ambiguïté¹⁶. Par ailleurs, lorsqu'ils parlent des

¹⁴ Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, p. 48. Voir aussi Gilles Bourque et Jules Duchastel, *Restons traditionnels et progressifs*, Montréal, Éditions du Boréal, 1988.

¹⁵ Jules Racine St-Jacques, « Une fragile union : les universités québécoises et le financement fédéral de l'éducation supérieure, 1949-1956 », dans Stéphane Savard et Jérôme Boivin (dir.), *De la représentation à la manifestation : groupes de pression et enjeux politiques au Québec, XIX^e et XX^e siècle*, Québec, Éditions du Septentrion, 2014, p. 388-426.

¹⁶ Robert Gagnon, *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal*, Montréal, Éditions du Boréal, 1991, p. 341; Stanley Brice Frost, *McGill University for the Advancement of Learning*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1984.

universités, les responsables politiques canadiens-français font avant tout référence aux institutions francophones, étant donné leurs fonctions nationales.

Les universités et l'épanouissement de la culture franco-catholique : le cas de la commission Massey

Fondée en 1852, l'Université Laval est la première université de langue française en Amérique. Les fondateurs de cette université catholique lui attribuent la mission de former des Canadiens français et, selon ce qu'ils affirment dans leurs annuaires, de « faire d'eux des jeunes gens instruits, distingués, qui brilleront au premier rang dans toutes les carrières libérales, mais [...] surtout faire d'eux des chrétiens intrépides, fleurs de foi et d'honneur¹⁷ ». Selon ceux-ci, l'institution a, d'abord et avant tout, le rôle d'inculquer aux francophones une formation humaniste orientée vers le catholicisme et ses enseignements. Cette mission originelle de l'université francophone résiste à l'épreuve du temps. En 1919, le recteur de la nouvelle Université de Montréal, M^{gr} Gauthier, soutient que l'université doit former l'élite canadienne-française avec des enseignements catholiques et qu'en faisant cela, elle n'est rien de moins qu'un rempart contre le communisme. Il rappelle que « le catholicisme compte pour le règne de la vérité sur l'enseignement de ses écoles et de ses universités, et que l'université précisément parce qu'elle forme des élites qui pensent et donc devront conduire, doit demeurer, dans le débordement d'idées fausses qui menace de tout emporter, le boulevard des idées saines¹⁸ ».

Cet idéal universitaire est également présent chez les unionistes. Ces derniers soutiennent fréquemment que les institutions universitaires, l'Université Laval dans ce cas-ci, doivent « jouer un rôle de premier plan dans l'enseignement des doctrines sociales inspirées des encycliques des Souverains Pontifes aussi bien que dans

¹⁷ Annuaire cité dans Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval : les péripéties d'une idée*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 39.

¹⁸ Georges Gauthier, *La mission de l'Université*, Québec, L'Action française, 1919, p. 26.

l'entraînement de spécialistes qui diffuseront dans les classes laborieuses les principes sains, vivifiants et préservateurs de la paix sociale¹⁹ ». Intrinsèquement liée à l'identité canadienne-française²⁰, cette fonction humaniste et catholique particulière des universités francophones est constamment évoquée par les unionistes lors du débat sur la commission Massey.

En 1949, le gouvernement fédéral, par décret du Conseil privé, met sur pied la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada, appelée la commission Massey. Chargée « d'enquêter et de formuler au gouvernement du Canada des recommandations au sujet de son rôle dans les domaines des arts, des lettres et des sciences²¹ », celle-ci recommande que « le gouvernement fédéral apporte annuellement des contributions financières à l'œuvre des universités au prorata de la population de chacune des provinces du Canada²² ». En réponse à cette recommandation, le gouvernement fédéral accorde 7,1 millions de dollars aux universités canadiennes²³, empiétant ainsi sur un domaine de compétence provinciale (l'éducation) et provoquant une forte opposition de la part de l'élite nationaliste canadienne-française, qui résiste au *nation building* centralisateur de l'État fédéral et prône l'autonomisme²⁴.

¹⁹ Onésime Gagnon faisait ici référence à un financement de l'Union nationale accordé à l'École des sciences sociales dirigée par le père Georges-Henri Lévesque (Onésime Gagnon, « Discours sur le budget, 1947-1948 », *Assemblée législative du Québec*, 25 mars 1946, p. 46). Au sujet du père Lévesque et de l'École des sciences sociales de l'Université Laval, voir Jules Racine St-Jacques, *Georges-Henri Lévesque, un clerc dans la modernité*, Montréal, Éditions du Boréal, 2020.

²⁰ Pascale Ryan, *Penser la nation : la Ligue d'action nationale, 1917-1960*, Montréal, Leméac éditeur, 2006.

²¹ Racine St-Jacques, « Une fragile union », dans Savard et Boivin (dir.), *De la représentation à la manifestation*, p. 395-396.

²² *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada*, Ottawa, Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1951, p. 411. Voir aussi Racine St-Jacques, « Une fragile union », dans Savard et Boivin (dir.), *De la représentation à la manifestation*, p. 397.

²³ Racine St-Jacques, « Une fragile union », p. 397.

²⁴ Kenneth McRobert, *Un pays à refaire*, Montréal, Éditions du Boréal, 1999, p. 49; Jose Igartua, *The Other Quiet Revolution: National Identities in English*

En réaction, la Chambre de commerce du district de Montréal (CCDM), une association d'hommes d'affaires nationalistes comptant parmi ses membres des figures comme Esdras Minville et François-Albert Angers²⁵, communique directement avec Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, pour lui souligner son désaccord²⁶. Elle écrit aussi à Maurice Duplessis pour le prier « de prendre toutes ses responsabilités et d'apporter lui-même, dès le début de la session d'automne, une solution au problème financier des universités de la Province, qui relèvent de sa juridiction²⁷ ». Après un échange de

Canada, 1946-1971, Vancouver, University of British Columbia Press, 2006; Zoë Druick, « Remedy and Remediation: The Cultural Theory of the Massey Commission », *Review of Education, Pedagogy and Cultural Studies*, n° 29 (2004), p. 159-174; David Kwavnick, *The Tremblay Report: Report of the Royal Commission of Inquiry on Constitutional Problems*, Toronto, McClelland and Stewart, 1973; Ryan Edwardson, *Canadian Content: Culture and the Quest for Nationhood*, Toronto, University of Toronto Press, 2008, p. 56; Mireille McLaughlin, « Par la brèche de la culture : le Canada français et le virage culturel de l'État canadien, 1949-1963 », *Francophonies, Interculturality, Cultures and Strategies*, n°s 45-46 (2012), p. 142-143. Pour un exemple d'opposition à la centralisation fédérale, voir le numéro spécial de *L'Action nationale* contre le financement fédéral des universités (*Les subventions fédérales : faveur ou piège?*, numéro spécial de *L'Action nationale*, vol. 46, n°s 5-6 (1957)).

²⁵ Michel Sarra-Bournet, *Entre corporatisme et libéralisme : le patronat québécois dans l'après-guerre*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2021; Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Éditions du Boréal, 1988; Angers et Minville sont d'ailleurs résolument contre l'intervention du fédéral dans le secteur universitaire. Voir François-Albert Angers, « Deux modèles d'inconscience : le premier Saint-Laurent et le commissaire Lévesque », *L'Action nationale*, vol. 38, n° 3 (novembre 1951), p. 183; François-Albert Angers, « Les raisonnements fallacieux du Rapport Massey : le fédéral et les universités », *L'Action nationale*, vol. 39, n° 1 (janvier-février 1952), p. 7-29; et Stéphane Saint-Pierre, *François-Albert Angers et la nation confessionnelle (1937-1960)*, mémoire de maîtrise (histoire), Montréal, Université de Montréal, 2006, p. 66-67.

²⁶ Lettre au très honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada : l'opinion officielle de la Chambre de commerce du district de Montréal concernant l'assistance financière que semble vouloir apporter le gouvernement fédéral aux universités canadiennes en vertu du crédit n° 690 voté par le Parlement en juin 1951, 19 décembre 1951, Archives-HEC Montréal, Fonds de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, P003/I3, 0037.

²⁷ Lettre à l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec,

lettres entre la Chambre de commerce, Maurice Duplessis et Louis Saint-Laurent²⁸, les deux premiers ministres en viennent à une entente temporaire. Duplessis suggère à Saint-Laurent, qui accepte²⁹, la formation d'un comité Ottawa-Québec

[...] dont la mission, en ce qui concerne la province de Québec, serait d'étudier et de recommander la répartition du crédit fédéral en question. Ce comité serait formé, pour la province de Québec, de mon collègue senior dans le gouvernement provincial, l'honorable Onésime Gagnon, ministre des Finances de la province, et d'un représentant que choisirait le gouvernement fédéral. Nous croyons que la distribution de l'argent provenant de ce crédit devrait se faire par l'intermédiaire du gouvernement de la province, mais nous tenons compte de la situation qui découle du subside fédéral tel que voté. Toutefois, à notre avis, il serait très important que les chèques, destinés à chaque institution, soient contresignés par les membres de ce comité intergouvernemental Ottawa-Québec. Ces chèques pourraient ensuite être envoyés aux destinataires, au nom du comité intergouvernemental Ottawa-Québec³⁰.

L'argent provient du gouvernement fédéral, mais les chèques sont signés par un comité auquel Québec siège en tant que partenaire à

l'opinion officielle de la Chambre de commerce du district de Montréal concernant l'assistance financière que semble vouloir apporter le gouvernement fédéral aux universités canadiennes en vertu du crédit n° 690 voté par le Parlement en juin 1951, 26 septembre 1951, Archives-HEC Montréal, Fonds de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, P003/I3, 0037.

²⁸ Dans une de ses lettres, Duplessis avance l'idée de rapatrier 5 % de l'impôt sur le revenu pour la première fois (lettre de Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, à Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, au sujet de l'aide financière fédérale aux universités canadiennes, 17 novembre 1951, Archives-HEC Montréal, Fonds de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, P003/T4, 0076).

²⁹ Lettre de Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, à Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, en réponse à une lettre de M. Duplessis en lien avec la formation d'un comité intergouvernemental, 15 décembre 1951, Archives-HEC Montréal, Fonds de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, P003/T4, 0076.

³⁰ Lettre de Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, à Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, en réponse à une lettre de M. St-Laurent en lien avec l'aide financière fédérale aux universités canadiennes, 30 novembre 1951, Archives-HEC Montréal, Fonds de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, P003/T4, 0076.

part entière. L'Union nationale parvient ainsi à ménager la chèvre et le chou.

Cette intervention fédérale dans le domaine universitaire est néanmoins de courte durée. Dès 1952, Duplessis interdit l'accès aux subsides fédéraux³¹. Au diapason de la CCDM et motivé par son autonomisme³², le premier ministre québécois refuse l'aide fédérale aux universités, car il considère que les institutions d'enseignement supérieur sont essentielles à la survie des Canadiens français et de leur identité franco-catholique, et que l'autonomie provinciale est ce qui la garantit³³. Accepter les subventions reviendrait à trahir la « race » française en Amérique : « [C]e n'est pas le montant d'une trahison qui en détermine le caractère odieux, c'est la trahison elle-même. Judas a été détesté pour avoir vendu son maître, non pour avoir accepté 30 deniers. Le gouvernement actuel ne vendra jamais les droits de la province et ne vendra jamais sa race³⁴. » Accepter les subsides fédéraux reviendrait à vendre la « race » française et tout ce qui la constitue : la religion catholique, la langue, la famille, etc.³⁵,

³¹ Racine St-Jacques, « Une fragile union », dans Savard et Boivin (dir.), *De la représentation à la manifestation*, p. 389.

³² Livernois, *La révolution dans l'ordre*, p. 123-124.

³³ Paul Litt, *The Muses, the Masses and the Massey Commission*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, p. 229-231. Notons aussi que, outre les membres de la Chambre de commerce (comme Esdras Minville), Duplessis est soutenu par plusieurs intellectuels canadiens-français et même par Pierre Elliott Trudeau (voir Léon Dion, *Québec, 1945-2000*, t. II : *Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1993, p. 285). Certains, comme Léon Dion, soutiennent toutefois qu'il est possible d'accepter les fonds fédéraux sans remettre en question l'existence nationale (voir Léon Dion, « Pouvons-nous? Devons-nous accepter l'offre fédérale d'octroi aux universités? », *Le Devoir*, 5 novembre 1956, p. 4). Sur la question de l'épanouissement nationale et de l'autonomie des universités francophones, voir Maxime Colleret, « L'enseignement universitaire canadien-français mis au service du Canada français » : l'université selon les hommes d'affaires canadiens-français de Montréal, 1949-1960 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 28, n° 2 (2020), p. 133-152.

³⁴ Maurice Duplessis, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 25^e législature, 3^e session, 25 novembre 1958, p. 37.

³⁵ Jean-Philippe Carlos, « "Exprimer la conscience d'un peuple" : le réseau des revues intellectuelles de droite et la question de l'indépendance nationale du Québec

car les unionistes considèrent que les universités participent activement au maintien et à l'enrichissement de ce qui distingue les Canadiens français en Amérique.

En réponse à la commission Massey, le gouvernement de Duplessis institue la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, la commission Tremblay, le 22 janvier 1953³⁶. Mais avant même le dépôt du rapport³⁷, le gouvernement réagit pour contrer le financement d'Ottawa et assurer l'indépendance des institutions universitaires qu'il considère comme fondamentales pour la culture franco-catholique. Dans son budget de l'année 1954-1955, deux ans avant le dépôt du rapport de la commission Tremblay en 1956, le ministre des Finances, Onésime Gagnon, mentionne explicitement le lien entre les universités, leur indépendance et la survie de la « race » : « [L]e gouvernement réalise alors, qu'afin d'assurer l'avenir de la race française dans le Québec, il doit préserver jalousement sa juridiction exclusive en matière d'éducation et assumer en définitive une plus large responsabilité financière³⁸. » Cette « plus large responsabilité financière », c'est l'impôt sur le revenu qui doit la permettre.

L'Union nationale répond alors à une demande martelée à plusieurs reprises par la CCDM. Celle-ci enjoignait le gouvernement provincial de rapatrier 5 % de l'impôt sur le revenu depuis le début du débat sur les subsides fédéraux et estimait à plusieurs millions de dollars les revenus additionnels qui pourraient et devraient être mis

(1957-1968) », *Mens*, vol. 15, n° 2 (2015), p. 10.

³⁶ Gaston Bernier, « La commission Tremblay (1953-1956) : legs documentaire », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 1 (automne 2007), p. 141. Pour un portrait général de la commission Tremblay, voir le dossier thématique du *Bulletin d'histoire politique*, qui s'intitule « La commission Tremblay : cinquante ans de débats sur le déséquilibre fiscal : 1956-2006 » (*Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 1 (automne 2007)).

³⁷ À noter que Thomas Tremblay, président de la commission Tremblay, demande à Duplessis de rapatrier l'impôt sur le revenu dès 1953 (voir Gérard Boismenu, « Politique constitutionnelle et fédéralisme canadien : la vision de la commission Tremblay », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 16, n° 1 (automne 2007), p. 18).

³⁸ Onésime Gagnon, « Discours sur le budget, 1954-1955 », *Assemblée législative du Québec*, 12 février 1954, p. 27.

à la disposition des universités du Canada français³⁹. En réponse aux pressions de la Chambre de commerce de Montréal, qui récoltent l'appui unanime de l'assemblée des 125 chambres de commerce du Québec⁴⁰, le gouvernement s'affaire à mettre en place un impôt sur le revenu provincial, qui réglerait le manque de financement des universités⁴¹. Le projet de loi sur l'impôt, adopté le 24 février 1954⁴², est à ce point lié à la question universitaire qu'avant même qu'il soit réellement débattu, Duplessis se fait clair :

Nous allons régler le problème financier des universités dans son ensemble. En effet, je puis dire, relativement aux sommes que nous allons retirer du futur impôt provincial sur le revenu, que nous emploierons une partie de cet argent à donner des octrois aux universités de la province. Je puis affirmer que nous allons faire en sorte qu'aucune université ne perde un sou pour avoir refusé les octrois fédéraux. Nous voulons même leur donner davantage. Nous voulons le progrès de l'enseignement universitaire dans la province. Il est estimé que l'impôt provincial sur le revenu rapportera \$ 22,000,000, et le montant de \$ 12,500,000 est précisément réservé dans le projet de loi spécifiquement pour les universités, les institutions de santé publique et d'aide sociale, en plus des subventions législatives actuelles⁴³.

Si cette déclaration comporte assurément une part de rhétorique et de partisanerie, elle montre tout de même que c'est en partie pour protéger l'autonomie de la province dans le champ universitaire, en raison de son rôle central dans le rayonnement de la culture franco-

³⁹ Colleret, « "L'enseignement universitaire canadien-français mis au service du Canada français" », p. 133-152.

⁴⁰ *Comité d'aide aux universités*, 1^{er} octobre 1951, Archives-HEC Montréal, Fonds de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, P003/I3, 0037.

⁴¹ Maurice Duplessis, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 24^e législature, 2^e session, 16 février 1954, p. 639.

⁴² « Loi de l'impôt provincial sur le revenu », *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 24^e législature, 2^e session, 24 février 1954, p. 825.

⁴³ Maurice Duplessis, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 24^e législature, 2^e session, 16 février 1954, p. 639.

catholique, que le gouvernement répond par l'impôt provincial à ce qui est perçu comme une tentative de centralisation de la part du gouvernement fédéral. Jules Racine St-Jacques et Martin Maltais visent donc juste lorsqu'ils soutiennent que le gouvernement Duplessis conçoit l'université comme une institution culturelle. En revanche, la survie de la culture franco-catholique n'est qu'une facette de la fonction sociale de l'université. Celle-ci doit aussi contribuer au développement économique de la province, et cette fonction n'est pas moins importante pour le régime de Duplessis. Puisque ce développement est amplement basé sur l'exploitation des ressources naturelles, les élus unionistes espèrent ériger un réseau universitaire en mesure de profiter à ce secteur de l'économie.

Les ressources naturelles : l'influence du contexte économique sur le développement universitaire

Dès la création officielle de la province en 1867, les ressources naturelles ont été une priorité pour l'État québécois. Stéphane Castonguay a montré comment Québec a profité de l'expertise des universitaires et de l'État fédéral, au cours des premières années de la Confédération, pour obtenir l'information nécessaire « à l'élaboration et à la réalisation de ses politiques » en matière de ressources naturelles. Si les universitaires et l'État fédéral forment d'abord la pierre angulaire de la production de savoirs, Castonguay a montré que Québec se dote de « services scientifiques et techniques⁴⁴ » dès le début du xx^e siècle et centralise graduellement les activités « technoscientifiques » afin, non seulement d'exploiter les ressources, mais de conquérir le territoire, de le peupler, de l'administrer et, ainsi, d'assurer la croissance des industries œuvrant dans le secteur des ressources naturelles⁴⁵. Ces activités ont

⁴⁴ Castonguay, *Le gouvernement des ressources naturelles*, p. 1.

⁴⁵ Castonguay, *Le gouvernement des ressources naturelles*, p. 48. Sur la mise en place de l'infrastructure scientifique, voir Mike Almeida, « L'Office provincial des recherches scientifiques et le développement de la science au Québec, 1937-1960 », *Revue*



notamment engendré une augmentation importante de la production minière au courant des années 1930 avec l'explosion de l'extraction en Abitibi⁴⁶.

C'est dans ce contexte que l'Union nationale arrive au pouvoir en 1936. Celle-ci mise entre autres sur l'exploitation des ressources naturelles afin de soutenir, voire de relancer la croissance économique de la province. Même si, tout au long de la période étudiée, le parti de Duplessis martèle que l'agriculture est « la clé de voûte de la stabilité économique » et la « forteresse de notre survivance⁴⁷ », il s'applique à mettre en valeur le potentiel minier, forestier et hydroélectrique du Québec. Les demandes américaines liées à la Seconde Guerre mondiale et à la guerre froide font d'ailleurs croître la production à un rythme soutenu. La valeur de la production minière passe de 91,5 millions \$ en 1945 à 446,6 millions \$ en 1960 et l'exploitation forestière passe d'une valeur nette de 121 millions \$ en 1945 à 172 millions \$ en 1960⁴⁸. L'utilisation des appareils électriques dans les ménages et la croissance du nombre d'industries engendrent aussi des besoins grandissants d'approvisionnement en électricité. Cette demande entraîne la construction des centrales Bersimis, Carillon, Rapide 2 et l'agrandissement de la centrale Beauharnois⁴⁹. L'exploitation des ressources naturelles nécessite cependant une main-d'œuvre en mesure de mettre sur pied des projets industriels. Pour les unionistes, même si l'université est une institution franco-catholique qui transmet les valeurs humanistes du Canada français, elle se doit de produire des

d'histoire de l'Amérique française, vol. 56, n° 2 (2002), p. 185-216.

⁴⁶ Almeida, « L'Office provincial des recherches scientifiques et le développement de la science au Québec, 1937-1960 », p. 69. Voir aussi Richard Brunelle, *Histoire de l'administration québécoise : le secteur minier*, Montréal, Université de Montréal, Département de sciences politiques, 1972, p. 61, et Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, t. II, p. 25.

⁴⁷ Onésime Gagnon, « Discours sur le budget, 1951-1952 », *Assemblée législative du Québec*, 1^{er} mars 1951, p. 27.

⁴⁸ Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, t. II, p. 244-246.

⁴⁹ Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, t. II, p. 244; Savard, *Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005*, p. 81-83.



ingénieurs et des spécialistes capables de mener à terme les projets d'exploitation qui alimentent l'économie provinciale, en plus de participer au rattrapage économique des Canadiens français en leur assurant des débouchés professionnels dans le secteur des richesses naturelles⁵⁰.

Toutefois, pour former les jeunes francophones, l'Union nationale ne préconise pas de rendre les universités accessibles à l'ensemble de la population. De 1936 à 1959, Duplessis envisage une croissance économique basée sur l'agriculture et les industries plus que sur le secteur tertiaire, même si la tertiarisation de l'économie est bien commencée et que, selon Young et Dickinson, les secteurs des services et du travail de bureau embauchent déjà 333 628 personnes, dont plus de la moitié sont des femmes, en 1951⁵¹. L'économie a donc besoin davantage d'ouvriers et d'agriculteurs que d'une masse d'universitaires. Selon Paul Sauvé, ministre de la Jeunesse, « c'est de la pure démagogie que de soutenir que tous les enfants devraient aller à l'université », car « tous ne sont pas faits pour des études supérieures et un peuple qui n'aurait plus d'agriculteurs, d'ouvriers, de mécaniciens, de boulangers, etc., serait bien à plaindre⁵² ». Cela ne signifie néanmoins pas que l'université n'est pas envisagée comme une institution essentielle à la croissance de certains domaines industriels.

⁵⁰ Cet idéal pratique de l'enseignement rejoint celui d'Errol Bouchette et de plusieurs autres intellectuels, politiciens et industriels libéraux depuis le XIX^e siècle (voir Errol Bouchette, *L'indépendance économique du Canada français*, Montréal, Éditions La Presse, 1977 [1906], p. 189; et Robert Gagnon, « Les discours sur l'enseignement pratique au Canada français, 1850-1900 », dans Marcel Fournier et al., *Sciences et médecine au Québec : perspectives sociohistoriques*, Montréal, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987, p. 19-39). Sur la question du nationalisme canadien-français des scientifiques et des universitaires, voir Marcel Fournier et Louis Maheu, « Nationalismes et nationalisation du champ scientifique québécois », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, n^o 2 (1975), p. 89-114; et Yves Gingras, *Pour l'avancement des sciences : histoire de l'ACFAS, 1923-1993*, Montréal, Éditions du Boréal, 1994.

⁵¹ Dickinson et Young, *Brève histoire socio-économique du Québec*, p. 310.

⁵² Paul Sauvé, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 25^e législature, 3^e session, 26 février 1959, p. 696.

Duplessis répète fréquemment que « cesser de construire des chemins pour aider les universités, ce serait paralyser l'activité économique et, en définitive, tout le monde en souffrirait⁵³ ».

Ces déclarations ne sont par ailleurs pas l'apanage du premier ministre. Dans son budget de l'année financière 1958-1959, le ministre des Finances, John S. Bourque, mentionne explicitement le lien entre les ressources minières et l'université. Selon lui, il y a « entre le développement des méthodes d'entraînement pour l'industrie minière, la formation universitaire scientifique et le développement de cette industrie minière elle-même, un parallèle extrêmement éloquent », qui n'est rien d'autre que le « résultat d'une politique bien définie, et cette politique indique tout simplement le désir du gouvernement de voir la jeunesse de notre province profiter le plus largement possible de l'exploitation de nos richesses minières⁵⁴ ». S'il est évident que les propos de Bourque sont partisans et qu'une politique officielle n'a jamais été mise en place par l'Union nationale, le rapprochement entre l'université et les ressources naturelles est chose courante dans les discours unionistes⁵⁵ et se concrétise dans une multitude de mesures tout au long de la période étudiée. Il semble donc que la conception de l'université de Duplessis et de ses ministres ne soit pas moins économique que celle des réformistes de la

⁵³ Maurice Duplessis, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 24^e législature, 1^{re} session, 16 février 1953, p. 666.

⁵⁴ John S. Bourque, « Discours sur le budget, 1958-1959 », *Assemblée législative du Québec*, 7 février 1958, p. 15.

⁵⁵ Étant donné la nature même du discours parlementaire, cela signifie au moins deux choses : 1. Les unionistes considèrent que la formation universitaire doit en partie être alignée sur les besoins industriels. 2. Comme le discours parlementaire est une forme de théâtralisation, l'accent mis sur le lien entre l'industrie et l'université montre que les unionistes considèrent que cette relation est envisagée comme souhaitable par la population et les différents acteurs médiatiques qui scrutent leurs prises de parole (voir Hugues Constantin de Chanay et Olivier Turbide, « Les discours politiques : approches interactionnistes et multimodales », *Mots : les langages du politique*, vol. 96 (2011), p. 6; Claire de Galember, Olivier Rozenberg et Cécile Vigour (dir.), *Faire parler le Parlement : méthodes et enjeux de l'analyse des débats parlementaires pour les sciences sociales*, Paris, Les Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2013, p. 10).

Révolution tranquille. C'est plutôt leur modèle de développement économique qui diffère.

Les ingénieurs miniers : une nécessité pour soutenir la demande minéralogique

Face aux effets de la dépression qui persistent, le gouvernement perçoit le secteur minier comme un moteur important de la relance économique, ce secteur étant l'un de ceux qui se remettent le plus rapidement de la crise⁵⁶. Le frère Marie-Victorin est aussi conscient de l'importance des ressources géologiques pour la province de Québec et les Canadiens français qui y habitent. Après avoir appuyé l'Union nationale aux élections de 1936⁵⁷, le frère exprime clairement le souhait que Québec fonde un institut de géologie. Si les Canadiens français veulent prendre leur place dans le domaine de la géologie, jusque-là dominé par les anglophones, la province doit faire « un grand effort pour mettre sur pied une école sérieuse de géologie, un véritable institut de géologie qui dispensera la culture géologique non seulement aux futurs géologues et aux futurs ingénieurs miniers, mais aux professeurs de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire supérieur⁵⁸ ». S'il réclame la mise en place de cet institut, Marie-Victorin n'est pas partisan pour autant d'une science subordonnée aux impératifs économiques. Ce qu'il désire, c'est un institut de géologie, à Québec ou à Montréal, qui se concentre sur la science pure. Il ne se fait néanmoins pas d'illusion : « [I] est évident que du point de vue de la logique – et la logique finit généralement par avoir raison – que la géologie conditionne largement le génie minier, qu'elle en est la base théorique, le substratum, si l'on peut dire⁵⁹. »

Ces propos du frère Marie-Victorin retentissent jusqu'à l'Assemblée législative. Le 24 février 1938, Onésime Gagnon y

⁵⁶ Martin B. Fisher, « Discours sur le budget, 1938-1939 », *Assemblée législative du Québec*, 1^{er} mars 1938, p. 4-5. Pour les statistiques sur la production minière pendant la dépression, voir Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, t. II, p. 25.

⁵⁷ Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, p. 164.

⁵⁸ Frère Marie-Victorin, « Pour un institut de géologie », p. 142.

⁵⁹ Frère Marie-Victorin, « Pour un institut de géologie », p. 141.

présente le projet de loi 26, qui prévoit une subvention annuelle de 100,000 dollars pour la fondation de l'École des mines, de géologie et de métallurgie à l'Université Laval. Ce projet de loi sera adopté tel quel par la suite. Une fois en comité plénier, Gagnon rappelle que « le frère Marie-Victorin a sollicité le concours de l'autorité provinciale pour la formation, l'établissement d'un Institut de géologie supérieur dans la province⁶⁰ ». Même si Marie-Victorin réclamait un institut de science pure, force est d'admettre que c'est le lien logique entre la géologie et l'industrie minière qui motive les unionistes. Gagnon ne laisse planer aucune ambiguïté sur l'utilité de l'École des mines qu'il propose de financer :

C'est avec un bien vif plaisir que je me lève pour proposer l'adoption de ces résolutions pourvoyant à l'établissement d'une École des mines, de géologie et de métallurgie dans la ville de Québec, la Vieille Capitale du Canada français. Il semble qu'une pareille loi, la création d'une pareille école, vienne à son heure. Avec cette école on permettra la formation, préparera chez nous des techniciens qui seront bien outillés pour jouer le rôle qui leur appartient dans l'exploitation de nos ressources naturelles qui sont d'une particulière richesse⁶¹.

Si la nouvelle école est nécessaire, c'est aussi parce que l'Union nationale envisage sérieusement d'exploiter les ressources minières, le fer en premier lieu, du Nouveau-Québec (le Nord québécois)⁶². Depuis la fin du XIX^e siècle, le ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries du Québec et le Service des mines s'appliquent à « rendre visibles la structure géologique du Nouveau-Québec et son potentiel minéralogique, depuis le district de Chibougamau

⁶⁰ Onésime Gagnon, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 20^e législature, 3^e session, 24 février 1938, p. 258.

⁶¹ Onésime Gagnon, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 20^e législature, 3^e session, 24 février 1938, p. 256.

⁶² Pierre Paquette, *Les mines du Québec, 1867-1975 : une évaluation critique d'un mode historique d'industrialisation nationale*, Montréal, Les Éditions Carte blanche, 2000, p. 128-140.

jusqu'au lac Témiscamingue⁶³ ». Avec bon espoir de pouvoir exploiter les ressources qui s'y trouvent, Onésime Gagnon rappelle qu'il est impératif de former de la main-d'œuvre en quantité suffisante à l'École de génie minier pour profiter du sous-sol nordique. Pour lui, l'École doit former des jeunes francophones, car « l'industrie minière de Québec est destinée à faire des progrès énormes et à jouer un rôle important dans la vie économique de la province en raison des richesses contenues dans le sous-sol du Nord québécois⁶⁴ ». En envisageant les possibilités d'exploitation qu'offre le nord du Québec, l'Union nationale considère qu'il est important de former des Canadiens français pour qu'ils profitent de « carrières nouvelles et lucratives⁶⁵ ».

Il n'est pas anodin que l'accent soit mis sur la formation des Canadiens français. En plus de percevoir l'université comme un élément fondamental de la croissance économique, les unionistes considèrent que l'institution universitaire doit participer au rattrapage économique des francophones. En créant l'École des mines, Duplessis espère que les Canadiens français parviendront à s'imposer dans un secteur historiquement dominé par les anglophones. Pour lui, grâce à cette école, « des milliers de jeunes gens pourront prendre, dans la province, la place qui nous a été enlevée et qui leur revient⁶⁶ ». Duplessis est secondé à ce sujet par Gagnon au moment de l'inauguration de l'École des mines en 1941. Lors de la cérémonie d'ouverture qui prend la forme d'un colloque à l'Université Laval, ce dernier réitère, non sans partisanerie, que, « dès son arrivée au pouvoir, au mois d'août 1936, le gouvernement de l'Union nationale a compris qu'un devoir impérieux l'engageait à se préoccuper d'une façon particulière de l'avenir de nos jeunes gens, afin de les mieux

⁶³ Castonguay, *Le gouvernement des ressources naturelles*, p. 58.

⁶⁴ Onésime Gagnon, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 20^e législature, 3^e session, 24 février 1938, p. 257.

⁶⁵ Onésime Gagnon, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 20^e législature, 3^e session, 24 février, p. 257.

⁶⁶ Maurice Duplessis, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 20^e législature, 3^e session, 3 février 1938, p. 92.

préparer à prendre une part plus large dans l'exploitation de nos ressources naturelles⁶⁷ ». La construction de l'École des mines est alors le résultat d'une conception économique, voire pratique, de l'université. Cela montre que, dès les années 1930, l'institution n'a plus seulement une fonction culturelle et catholique pour les unionistes et qu'elle est déjà bien plus qu'un simple lieu de reproduction de l'ordre social.

D'ailleurs, la politique de Duplessis à l'égard des universités est fidèle à cet idéal jusqu'à la mort du premier ministre en 1959. Comme l'Union nationale continue de mettre en place des politiques pour favoriser l'exploitation des ressources minières tout au long de la période étudiée, la formation d'ingénieurs miniers demeure une priorité pour le gouvernement même après la fondation de l'École des mines. Alors que l'exploitation des richesses du Nord québécois n'était qu'un projet plus ou moins cohérent pendant les années 1930, elle se réalise concrètement dans les années 1950. Dès 1954, des entreprises étrangères comme l'Iron Ore Company of Canada s'établissent au Nouveau-Québec où débute l'exploitation du fer destiné au marché international⁶⁸.

C'est dans ce contexte que le ministre des Terres et Forêts, John S. Bourque, porte le projet de loi 52 relatif à l'Université de Sherbrooke à l'Assemblée législative en première lecture le 12 février 1954⁶⁹. Ce projet de loi, réclamé notamment par M^{gr} Georges Cabana, entend élever le Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke au titre d'université, établissant ainsi la troisième université francophone à part entière du Québec⁷⁰. Dès sa fondation en 1954, l'Université de Sherbrooke (UdeS) répond au désir des élites socioéconomiques de

⁶⁷ Onésime Gagnon, dans Université Laval, *Inauguration de l'École des mines de l'Université Laval*, Québec, L'Action catholique, 1941, p. 31.

⁶⁸ La production de fer, inexistante avant 1954, s'élève à 92 millions de dollars en 1959 (voir Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain*, t. II, p. 245).

⁶⁹ John S. Bourque, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 24^e législature, 2^e session, 12 février 1954, p. 581.

⁷⁰ Denis Goulet, *L'audace porte fruit : histoire de l'Université de Sherbrooke, 1954-2004*, Sherbrooke, Éditions Université de Sherbrooke, 2004, p. 48.

la région en créant la Faculté des sciences et en donnant une orientation pratique, voire professionnelle, à ses programmes⁷¹. Selon M^{gr} Cabana, ce type d'enseignement est une priorité, car dans le commerce comme dans les sciences, « il n'y a pas assez de Canadiens français⁷² ».

Appréciant cette orientation pratique, l'Union nationale octroie 750 000 dollars en 1956 à l'Université de Sherbrooke pour la construction du nouveau pavillon de la Faculté des sciences⁷³. Selon le parti de Duplessis, un tel investissement est justifié, car l'économie québécoise a un besoin criant d'ingénieurs. Le premier ministre affirme que « la province de Québec bénéficie de développements considérables qui ouvrent des carrières prometteuses aux jeunes qui veulent étudier les divers génies. On manque d'ingénieurs dans le monde. Le problème n'est pas particulier à la province de Québec. Aux États-Unis seulement, il manquait l'an dernier 30,000 ingénieurs⁷⁴ ». Face à ces besoins, l'établissement d'une école des sciences est nécessaire, car « il n'y a pas de doute que les carrières d'ingénieur minier, d'ingénieur en électricité, d'ingénieur chimiste, etc., offrent des avantages aux jeunes qui veulent étudier les divers génies et jouer un rôle de premier plan dans les ressources naturelles de notre province⁷⁵ ». Il est donc indispensable, selon le ministre Bourque, de construire une nouvelle bâtisse pour que « les jeunes [qui] se consacrent aux carrières du génie sous ses diverses formes » ne soient pas « à l'étroit dans un édifice trop exigü⁷⁶ ».

Le premier financement d'envergure accordé à la nouvelle université est ainsi motivé par le besoin de main-d'œuvre dans un

⁷¹ Goulet, *Laudace porte fruit*, p. 58.

⁷² M^{gr} Georges Cabana, cité dans Goulet, *Laudace porte fruit*, p. 58-59.

⁷³ Maurice Duplessis, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 24^e législature, 4^e session, 19 janvier 1956, p. 332. Voir aussi Denis Goulet, *Laudace porte fruit*, p. 81.

⁷⁴ Maurice Duplessis, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 24^e législature, 4^e session, 19 janvier 1956, p. 332.

⁷⁵ Maurice Duplessis, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 19 janvier 1956, p. 332.

⁷⁶ John S. Bourque, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 24^e législature, 4^e session, 19 janvier 1956, p. 333.

secteur ciblé de l'économie québécoise, celui des richesses naturelles, et doit permettre la formation d'ingénieurs et de techniciens francophones qualifiés. Cet idéal universitaire correspond en tout point à celui des penseurs libéraux du journal *Le Pays* qui, presque 90 ans auparavant, réclamaient un enseignement mieux adapté aux réalités industrielles du Québec, particulièrement dans les domaines de la géologie et de la métallurgie. Selon eux, ces domaines devaient être enseignés en priorité puisqu'ils allaient ouvrir « avant longtemps une vaste carrière aux jeunes gens avides d'avenir⁷⁷ ».

Les besoins énergétiques et la formation universitaire

L'industrie des ressources naturelles, comme toutes les industries, a des besoins énergétiques considérables. Au Québec, tout au long de la période étudiée (et après cette période), on compte sur l'hydroélectricité comme principale source d'approvisionnement. Depuis l'étatisation de la Montreal Light, Heat & Power (MLHP) et de la Beauharnois Light, Heat and Power Company (BLHP) par le gouvernement libéral d'Adélar Godbout en 1944, Hydro-Québec produit elle-même de l'hydroélectricité et est une actrice importante « dans l'ouverture de nouveaux territoires et dans le développement industriel et économique des régions⁷⁸ ».

Pour que l'hydroélectricité devienne le moteur de développement économique espéré, Hydro-Québec a toutefois besoin d'une main-d'œuvre compétente. Ici, le gouvernement d'Adélar Godbout, qui succède à l'Union nationale en 1939, se positionne dans la continuité du gouvernement Duplessis. Pour des raisons similaires à celles avancées par l'Union nationale en 1938 pour justifier la construction de l'École des mines, les libéraux accordent un million de dollars en

⁷⁷ Journal *Le Pays*, cité dans Chartrand, Duchesne et Gingras, *Histoire des sciences au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*, p. 229-230. Voir aussi Gagnon, « Les discours sur l'enseignement pratique au Canada français, 1850-1900 », dans Fournier et al. (dir.), *Sciences et médecine au Québec*, p. 19-39.

⁷⁸ Stéphane Savard, « L'instrumentalisation d'Hydro-Québec par l'Union nationale (1944-1960) : quels rôles pour le développement hydroélectrique? », dans Xavier Gélinas et Lucia Ferretti (dir.), *Duplessis, son milieu, son époque*, Québec, Éditions du Septentrion, 2010, p. 183.

20 versements annuels à l'Université Laval pour construire l'École de génie électrique en 1943. Lors des débats sur le « bill 17 concernant l'établissement, à Québec, d'une école de génie électrique », le ministre libéral des Mines, Edgar Rochette, mentionne les principales raisons qui motivent le projet de loi :

L'École du génie électrique lui [*sic*] aidera à former plus d'ingénieurs. Sur 1,100 ingénieurs professionnels dans la province, un peu moins de la moitié sont des Canadiens français. L'école que l'on veut créer à l'université [Laval] viendra compléter le cycle des écoles de la Faculté des sciences et nous permettra de remédier à cette infériorité et contribuera à notre relèvement économique. [...] Elle comblera un besoin que nous avons depuis longtemps pour une éducation pratique pour les fils de la province. Nous formerons chez nous les techniciens dont nous avons un si grand besoin⁷⁹.

Le gouvernement libéral, tout comme celui de l'Union nationale quelques années auparavant, considère alors que c'est le rôle de l'université de prodiguer un enseignement pratique permettant aux Canadiens français de participer au développement économique de la province tout en remédiant à leur infériorité économique. L'idéal libéral de l'université ne connaît pas de frontières partisans si bien que l'Union nationale et le Parti libéral vont s'en réclamer tous les deux pour justifier leurs investissements dans les institutions universitaires.

Les motivations derrière la fondation de l'École de génie électrique sont à ce point au diapason de la vision de l'université prônée par l'Union nationale, que Duplessis, sans manquer d'écarter le régime libéral au passage, s'empresse de donner son approbation au projet de loi 17 et laisse entrevoir l'objectif qu'il s'appête à réaliser à son retour au pouvoir en 1944 : rapprocher les universités et le secteur des ressources naturelles québécoises et, plus particulièrement, celui de l'hydroélectricité. Selon le chef de l'Union nationale :

Le bill actuel, malgré qu'il soit présenté tardivement, mérite notre approbation en ce qui concerne le but que l'on a en vue, et nous

⁷⁹ Edgar Rochette, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 21^e législature, 4^e session, 7 mai 1943, p. 467.

la donnons avec plaisir. Nous croyons que la formation technique des nôtres aidera à l'établissement de la jeunesse et à l'amélioration des conditions de travail. Le génie électrique fournit des carrières multiples et nombreuses. On aurait dû faire cela plus tôt. Si les Canadiens français comptent pour moins de la moitié parmi les 1,100 ingénieurs de la province, cela est dû à l'imprévoyance d'un régime libéral de 40 ans⁸⁰.

Une fois de retour au pouvoir, Duplessis et l'Union nationale passent de la parole aux actes. Puisque l'Université Laval a déjà son école de génie électrique, on se tourne vers l'École Polytechnique de Montréal. Considérant que celle-ci propose quatre spécialisations aux étudiants depuis 1941 (travaux publics-bâtiments, mécanique-électricité, mines-métallurgie, chimie industrielle⁸¹), l'intérêt que lui porte Duplessis n'a rien de surprenant.

En matière d'hydroélectricité, l'Union nationale va jusqu'à autoriser Hydro-Québec à mettre en place un programme permettant à ses ingénieurs de donner des cours en génie électrique à des étudiants de l'École Polytechnique dès 1946⁸². Le projet de loi 5 détaille cette politique :

À plusieurs reprises dans le passé, nous avons constaté que nous n'avions pas d'ingénieurs électriciens en quantité suffisante, qu'il nous manquait des compétences. Nous avons dû aller en chercher ailleurs. [...] Je ne connais pas, dans le moment, de carrière aux perspectives plus brillantes que celle d'ingénieur en génie électrique, à cause de l'électrification rurale et du développement minier. [...] Nous demandons à la Chambre d'autoriser l'Hydro-Québec et la Beauharnois à dépenser \$ 20,000 par année pour payer ces ingénieurs qui donneront des cours gratuits aux étudiants et pour assurer une légère rémunération aux étudiants qui suivront ces cours durant leurs vacances⁸³.

⁸⁰ Maurice Duplessis, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 21^e législature, 4^e session, 7 mai 1943, p. 467.

⁸¹ Gagnon, *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal*, p. 308. Sur les ingénieurs francophones, voir Robert Gagnon, « La formation d'un groupe social : les ingénieurs francophones au Québec (1870-1960) », *Scientia Canadensis*, vol. 15, n^o 1 (1991), p. 20-49.

⁸² Savard, *Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005*, p. 252.

⁸³ Maurice Duplessis, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*,

L'Université Laval et la Polytechnique sont si prépondérantes dans la formation d'ingénieurs francophones spécialisés dans le secteur de l'hydroélectricité qu'en 1959, la plupart des ingénieurs qu'Hydro-Québec embauche ont fréquenté ces deux institutions. Alors que la MLHP ne comptait pratiquement aucun ingénieur francophone au moment de son étatisation, les Canadiens français, pour la plupart formés à la Polytechnique et à l'Université Laval, représentent plus des trois quarts des ingénieurs que la société d'État embauche en 1959, soit 134 sur 162⁸⁴. Le soutien qu'accorde Duplessis au projet de loi 17 et les politiques de l'Union nationale concernant Polytechnique correspondent alors aux objectifs économiques que les unionistes se fixent en matière d'enseignement supérieur : permettre aux francophones de gravir les échelons de l'échelle sociale et former des ingénieurs prêts à exploiter les richesses naturelles québécoises pour soutenir la croissance économique.

La Faculté d'arpentage et de génie forestier de l'Université Laval et la recherche forestière

En plus de l'hydroélectricité et du secteur minier, la foresterie, particulièrement en raison de l'industrie des pâtes et papiers, est aussi en croissance pendant cette période⁸⁵. Consciente de la place capitale qu'occupent les forêts dans l'économie québécoise, l'Union nationale arrime l'Université Laval à ce secteur d'activité. Dès 1945, les unionistes envisagent d'y financer la construction d'une nouvelle école de foresterie. Notons que l'Université Laval a une école

22^e législature, 2^e session, 5 mars 1946, p. 131. Voir aussi Savard, *Hydro-Québec et l'État québécois, 1944-2005*, p. 252.

⁸⁴ Gagnon, *Histoire de l'École Polytechnique de Montréal*, p. 335.

⁸⁵ Pour une histoire des forêts et de leur exploitation au Québec, voir René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie : la formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*, Montréal, Boréal Express, 1984; René Hardy, « Exploitation forestière et environnement au Québec, 1850-1920 », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, vol. 15, n^o 27 (1995), p. 63-79, et Stéphane Castonguay, « Foresterie scientifique et reforestation : l'État et la production d'une "forêt à pâte" au Québec dans la première moitié du xx^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 60, n^o 1-2 (été-automne 2006), p. 61-93.

forestière depuis 1910, mais que celle-ci, faute de financement et de locaux adéquats, peine à s'extirper de la précarité matérielle et du manque de professeurs qui la caractérisent depuis sa fondation⁸⁶. Les années 1940 changent cependant la donne et les unionistes, pour les mêmes raisons que celles avancées en 1938 lors de la fondation de l'École des mines, désirent désormais contribuer à la création d'une école adaptée aux réalités industrielles de la province :

Le gouvernement a décidé de fonder en coopération avec l'Université Laval, une école forestière qui sera digne de l'École des Mines. Tous savent le rôle de l'École des Mines dans le développement de notre industrie minière. Nous voulons que l'École forestière joue le même rôle dans l'industrie forestière⁸⁷.

Si le projet est connu au moins depuis 1945, il ne se réalise pas avant l'année suivante. Ce n'est qu'après l'acquisition des terrains appartenant aux Frères des écoles chrétiennes à Sainte-Foy que l'Université Laval⁸⁸, forte d'un financement gouvernemental de 60 000 dollars par année pendant 10 ans⁸⁹, met en branle le projet de cité universitaire, qui débute par la construction du pavillon de la Faculté d'arpentage et de génie forestier⁹⁰. Ce financement de 60 000 dollars par année, l'Union nationale le justifie par des raisons d'ordre économique. Après avoir présenté le projet de loi 19 « pourvoyant à l'établissement, à Québec, d'une école forestière⁹¹ », John S. Bourque, alors ministre des Terres et Forêts, invite l'Université

⁸⁶ Cyrille Gélinas, *L'enseignement et la recherche en foresterie à l'Université Laval de 1910 à nos jours*, Québec, Société d'histoire forestière du Québec, 2010, p. 57-127.

⁸⁷ Onésime Gagnon, « Discours sur le budget, 1945-1946 », *Assemblée législative du Québec*, 5 avril 1945, p. 41.

⁸⁸ Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, p. 184.

⁸⁹ Onésime Gagnon, « Discours sur le budget, 1946-1947 », *Assemblée législative du Québec*, 28 mars 1946, p. 28, p.41.

⁹⁰ Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, p. 184.

⁹¹ John S. Bourque, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 22^e législature, 2^e session, 5 mars 1946, p. 138.

Laval à collaborer avec le gouvernement pour former des techniciens en mesure d'exploiter les ressources forestières québécoises :

Attendu que l'industrie forestière occupe dans la vie économique et nationale de la province une place très importante et qu'elle offre d'intéressantes carrières à la jeunesse;

Attendu que l'Université Laval, *pionnière de l'enseignement professionnel* au Canada, est prête à collaborer avec le gouvernement, par l'établissement d'une école forestière dans la cité de Québec, à la formation de techniciens en industrie forestière et qu'il y a lieu d'aider à la réalisation de ce projet par l'apport d'un concours financier raisonnable;

Qu'il soit en conséquence résolu :

Que le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre des Terres et Forêts, soit autorisé à conclure avec l'Université Laval une entente pour l'établissement et le maintien, à Québec, d'une école forestière et à payer pour cette fin à ladite université, à même le fonds consolidé du revenu, pendant une période de dix ans, à compter du premier avril 1946, une subvention annuelle de soixante mille dollars, aux conditions qu'il déterminera⁹². (Nous soulignons.)

Le nouveau pavillon attire d'ailleurs l'attention des industriels. Encouragée par Maurice Duplessis lui-même, la Canadian International Paper Company finance la création du Fonds de recherches forestières de l'Université Laval, qui voit le jour le 22 décembre 1954⁹³. Selon le document publié lors de sa création, le Fonds « répond d'abord au besoin urgent que nous avons de connaître avec précision l'étendue de notre domaine boisé, les moyens de le protéger, de l'améliorer et de l'utiliser rationnellement,

⁹² John S. Bourque, dans *Débats reconstitués de l'Assemblée législative du Québec*, 22^e législature, 2^e session, 7 mars 1946, p. 178.

⁹³ *Le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1955, p. 3.

et les principes d'une politique économique et sociale conforme à l'importance, pour notre Province, des richesses forestières immenses dont elle est dotée⁹⁴ ». Les recherches qui seront entreprises devront donc s'attarder aux « problèmes dont la solution paraît la plus pressante⁹⁵ ». En d'autres termes, c'est l'exploitation rationnelle des forêts québécoises qui justifie l'existence du Fonds rattaché à la Faculté.

Motivé par des aspirations nationales et économiques, basées sur la participation des francophones à l'exploitation des ressources naturelles, cet idéal universitaire remet en question l'idée selon laquelle les unionistes se représenteraient les universités *principalement* comme des lieux de reproduction de l'ordre social. Les universités sont en effet perçues comme un rouage important de l'exploitation des ressources naturelles dès la première élection des unionistes, et cette fonction semble être aussi importante pour l'Union nationale que la transmission de la culture franco-catholique. Les subventions ciblées sont alors justifiées, puisque « l'expansion économique de la province est si rapide qu'elle ouvre chaque jour des horizons nouveaux aux ingénieurs et aux techniciens » et que « l'essor de l'enseignement universitaire est une nécessité vitale, si nous voulons donner à l'industrie les dirigeants dont elle aura besoin demain⁹⁶ ».

Conclusion

Il est difficile de bien cerner l'orientation politique du gouvernement de Maurice Duplessis. Les historiens, les politologues et les sociologues ne s'entendent pas encore sur l'idéologie qui le caractérise le mieux. Certains pointent son conservatisme⁹⁷ et son autoritarisme politique, d'autres son libéralisme et quelques-uns relient les deux

⁹⁴ *Le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval*, p. 3.

⁹⁵ *Le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval*, p. 3.

⁹⁶ *Le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval*, p. 22.

⁹⁷ Jacques Rouillard, « Duplessis : le Québec vire à droite », dans Alain-G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet (dir.), *Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, Québec, Québec Amérique, 1997, p. 195.

tendances en mettant en évidence son libéralisme économique et son conservatisme social⁹⁸. Force est d'admettre qu'en ce qui concerne l'université, c'est cette dernière position qui correspond le mieux au gouvernement de l'Union nationale. En effet, l'idéal universitaire du gouvernement reflète, d'une part, son conservatisme social, car il conçoit l'institution comme un moyen d'assurer la survie du peuple canadien-français et sa culture catholique traditionnelle et, d'autre part, son libéralisme économique, car l'université est perçue comme un outil important dans la formation d'une main-d'œuvre capable de mener à terme les projets d'exploitation des entreprises œuvrant dans le secteur des richesses naturelles au Québec. L'université devient ainsi un instrument d'émancipation socioéconomique pour les Canadiens français.

La place que prend l'université dans la survie de la nation, selon les unionistes, oblige le gouvernement à s'opposer à l'intrusion d'Ottawa dans un domaine de compétence provinciale aussi fondamental que l'éducation. En guise de réponse à cette menace pour la « race française en Amérique », Duplessis, en bon autonomiste, profite du « problème universitaire » pour rapatrier une partie de l'impôt sur le revenu et augmenter le financement des universités par la suite, quoique de façon minimale⁹⁹. L'idéal économique, quant à lui, amène l'Union nationale à rapprocher l'industrie des ressources naturelles et les institutions d'enseignement supérieur, notamment grâce à des octrois considérés comme substantiels pour la construction de l'École des mines, du pavillon de la Faculté d'arpentage et de génie

⁹⁸ Bourque, Duchastel et Beauchemin, *La société libérale duplessiste*; Michel Sarra-Bournet, « Duplessis et la pensée économique de l'Église », dans Gagnon et Sarra-Bournet (dir.), *Entre la Grande Noirceur et la société libérale*, p. 181.

⁹⁹ Les étudiants universitaires, hormis ceux de l'Université de Sherbrooke, entreront d'ailleurs en grève en 1958, en particulier parce qu'ils considèrent que les universités ne reçoivent pas un financement adéquat (Arnaud Theurillat-Cloutier, *Printemps de force : une histoire engagée du mouvement étudiant au Québec, 1958-2013*, Montréal, Lux Éditions, 2017, p. 37).

forestier de l'Université Laval et de l'École des sciences de l'Université de Sherbrooke, deux ans après sa fondation.

Comme Duplessis favorise un régime de financement discrétionnaire, les fonds alloués explicitement à la construction de pavillons universitaires destinés à la formation d'ingénieurs et de techniciens spécialisés dans l'exploitation des ressources naturelles montrent l'importance que le premier ministre accorde à l'université pour stimuler la croissance économique. Pour les unionistes, la fonction sociale de l'université est donc double : elle vise à la fois la conservation de la culture franco-catholique et le développement économique, deux facettes qui ne sont pas du tout opposées.

Comptes rendus

Geoff Keelan. *Duty to Dissent: Henri Bourassa and the First World War*, Vancouver, UBC Press, 2019, 284 p.

Il faut saluer la parution d'un nouvel ouvrage en anglais au sujet du grand journaliste et penseur politique Henri Bourassa, le premier à paraître dans cette langue depuis les études publiées par Joseph Levitt et Ramsay Cook au cours des années 1960 et 1970. Il y a en effet assez longtemps que la carrière et l'influence du fondateur du journal *Le Devoir* n'avaient été examinées par un historien issu du giron du Canada anglophone. L'homme a longtemps été perçu, outre-Outaouais surtout, comme un critique farouche des politiques mises en place par le premier ministre Wilfrid Laurier, relativement aux minorités francophones, et comme un opposant à la participation du pays à la Première Guerre mondiale. Par ses prises de position anti-impérialistes et par son attachement à l'idéal d'un nationalisme pancanadien et bilingue, Bourassa s'était aliéné à la fin de sa vie à la fois l'élite politique anglo-canadienne et la nouvelle génération de militants canadiens-français représentés, entre autres, par l'abbé Groulx et le jeune André Laurendeau. Qu'en est-il maintenant de la figure de Bourassa aux yeux des chercheurs en émergence au Canada anglophone et comment est-il perçu au début du XXI^e siècle par une génération nourrie par l'idéal trudeauiste du bilinguisme officiel et du multiculturalisme?

Le livre de Geoff Keelan présente des éléments tout à fait nouveaux dans le contexte que nous avons mentionné plus haut, dont le plus intéressant est que l'auteur a lu Bourassa dans le texte, et non pas en traduction, et qu'il s'est même donné la peine de traduire lui-même plusieurs passages de son œuvre journalistique. Quiconque a parcouru la prose du grand intellectuel canadien-français peut mesurer à quel point il peut être difficile pour un non-francophone de saisir toute la complexité du texte bourassien et les nombreuses

nuances qu'il introduit dans sa pensée. Sur ce plan, l'homme dépassait en force et en ampleur la plupart de ses contemporains, et il faut parfois savoir lire entre les lignes ou à travers des constructions syntaxiques redoutablement complexes pour percevoir toute la finesse de son analyse politique. Keelan a aussi fait le choix, judicieux dans ce cas, d'accompagner Bourassa pendant la période la plus exigeante de sa carrière journalistique, c'est-à-dire au moment où le pays fait face à une des plus graves crises politiques de son histoire et alors que des questions d'une grande importance sur le plan éthique se posent à tous ses citoyens. *Duty to Dissent* s'ouvre sur la déclaration de guerre à l'Allemagne en septembre 1914 et se termine dans les derniers mois du conflit, alors que Bourassa subit au plus profond de son être les conséquences de son positionnement éditorial dans *Le Devoir* et sort meurtri du combat idéologique qu'il a mené seul pour le maintien de l'indépendance politique et militaire de son pays. L'ouvrage est une description détaillée de ces quatre années, qui vont marquer au fer rouge la vie de Bourassa et lui faire connaître la gloire au Canada français et l'opprobre au Canada anglais.

Duty to Dissent est divisé en sept chapitres dont six ont été rédigés par Keelan pour suivre à la trace la pensée de Bourassa du début du conflit mondial jusqu'aux émeutes sanglantes du printemps 1918 à Montréal et à Québec. C'est un choix avisé compte tenu du fait que les éditoriaux publiés par le directeur du *Devoir* au cours de cette période trouble suivent de près les événements tels qu'ils se déroulent en Europe et au Parlement canadien. On peut ainsi se faire une idée très claire des différentes étapes du cheminement intellectuel et politique de Bourassa, à mesure que lui parviennent les nouvelles des différentes opérations militaires en Europe et la réaction de la classe politique canadienne à ces péripéties tragiques. Bourassa place très haut dans l'ordre de ses priorités sa fidélité morale au catholicisme et au pape, à l'Empire britannique dans lequel est inscrit politiquement le Canada français et à la société francophone canadienne à laquelle il appartient. Partant de ces principes, il résiste jour après jour et mois

après mois aux raccourcis démagogiques de la classe politique, à l'hystérie patriotique ambiante et aux appels à un effort de guerre total; toujours au prix d'un isolement croissant face à ses alliés du Parti libéral et même au prix de la vindicte populaire dans certaines circonstances.

Grâce à la méthode employée par Keelan, qui repose sur des dizaines de textes rédigés par Bourassa dans le feu de l'action – ou devrions-nous plutôt dire au plus intense de la crise politique de la conscription obligatoire pour service outre-mer – et qui sont présentés chronologiquement, nous pouvons suivre la pensée de l'éditorialiste à mesure qu'elle apparaît et prend forme dans son journal *Le Devoir*. *Duty to Dissent* est un ouvrage qui se situe donc au plus près de la réflexion de Bourassa alors qu'il est soumis aux pressions de l'actualité, aux réactions hostiles des parlementaires et aux agressions de ses collègues de la presse anglophone canadienne. Il en ressort une trame narrative d'une grande authenticité historique et qui va au cœur des débats ayant cours dans un pays soulevé par des passions rendues encore plus aveugles par l'urgence de la situation et l'espoir plusieurs fois repoussé d'une victoire décisive sur les champs de bataille. Quelque part dans cette vaste fresque des années de guerre, telle que produite par Bourassa au fil des événements, émerge dans toute sa force un portrait de l'homme lui-même, le penseur et le moraliste, aux prises avec les ravages de son époque et les errements tragiques de la « civilisation » européenne en perte de ses repères humanistes. C'est un résultat éclatant qui vaut bien quelques maladresses et imprécisions dans le traitement trop sommaire que Keelan fait, dans certains passages, de la société canadienne-française du début du xx^e siècle et de certains auteurs, tel Robert Rumilly, qui l'ont précédé dans sa quête du Bourassa affrontant le grand embrasement.

— Pierre Anctil

Département d'histoire, Université d'Ottawa

Dan Horner. *Taking to the Streets: Crowds, Politics, and the Urban Experience in Mid-Nineteenth-Century Montreal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2020, 311 p.

La couverture de *Taking to the Streets* est ornée d'une gravure de lord Elgin, alors gouverneur du Canada-Uni, bombardé de légumes et d'œufs pourris par une foule de torys enragée par sa décision de donner son accord à la loi d'indemnisation de 1849. Cette agression, en pleine rue, du plus haut représentant dans la colonie de la Couronne britannique nous rappelle à quel point la violence est un ingrédient important de la vie politique montréalaise durant la décennie 1840. C'est une période et une réalité qu'explore en détail Dan Horner dans cet ouvrage.

L'historien de l'université Ryerson s'intéresse plus particulièrement aux différents usages politiques de la rue et aux groupes qui s'y mettent en scène et s'y affrontent durant cette décennie tumultueuse qui se déroule dans l'ombre des rébellions de 1837-1838 et de l'Acte d'Union de 1840. Il revisite ainsi une série d'événements qui sont relativement bien connus des chercheurs, mais qu'il examine sous l'angle de l'histoire urbaine pour mieux comprendre comment la rue s'est alors transformée en un champ de bataille politique majeur. C'est un phénomène qu'on observe dans d'autres grandes villes du monde atlantique durant cette période, mais, comme le note bien Horner, le cas montréalais est particulièrement intéressant. Comme il l'explique dans un premier chapitre contextuel, c'est une ville en expansion, qui amorce l'ascension qui en fera bientôt la métropole du Canada. Sa population est profondément divisée sur les plans ethnolinguistique et religieux, et elle constitue la capitale politique d'une colonie aux assises fragilisées par les rébellions et leurs suites. Si Horner ne perd jamais de vue les enjeux politiques plus larges soulevés par certains des épisodes étudiés, il s'intéresse surtout à la façon dont les rues de la ville deviennent l'objet d'un affrontement entre une culture urbaine bruyante, agitée et parfois violente et des élites réformistes déterminées à exprimer leur pouvoir en imposant un ordre nouveau à cet espace public.

D'un chapitre à l'autre, Horner explore différents événements publics (qu'il qualifie de « *crowd events* ») qui marquent la décennie et permettent d'étudier la tension et la frontière parfois floue qui existent entre les épisodes qui sont des expressions du désordre et de la violence urbaine et ceux qui, au contraire, constituent des manifestations finement chorégraphiées pour projeter dans ce même espace public une impression d'ordre, de maîtrise de soi et des autres. Ainsi, le deuxième chapitre examine différentes manifestations de ce qu'on pourrait appeler le désordre ordinaire de la rue et les acteurs de la coalition réformiste qui émerge pour leur mettre fin. Horner insiste notamment sur les différents mouvements de tempérance qui lient alors étroitement ces désordres à la consommation d'alcool au sein des classes populaires. C'est une mouvance qu'on retrouve d'ailleurs dans l'ensemble du livre. Le troisième chapitre s'intéresse plutôt aux affrontements et aux grèves qui entourent les travaux d'élargissement du canal Lachine en 1843 et mettent surtout en scène, d'abord à la périphérie de la ville, puis en son centre, des travailleurs d'origine irlandaise. Ce chapitre permet de mettre en relief l'importance des stéréotypes rattachés à différents groupes ethnolinguistiques, mais aussi les capacités très limitées des autorités à réprimer désordres et violences. Le quatrième chapitre l'amène plutôt à explorer comment certaines manifestations publiques – émeutes électorales, parades de sociétés nationales, fêtes et funérailles – sont utilisées par différentes composantes de la société urbaine pour se positionner sur un échiquier politique en pleine mutation et pour s'inscrire dans un projet de gouvernance urbaine en construction. Le cinquième chapitre se penche sur l'importance du facteur religieux dans ce contexte, la décision de l'Église catholique d'embrasser une piété populaire et des manifestations publiques de plus en plus flamboyantes et émotives nourrissant inquiétude et ressentiment du côté protestant. Enfin, le dernier chapitre de l'ouvrage se penche sur un événement qui marque dramatiquement la fin de la décennie et permet d'illustrer éloquemment les thèses de l'auteur : l'incendie du parlement de 1849 par ces mêmes torys qui s'en prennent à Elgin.

L'analyse de Horner s'appuie essentiellement sur deux types de sources, les archives judiciaires et les journaux. Il utilise habilement ces derniers pour mettre en lumière la façon dont les événements étudiés sont rapportés par une presse hautement partisane, les uns utilisant tel événement pour mettre en évidence le danger social que représentait tel ou tel groupe, les autres rapportant le même événement comme un éloquent exemple de la discipline et du bon sens de leurs alliés. L'auteur dispose d'ailleurs d'une bonne capacité à spéculer et à lire entre les lignes de ses sources pour tenter de comprendre comment ces événements, parades ou émeutes étaient vécus par ceux qui y participaient et y assistaient. Dès l'introduction, il exprime sa volonté d'aller au-delà du récit convenu de la période et des épisodes étudiés. En ayant recours à ce qu'il qualifie de « *a more textured analysis* » (p. 60), Horner parvient avec grand succès à éviter une interprétation qui se limiterait à ressasser la classique opposition entre élites et classes populaires et qui réduit les ambitions réformistes à une volonté de contrôle social. Au contraire, au fil de son analyse, on découvre une société urbaine plus complexe, aux prises avec des conflits et des tensions qui n'ont pas de solution simple. Au fil des pages, on croise à la fois des membres des classes populaires qui aspirent à un espace public moins violent et dangereux, et des membres des élites qui embrassent le chaos et la violence pour arriver à leurs fins ou exprimer leur colère. De manière plus globale, *Taking to the Streets* permet de mieux comprendre comment les rues de Montréal sont devenues et demeurent des espaces politiques importants et comment la violence peut encore y faire irruption soudainement, comme ce fut le cas lors de la grève étudiante de 2012 sur laquelle s'ouvre et se ferme l'ouvrage.

— *Harold Bérubé*
Université de Sherbrooke

Marie-Andrée Lamontagne. *Anne Hébert, vivre pour écrire : biographie*, Montréal, Éditions du Boréal, 2019, 558 p.

Anne Hébert (1916-2000), l'une des voix les plus fortes de la littérature québécoise, n'avait pas encore fait l'objet d'une biographie. La journaliste, écrivaine et éditrice Marie-Andrée Lamontagne corrige la situation en offrant de l'écrivaine un portrait fouillé et fort bien écrit, qui dévoile une femme singulière, discrète et tourmentée, en même temps que libre et déterminée, une écrivaine qui vécut en marge des combats politiques de son temps, longtemps à Paris, toute concentrée sur son œuvre, et dont la vie offre néanmoins un éclairage sur l'évolution du Québec et celle des femmes au xx^e siècle.

Anne Hébert, vivre pour écrire se penche sur la vie de l'écrivaine et sur les rapports entre sa vie et son œuvre. « Je suis rentrée en littérature comme on entre en religion » (p. 326), écrit Anne Hébert à sa tante religieuse Gabrielle, en 1965, et ce n'est pas exagéré. Pour reconstituer cette existence ascétique et routinière, Marie-Andrée Lamontagne s'est basée sur un corpus impressionnant de lettres qu'Hébert a échangées avec ses parents, ses tantes, ses frères, ses amis, ses éditeurs, lettres dénichées dans une trentaine de centres d'archives au Québec et en Europe. Pour mieux cerner son personnage, l'autrice a également réalisé, de 2002 à 2018, plus de 80 entrevues avec des personnes ayant connu ou côtoyé Anne Hébert, de son frère Pierre à la concierge de son immeuble à Paris, en passant par ses grandes amies Jeanne Lapointe et Andrée Desautels et nombre d'éditeurs et d'écrivains. L'autrice a aussi pu visionner, dans les archives audiovisuelles québécoises et françaises, plusieurs entrevues qu'Anne Hébert a accordées, au fil du temps.

Ces sources, auxquelles s'ajoutent des études sur l'œuvre d'Hébert, sur l'histoire littéraire et sur l'histoire du Québec permettent à Lamontagne de retracer l'histoire de l'écrivaine, dans le faisceau de celle de ses ancêtres Juchereau Duchesnay, Taché et Hébert, indispensables à la compréhension du personnage (elle leur consacre quelques pages au début du livre et une brève section « parcours généalogique » à la fin). Née à Sainte-Catherine-de-Fossambault le

3 août 1916, Anne Hébert est en effet le fruit d'un croisement de lignées nobles et bourgeoises, et la conscience de cette appartenance sociale particulière semble faire partie d'elle, comme l'a déjà souligné l'historien Benoît Grenier dans la foulée de ses travaux sur les « persistances seigneuriales ».

Lamontagne fait bien sentir l'atmosphère de la maison d'enfance d'Anne Hébert, qui grandit à Québec, entre un père fonctionnaire, critique littéraire et poète atteint de tuberculose et une mère cultivée de santé fragile qui, à partir d'un certain moment, ne quittera plus la maison. Anne est l'aînée des quatre enfants de la famille, qui sont scolarisés en grande partie à la maison, par des institutrices et par leurs parents, comme c'est la coutume dans les « bonnes familles » avant la loi sur la scolarisation obligatoire, et parce que Maurice Hébert, le père, ne souhaite pas que ses enfants... prennent « l'accent d'ici » (p. 53). Les Hébert ne sont pas riches, mais ne tiennent pas à se confondre avec les « gens ordinaires ». Leurs lettres révèlent qu'ils sont de pieux catholiques, influencés par l'idée de la souffrance salvatrice. Ils passent leurs étés à Sainte-Catherine, près du manoir familial, près des tantes, oncles, cousins et cousines, dans une atmosphère qui marquera Anne Hébert pour toujours. Grande lectrice de littératures française, anglaise et russe, la future écrivaine ira à l'école à partir de onze ans, mais de façon aléatoire, en fonction de son état de santé, par moments jugé trop précaire par ses parents, qui la couvent beaucoup. Ce terreau familial aimant, mais étouffant, forge incontestablement l'écrivaine en devenir.

Le début de l'âge adulte est une période marquante pour celle qui, comme le montre sa biographe, peine à sortir de l'enfance. Elle commence tout juste à écrire et à publier des poèmes et des histoires, encouragée par son père, quand la maladie la cloue au lit pendant deux ans et la rive à sa chambre pendant trois autres années, au début de la vingtaine. Le diagnostic de tuberculose se révélera faux. Ces années de réclusion font grandir en elle un sentiment de révolte qui résonnera puissamment dans son œuvre. Anne Hébert fera référence à cette période dans une lettre écrite à sa mère en 1964 : « Sous ma

résignation chrétienne, il y a une telle révolte humaine refoulée dont je ne suis pas encore revenue. Je veux vivre, je veux rattraper le temps perdu. Et puis écrire. Cette douleur, cette joie qui est ma vie, en nourrir mon œuvre comme un cœur vivant. » (p. 101-102)

Après la mort tragique et soudaine de son petit-cousin, le poète Hector de Saint-Denys Garneau, en 1943 (avec qui elle n'entretenait pas de liens amoureux, malgré ce que dit la légende), et celle, neuf ans plus tard, de sa sœur Marie, alors jeune mariée et enceinte, Anne Hébert plonge dans l'écriture de son premier roman, *Les chambres de bois*. Elle a alors déjà publié la nouvelle *Le Torrent* et quelques poèmes dans des revues. Mais la dépression l'aspire, et n'eussent été quelques personnes pleines de sollicitude envers elle à cette époque précise de sa vie, Anne Hébert ne serait peut-être jamais devenue l'écrivaine Anne Hébert. En effet, c'est un coup de fil de son psychiatre, l'éminent Victorin Voyer, à l'un de ses amis cinéastes qui donne à une Anne Hébert sans formation et sans expérience professionnelle son premier emploi : scripte à l'Office national du film, à Ottawa. Le médecin tient pour vital de la sortir de son milieu. Ce sont ensuite des amis qui l'encouragent à publier ses poèmes en recueil (ce sera l'incandescent *Tombeau des rois*, 1953) et qui la poussent à aller à Paris (passage obligé pour les intellectuels québécois dans les années 1950). Toute sa vie, Anne Hébert aura été entourée de bonnes fées.

À Paris, loin de ses parents malades et neurasthéniques, à qui, en bonne fille, elle écrit très régulièrement, elle retrouve toute sa vitalité. Son grand plaisir : le théâtre, celui de Tchekhov en particulier. Au fil du temps, elle s'enracinera dans la Ville lumière, dans un quartier où elle aura ses habitudes. Son petit appartement, partagé avec un chat, sera un espace dédié à l'écriture, où ses romans seront cent fois remis sur le métier. Lamontagne raconte le travail, les discussions avec les éditeurs, les réécritures, les lancements, la réception de ses livres, les prix littéraires qu'Hébert espère et gagne parfois, mais pas toujours, les séjours d'écriture à Menton, dans le sud de la France, les passages au Québec. L'écrivaine se trouvera à de nombreuses reprises en situation de précarité, sauvée *in extremis* ici par un prix littéraire, là par le coup

de pouce ou l'héritage d'une tante. Hébert n'écrivait pas pour vivre, mais vivait pour écrire; le titre de la biographie est bien choisi. Elle avait un grand souci de tout ce qui avait trait à son legs littéraire, on le voit notamment dans sa manière si pointilleuse de participer à la création des films basés sur *Kamouraska* et sur *Les fous de Bassan*. Si elle a concédé un peu de son temps à autre chose qu'à son œuvre, c'est à l'amitié : Hébert a cultivé toute sa vie des amitiés fidèles avec plusieurs femmes et hommes de lettres et artistes ou intellectuel.le.s, dont Monique Bosco, Mavis Gallant, Judith Jasmin, Jean-Paul Lemieux, Jean Le Moyne, etc. Son « amitié amoureuse profonde et réciproque » (p. 296) avec l'éditeur français de « prestigieuse famille », Roger Mame, avec qui elle ne cohabitera jamais, durera quarante ans et parle de son amour de la liberté – peu banal chez une femme de sa génération –, mais aussi de son besoin de « prolonger en France l'esprit de son enfance » (p. 303).

La biographie de Lamontagne est résolument plus « intime » que politique ou idéologique, ce qui est cohérent avec un personnage qui se tient loin des combats de son temps, aussi nombreux et importants soient-ils. En effet, ni le nationalisme, ni le féminisme, ni les droits des travailleurs n'intéressent particulièrement Hébert. Son œuvre est nourrie par les impressions, les souvenirs, les émotions, beaucoup plus que par les idées. Néanmoins, l'écrivaine occupe une certaine place sur l'échiquier idéologique. Dans le débat constitutionnel, si elle est extrêmement sensible à la survie du français, elle se range discrètement du côté fédéraliste. Non engagée dans le féminisme, elle mène pourtant une existence tout à fait indépendante des hommes, pratiquant son métier d'écrivain, imperméable à l'image de l'épouse traditionnelle si valorisée dans l'après-guerre. Par ailleurs, Anne Hébert n'aime pas le changement, surtout s'il doit s'accompagner d'effervescence sociale, de désordre. En mai 1968, alors qu'une génération crie sa révolte dans les rues de son quartier de Paris, la femme de 52 ans est terrorisée, au point de se réfugier chez des amis dans un autre arrondissement (alors qu'elle écrit *Kamouraska*, qui sera par ailleurs nourri de cet esprit de révolte). Conservatrice, l'auteure

du *Premier jardin*? Certainement, comme le montre Lamontagne, qui attache ce trait à sa nature timide et introvertie. Mais aussi moderne, à sa manière. Inclassable. Brûlant d'un feu qui semble appartenir à toutes les époques à la fois.

Les dernières pages de la biographie sont superbes et émouvantes. Après *L'enfant chargé de songes*, *Poèmes pour la main gauche* et juste avant *Un habit de lumière*, Anne Hébert rentre au Québec sous l'influence de ses amies, qui s'inquiètent de la voir vieillir loin des siens... Il faut dire que sa santé se fragilise : le corps, les yeux lui font des misères. En 1997, elle s'installe à Montréal sur la Côte-des-Neiges. Elle a 81 ans. Ses amies sont proches, mais ses tristesses s'accumulent : son chat meurt, de vieux amis, dont Roger Mame, partent aussi, comme son frère Jean. Sa génération disparaît... Elle vivra à Montréal un peu plus de deux ans avant de s'éteindre.

En 1993, lorsque l'intervieweuse Suzanne Lévesque lui demande : « Qu'y a-t-il après la mort? », Anne Hébert, qui n'a plus la foi, répond : « Ceux qui ont des enfants vivent à travers leurs enfants; ceux qui ont des œuvres vivent un temps à travers leurs œuvres; les autres deviennent des pissenlits, des fleurs, des violettes » (p. 511). Dans cette biographie de 558 pages, qui lui a demandé quinze ans de travail, Marie-Andrée Lamontagne fait revivre le personnage d'Anne Hébert de façon très sensible et, ce faisant, donne furieusement envie de retourner à son œuvre, un legs immortel.

Si la lecture comporte quelques longueurs et quelques répétitions – une vie routinière comme celle d'Anne Hébert appelait cela –, cette biographie sensible et fouillée deviendra une référence, à la manière de celle que François Ricard a consacrée à Gabrielle Roy en 1996. Elle plaira aux admirateurs et admiratrices de l'œuvre hébertienne et à ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire littéraire, à l'histoire intellectuelle et à l'histoire de l'intime au Québec. L'autrice, qui a approché son personnage avec une délicatesse et un respect évidents, ne tombe pas dans le piège de l'idéaliser. Elle la contredit (notamment en ce qui a trait à la réception de son œuvre au Québec, où elle a été publiée dès les années 1940 et où son talent a été tout de suite reconnu,

contrairement au mythe qu'Hébert a elle-même négligemment entretenu). Elle la montre telle qu'elle se dessine dans les sources. Ce faisant, elle lui redonne sa lumière, qui, au passage, éclaire tout un siècle d'une manière particulière.

— *Sophie Doucet*
Historienne indépendante

Dominic Dagenais. *Grossières indécentes : pratiques et identités homosexuelles à Montréal, 1880-1929*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2020, 306 p.

Grossières indécentes porte sur l'émergence de la culture homosexuelle montréalaise. Dans son ouvrage, issu de sa thèse de doctorat, Dominic Dagenais cartographie les lieux de rencontre et de sociabilité homosexuels, en plus de faire le portrait de ses participants et des liens les unissant. De ce fait, il apporte une contribution majeure à l'historiographie de l'homosexualité au Québec, dont les études se campant avant la Seconde Guerre mondiale restent encore marginales. L'auteur tente de « repérer les traces de vécus homosexuels de 1880 à 1929 pour analyser la façon dont ces individus ont interagi avec la culture urbaine montréalaise et participé au développement du monde homosexuel de la ville » (p. 13). Le choix des bornes temporelles s'appuie sur l'historiographie nord-américaine qui situe, à la fin du XIX^e siècle jusqu'au premier tiers du XX^e, l'émergence des cultures et des identités homosexuelles dans les grandes villes. Cette période lui permet également d'analyser l'effet de l'introduction, en 1890, du délit de grossière indécence dans le droit criminel canadien. Inspiré de la loi anglaise, il s'agirait d'une réponse des réformateurs moraux à la visibilité grandissante de l'homosexualité dans l'espace public. La multiplication des affaires en lien avec des comportements homosexuels dans les tribunaux montréalais après l'introduction de ce délit témoignerait de l'émergence de cette « culture » homosexuelle qui serait distincte par ses codes et ses pratiques communes. L'urbanisation et l'industrialisation de la société faciliteraient cet essor en créant de nouveaux lieux de sociabilité et en permettant aux

travailleurs salariés de s'émanciper de la cellule familiale. C'est, selon lui, ce qui explique que cette culture homosexuelle soit d'abord masculine puisque les femmes atteignent plus tardivement cette même autonomie (p. 9). Pour Dagenais, l'introduction de ce délit constitue donc « un tournant dans la pénalisation des actes à caractère homosexuel, alors vus par les autorités politiques comme un phénomène nouveau » (p. 14). Il termine sa période d'étude en 1929 parce que les dossiers de cour sont scellés après cette date.

À l'aide de sources judiciaires, de dépositions de commissions d'enquête, d'articles de journaux et de sources produites par des personnes ayant pris part à la vie homosexuelle entre 1880 et 1929, il analyse « [t]oute[s les] mention[s] se rapportant d'une manière ou d'une autre à des actes ou désirs homosexuels » (p. 13). La variété des sources utilisées montre à quel point l'auteur se préoccupe d'analyser les multiples facettes de son sujet. Toutefois, un manque à cet ouvrage concerne l'absence de précision sur les dossiers judiciaires répertoriés. Il indique avoir retenu 177 dossiers de la Cour du Recorder, les plus vieux remontant à 1899 (début de la conservation de ces documents), mais que les affaires de grossières indécentes étaient réservées aux tribunaux supérieurs (Cour des sessions de la paix et Cour du Banc du Roi ou de la Reine) (p. 45 et 245, note 2). Comme ces tribunaux supérieurs peuvent traiter de plusieurs types de délits relatifs à l'homosexualité, dont des affaires d'assauts indécents, et que l'auteur cherche à analyser l'effet de l'introduction du délit de grossière indécence en 1890, il est étonnant qu'il ne précise pas le nombre exact de dossiers se rapportant à ce délit ni leur répartition dans le temps. Dans une note en bas de page, il indique que les dossiers des tribunaux supérieurs se répartissent ainsi : 7 entre 1880 et 1889, 60 entre 1890 et 1899, 65 entre 1900 et 1909, 130 entre 1910 et 1919 et 24 entre 1920 et 1929 (p. 246, note 3). Ainsi, bien que le format d'édition ne le permette pas toujours, il aurait été bénéfique de retrouver des tableaux en annexe détaillant annuellement le nombre de dossiers judiciaires retenus et en fonction de l'acte d'accusation afin d'avoir une meilleure compréhension de l'évolution de ce type d'infractions. En l'absence de tels tableaux,

les données qu'il présente laissent penser qu'après l'effet de 1890, c'est plutôt la décennie 1910 à 1919 qui semble marquer une période importante de répression de l'homosexualité, mais que cette répression s'arrête brusquement après la guerre. De plus, ce choix d'analyser l'effet d'une loi fédérale inspirée d'une loi anglaise comme réponse à l'émergence d'une culture homosexuelle montréalaise est plutôt inusité. À cet effet, à l'aide des statistiques criminelles du Canada, on aurait aimé que l'auteur situe cette réponse québécoise par rapport à ce qui s'est fait dans les autres provinces canadiennes afin de mieux cerner la spécificité québécoise en la matière.

Le premier chapitre porte sur le délit lui-même. Après avoir présenté le portrait sociodémographique des accusés de grossière indécence et les logiques réformistes dépeignant les mineurs et les jeunes adultes comme des victimes de leurs partenaires plus âgés, Dagenais illustre comment les discours médicaux de l'époque renforcent cette conception criminologique en reliant les racines de cette déviance au domaine de la pathologie. Il présente également les stratégies policières qui sont employées pour mettre en application cette infraction, dont le recours à des agents d'infiltration et à la surveillance ciblée dans les lieux connus pour les rencontres homosexuelles ainsi que la coercition de mineurs afin qu'ils viennent témoigner contre leurs partenaires en échange d'un adoucissement de leur peine.

Le deuxième chapitre cartographie les principaux lieux de rencontre de cette sous-culture montréalaise. Selon les dossiers de cour de justice, les quartiers ouvriers sont propices aux rencontres entre les garçons mineurs et les hommes majeurs. Ces garçons acceptent d'avoir des rapports à caractère sexuel moyennant une forme de rétribution avec ces hommes, de la classe moyenne inférieure et des couches supérieures. Ces relations se vivent notamment dans les salles de théâtre et de cinéma, dont celles du quartier du Red Light. Ces lieux sont propices aux échanges de nature sexuelle, car ces espaces de sociabilité tolèrent davantage la transgression des normes sociales (p. 119). Finalement, les squares et les parcs deviennent, durant cette période, des lieux de rencontre pour la

jeunesse montréalaise, qui y vit ses premières romances. Ceux qui partagent des désirs homosexuels prennent l'habitude de se rejoindre au carré Dominion, qui devient le pôle de la culture homosexuelle. Les toilettes de la gare Windsor sont reconnues pour les possibilités qu'elles offrent d'y vivre des expériences homosexuelles, et les premiers bars gais s'ouvrent aux abords du parc à la fin des années 1920.

Le troisième chapitre revient sur les relations entre hommes et garçons mineurs qui composent plus du quart (120 dossiers) des infractions relatives à des actes à caractère homosexuel (p. 122). Alors que la majorité de ces dossiers témoignent d'une certaine forme de rémunération entre un homme et un garçon et que le niveau socioéconomique de ces hommes, âgés en moyenne de 36 ans, est plus élevé que les garçons qui viennent essentiellement d'un milieu ouvrier et des quartiers populaires, Dagenais refuse de qualifier ces relations de travail du sexe. Pour l'auteur, le développement de liens d'attachement entre ces partenaires judiciairisés se rapproche davantage de la culture des *charity girls* que de la prostitution (p. 157). Dagenais remarque également que ces relations reproduisent le schéma traditionnel des relations hétérosexuelles où les hommes prennent l'initiative des rapports sexuels. Les garçons, qui restent passifs lors de ceux-ci, adopteraient un comportement davantage « féminin », à défaut de trouver une meilleure terminologie.

Il s'agit du chapitre central de l'ouvrage et certainement le plus intéressant. L'auteur tente de contextualiser au mieux ces relations et refuse de les rattacher à de la prostitution. Certes, des liens d'attachement devaient exister entre ces partenaires masculins et les relations les unissant ne devaient pas toutes relever d'une forme de prostitution dans son sens le plus traditionnel. Toutefois, les différences socioéconomiques entre les partenaires ne peuvent exclure qu'il s'agissait probablement d'une forme de prostitution masculine pour plusieurs garçons répertoriés dans ces archives. D'ailleurs, comme l'auteur le mentionne dans son premier chapitre, l'adoption du délit de grossière indécence s'inscrit dans le projet de loi 65, qui « vise essentiellement à durcir les articles de loi destinés à contrer

l'exploitation sexuelle des jeunes femmes » (p. 19). L'histoire de la prostitution masculine étant encore peu étudiée, cette recherche de Dagenais offre des pistes d'analyse intéressantes pour quiconque s'intéresse à cette question.

Le quatrième chapitre porte plus spécifiquement sur les clubs sociaux informels, centrés sur des activités sexuelles collectives entre hommes, dont le célèbre club de la Patrie Est du D^r Geoffrion, le club de la rue Saint-Hubert de Joseph-Ernest Carreau et du presbytère de la rue Dorchester. Les soirées sont organisées par des hommes de la classe moyenne inférieure et supérieure, qui jettent « les bases de la culture gaie moderne » (p. 82). Selon la dizaine de causes que Dagenais a pu retrouver dans les dossiers judiciaires, la plupart de ces soirées se déroulent dans des maisons privées et ont été dénoncées par des voisins. Il constate, à l'instar des autres études nord-américaines, que les hommes qui prennent part à ces événements adoptent des comportements « féminisés », s'habillent parfois en femme et s'appellent « sœur[s] » (p. 186).

Finalement, le dernier chapitre porte un regard sur la conscience identitaire et sur le monde lesbien montréalais. On remercie l'auteur d'avoir entrepris de documenter l'histoire de l'homosexualité féminine durant cette période où les sources sont encore discrètes, comme en témoigne le cas d'Elsa Gidlow. Arrivée en 1905 à l'âge de 6 ans dans la métropole, elle part vivre aux États-Unis en 1920 à la recherche de l'amour, après s'être butée aux difficultés de rencontrer des femmes partageant ses préférences sexuelles à Montréal. Durant son passage dans la métropole, elle réussit à réunir quelques bohèmes et intellectuels avec qui elle partage ses goûts littéraires et ses idées anticonformistes, notamment sur l'homosexualité. Selon Dagenais, les pratiques homosexuelles de ce cercle littéraire ne constituent pas le ciment du réseau, contrairement aux clubs homosexuels présentés dans le chapitre précédent (p. 215). Elle se lie d'amitié, par l'entremise de son ami journaliste Roswell George Mills, avec Lucien Lacouture, un couturier haut de gamme qui vit avec son ami de cœur, le chapelier Henri Lamy. La nature de leur relation est connue de leurs clientes ce qui n'empêche

pas les dames bourgeoises de faire affaire avec eux pour la confection de leurs robes et chapeaux (p. 218). Mills, quant à lui, aime bousculer la bourgeoisie lors de ses sorties au théâtre ou à des concerts en portant des tenues flamboyantes agrémentées de bijoux (p. 224). Ces habits seraient un signe caractéristique aux hommes éprouvant des désirs homosexuels, ce qui confirmerait l'émergence d'une « culture » homosexuelle dans le premier tiers du xx^e siècle.

À la lecture de cet ouvrage, il semble clair que le délit de grossière indécence vise moins à criminaliser l'homosexualité en tant que telle qu'à la cloisonner dans la sphère privée entre hommes majeurs. Le cas de Lucien Lacouture et de son ami de cœur en est un exemple particulièrement évocateur. Les stratégies policières consistant notamment à cibler des lieux publics de rencontres homosexuelles montrent la volonté des autorités d'encadrer les pratiques homosexuelles plutôt que de les réprimer. À cet égard, il n'est pas étonnant que Dagenais ait répertorié peu de cas de clubs sociaux permettant des activités sexuelles collectives dans les archives puisque ces dernières ont lieu dans la sphère privée. L'adoption de comportements féminins et d'habits distincts de la part des hommes afin d'être reconnus comme homosexuels tend à corroborer cette analyse puisqu'elle montre une certaine liberté dans l'expression de leurs préférences sexuelles dans la métropole québécoise de l'époque.

En conclusion, en documentant l'émergence de la culture homosexuelle au Québec, cette recherche apporte une contribution importante à l'historiographie. À ce titre, il s'agit certainement d'un ouvrage de référence incontournable pour quiconque s'intéresse à ce champ.

— *Amélie Grenier*¹
Candidate au doctorat, Université Laval

¹ Cet article a bénéficié du soutien du Fonds de recherche du Québec – Société et Culture.

Alexandre Dumas. *L'Église et la politique québécoise, de Taschereau à Duplessis*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2019, 337 p.

On tape sur le clou depuis plusieurs années : au Canada français, l'Église catholique n'a pas été un bloc monolithique. Elle n'a pas été qu'un foyer d'obscurantisme. Pour certains, comme Jean-Philippe Warren et Éric-Martin Meunier, c'est même à partir d'elle que s'est développée la modernité québécoise. Toute une génération de sociologues et d'historiens et historiennes, nés à la fin des années 1960 et au début des années 1970, s'est employée, en quelque sorte, à défaire ce qu'elle croyait être le mythe de la Grande Noirceur. Et il y a, aujourd'hui, une relève.

Alexandre Dumas, dans cet ouvrage tiré de sa thèse de doctorat défendue à l'Université McGill, cherche à briser l'image qui veut que l'Église catholique ait été un frein au développement du Québec. La province, sous Duplessis, n'a pas été le royaume ultramontain que plusieurs (dont des historiens) ont voulu y voir. Le but de l'historien est clair : « Nous ne chercherons pas à présenter l'Église catholique comme une institution charitable purement désintéressée et ouverte au changement. [...] Nous n'avons pas non plus l'intention de redorer l'image du "Cheuf". Notre objectif est plutôt de réévaluer l'influence de l'Église dans la société québécoise d'avant 1960 et surtout la manière dont cette influence a été utilisée. » (p. 9) Les relations entre l'État et le clergé ont été complexes, inégales, changeantes. À la suite de la lecture de cet ouvrage, on peut certainement prétendre avoir un portrait plus riche de ce que furent ces relations entre 1930 et 1959.

Alexandre Dumas renverse de nombreuses idées reçues. Ainsi, dès les premières pages de l'ouvrage, il affirme vouloir s'attaquer à ce qu'il considère comme la « construction historique » de la « vision de la Révolution tranquille comme rupture sur le plan religieux » (p. 9). Duplessis ne ranime pas l'époque joyeuse de M^{gr} Laflèche, bien au contraire : c'est, à l'en croire, à partir du gouvernement de

l'Union nationale que l'on voie la sortie (partielle) du religieux de la sphère civile. Idée forte, trop, peut-être? Elle a au moins le mérite de chambouler notre perception de l'époque, et la démonstration d'Alexandre Dumas est, de ce point de vue, convaincante.

L'auteur, se targuant d'avoir eu accès à des archives inédites (essentiellement constituées de la correspondance entre les hommes politiques et le clergé, de haut en bas), y voit un angle pour décocher quelques flèches à ceux et celles qui l'ont précédé : en une page, il écorche Jacques Rouillard, Léon Dion et Gérard Boismenu à propos de leurs interprétations des rapports entre Duplessis et l'Église (voir p. 110). Un peu plus loin, ce sont Robert Rumilly (ça va), Yvan Lamonde, Michael Behiels et Andrée Lévesque. J'avoue avoir été un peu perplexe face à cette volonté de toujours prendre le contrepied des travaux des historiens de générations précédentes, ce qui n'est pas propre, d'ailleurs, à l'étude d'Alexandre Dumas. On aime bien les cassures entre générations d'historiens, ici comme ailleurs, sans doute. Mais il faut être circonspect. Un exemple, sous forme de question : est-ce bien le cardinal Villeneuve qui a poussé Duplessis à faire voter la loi du cadenas, comme Lamonde et plusieurs autres (dont moi-même) l'ont répété? L'auteur semble réfuter cette idée et croire plutôt la parole du jésuite Joseph-Papin Archambault à ce sujet (p. 121). Mais pourquoi, ici, cette voix serait davantage lourde de vérité, plus en tout cas que celles d'autres témoins de l'époque, comme Oscar Drouin qui dénoncera l'immixtion du religieux dans la politique dans ce cas très précis? L'habitude de déboulonner rend-elle borgne?

La connaissance intime que peut révéler la correspondance entre deux interlocuteurs est riche, précieuse, mais ne représente pas l'ensemble de ces relations. On peut bien lire la correspondance entre Duplessis et les évêques, mais il ne faut jamais oublier que le premier ministre appréciait tout particulièrement le téléphone qui, au contraire de l'écrit, ne laisse pas de traces. Je suis pas mal certain que plusieurs partageaient son avis. Et les mots écrits peuvent mentir, aussi. Ce qui veut dire que « contrevérifier la correspondance » est certes d'une

grande « importance pour l'historien » (p. 145), mais ne constitue pas le seul ancrage interprétatif possible.

Si Alexandre Dumas dit ne pas vouloir redorer le blason de l'Église ou du duplessisme, il faut croire qu'il dépasse ses propres intentions, çà et là. Phénomène assez typique : quand on commence à nettoyer ce que l'on croit être les écuries d'Augias (je parle d'historiographie), on ne sait pas toujours comment et où s'arrêter. Et cela donne de curieuses idées : « [L]'arrivée de Maurice Duplessis ne constitue ni un recul ni un frein à la modernisation de l'État québécois », écrit-il (p. 13). L'Église semble presque se faire tirer la manche pour prendre politiquement position (ou bien pour le Parti libéral, ou bien pour l'Action libérale nationale, ou bien pour l'Union nationale, comme le montre bien Dumas) : « [L]'Église était si présente dans la vie des Canadiens français et ceux-ci étaient si fiers d'y appartenir qu'ils auraient souhaité que leur curé et leur évêque partagent chacune de leurs positions et les aident à les défendre. Prêtres et évêques ne pouvaient évidemment pas appuyer tout le monde et se sont parfois trouvés sans le vouloir à favoriser l'une ou l'autre des parties. » (p. 243) Étrange désengagement du clergé, me semble-t-il. Duplessis n'a rien retardé au Québec, et l'Église ne semble pas avoir été, en politique, très volontaire puisque les prêtres « se sont parfois trouvés *sans le vouloir* à favoriser l'une ou l'autre des parties » [je souligne]. Ce que je retire de cela me laisse pantois. L'interprétation d'Alexandre Dumas témoigne néanmoins d'une volonté sincère de remettre sur ses pieds l'historiographie de la Révolution tranquille, de la modernisation culturelle, politique et sociale du Québec. Mais cette historiographie marchait-elle vraiment sur les mains?

En somme, l'ouvrage d'Alexandre Dumas est riche et (mais?) téméraire. Ça ne lui enlève pas sa pertinence, tant s'en faut.

— Jonathan Livernois
Université Laval





RS

**RECHERCHES
SOCIOGRAPHIQUES**

*Revue pluridisciplinaire
exclusivement consacrée à l'étude
de la société québécoise et du Canada français*

Recherches sociographiques, Faculté des sciences sociales, Département de sociologie
1030, av. des Sciences-Humaines, bureau 3465, Université Laval, Québec QC G1V 0A6
Téléphone : 418-656-3544 • Télécopieur : 418-656-7390 • rechsoc@soc.ulaval.ca

Paiement en ligne : www.soc.ulaval.ca/recherchessociographiques/

DANS CHAQUE NUMÉRO

Des études empiriques inédites sur des sujets très variés
Des essais critiques pour stimuler les débats et la réflexion théorique
Des comptes rendus couvrant systématiquement l'essentiel des parutions récentes
Des approches pluridisciplinaires de l'histoire à l'économie,
en passant par la sociologie, la science politique et la littérature



UNIVERSITÉ
LAVAL





ABONNEMENT À

mens

Revue d'histoire intellectuelle et culturelle

La revue *Mens* est vouée à l'étude de l'histoire intellectuelle et culturelle de l'Amérique française. Elle paraît sur une base semestrielle, les printemps et automne de chaque année. Pour s'abonner, veuillez remplir ce bon et l'envoyer avec votre chèque à l'adresse suivante :

**Revue Mens
CRCCF
Université d'Ottawa
65, rue Université, bur. 040
Ottawa (ON) K1N 6N5**

Nom, Prénom / Institution

Adresse

Ville

Province / État

Code postal

Courriel

Téléphone

Pour les abonnements à la version numérique, les institutions, les consortiums et les agences d'abonnements doivent communiquer avec Érudit :

Tél. : 514 343-6111, poste 5500

Courriel : client@erudit.org

Type d'abonnement

(Tarif + 5 % de TPS pour le Canada)

- Étudiant (23 + 1,15 = 24,15 \$)
- Étudiant – 2 ans (38 + 1,90 = 39,90 \$)
- Régulier (28 + 1,40 = 29,40 \$)
- Régulier – 2 ans (48 + 2,40 = 50,40 \$)
- Institution (38 + 1,90 = 39,90 \$)
- Soutien (50 \$ ou autre ___ \$)
- Régulier – étranger (46 \$ USD)
- Institution – étranger (51 \$ USD)

Paiement par chèque libellé à l'ordre de
Revue Mens

- Cochez pour obtenir un reçu

N° d'enregistrement TPS : R119278877







Achévé d'imprimer
en mai deux mille vingt et un
sur les presses de l'imprimerie Gauvin,
Gatineau (Québec), Canada.